VOL. XLII—
PRIX: SEPT



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, SAMEDI 14 JANVIER 1956

La nouvelle formule d'impôt, plus simple

OTTAWA — Le ministère du Revenu national annonce une nouvelle destinée à réconforter quelque peu les contribuables canadiens: la nouvelle formule de déclaration d'impôt sera plus simple.

Elle sera également plus longue, mais dans l'unique but de faciliter le travail du contribuable qui avait tendance à trouver sibylline la concision d'antan. L'une des trois parties de la nouvelle formule sera un guide à l'usage du contribuable. Les deux autres seront réservées à la déclaration des revenus — l'une à l'usage du contribuable pour son calcul et l'autre, à l'usage du fonctionnaire spécialisé d'Ottawa.

On espère, grâce au "guide" qui accompagnera la formule, épargner beaucoup de papier, car on avait coutume de faire plusieurs "brouillons" avant de remplir définitivement une formule de déclaration.

Le R. P. F. O'Grady a été nommé évêque

VATICAN — Une dépêche de l'agence de nouvelles France-Presse provenant du Vatican a annoncé que Sa Sainteté le pape Pie XII a nommé le T. R. P. Fergus O'Grady, O.M.I., supérieur de la province de St-Pierre (Ottawa) des Oblats de Marie Immaculée, vicaire apostolique de Prince Rupert, en Colombie Britannique, et évêque titulaire d'Aspendo.

S. Exc. Mgr O'Grady succède à S. Exc. Mgr Anthony Jordan, promu le 19 avril dernier archevêque coadjuteur d'Edmonton avec future succession. Mgr O'Grady devient le troisième vicaire apostolique de Prince Rupert.

Prince Rupert a été établi en préfecture le 9 mars 1908, avec Mgr Emile-Marie Bunoz, O.M.I., comme premier préfet apostolique.

Session préélectorale à Régina, le 9 février

REGINA — La session préélectorale de la Législature de la Saskatchewan s'ouvrira le 9 février, a annoncé le premier ministre Douglas.

Les observateurs disent que la session, la quatrième de la 12ème Législature, sera probablement de courte durée et très peu de projets de loi y seraient soumis. Des élections générales doivent avoir lieu en juin.

La législation projetée par le gouvernement sera esquissée dans le discours du Trône que lira le lieutenant-gouverneur, M. W. J. Patterson.

La transmission par micro-ondes est mal vue du gouvernement

OTTAWA — Des porte-parole du gouvernement ont déclaré qu'il était douteux qu'on puisse accorder un permis à une compagnie de Winnipeg qui voudrait introduire au Canada, par micro-ondes, des programmes de télévision américains.

Il s'agirait, a expliqué l'un des membres de la compagnie qui se forme actuellement, d'obtenir la permission d'établir un système d'échange par micro-ondes entre Valley City et Fargo, dans le Dakota-Nord, et Winnipeg, où les abonnés recevraient par fil des émissions faites à un centre de distribution.

La compagnie a déjà obtenu l'autorisation d'établir un système de télévision à antenne commune, grâce à laquelle les signaux des deux postes du Dakota-Nord et celui de Winnipeg pourraient être reçus et transmis par fil aux abonnés.



A Mercedes, Texas, on ne fait pas les choses à demi, même et surtout quand il s'agit de conversions. C'est ce que prouve cette photo de la famille Reeves dont les onze membres furent reçus récemment dans l'Eglise catholique. Le **R. P. Charles Conaty, O.M.I.**, (à gauche), leur administra le baptême en l'église Notre-Dame de la Merci de cette ville. M. Reeves (à l'arrière centre) déclare que sa famille consacrera maintenant ses efforts à gagner de nouveaux convertis, pour remercier Dieu de ses bontés. (NC)

L'hon. Jean Lesage rend hommage anx missionnaires du Nord-Ouest

QUEBEC — "Personne ne pourrait parler de l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest sans rendre hommage au rôle de première importance qu'ont joué les autorités religieuses catholiques, anglicanes et autres."

Voilà ce que déclarait au club Richelieu, à l'occasion du déjeuner-causerie hebdomadaire, que présidait, pour la dernière fois, M. Jacques de la Chevrotière, l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord Canadien et des Ressources nationales.

Présenté par Me Georges Pelletier, le ministre traitait de l'"éducation des indigènes dans le Nord Canadien".

"On ne saurait trop louer, de dire le conférencier, le grand dévouement des missionnaires qui ont travaillé à l'établissement des premières écoles et qui y ont enseigné à une époque où l'on ne voyait guère d'autres gens que les Indiens et les Esquimaux dans le Nord Canadien et où les communications avec le monde extérieur étaient à peu près inexistantes. Les missionnaires ont le grand mérite d'avoir été les pionniers de l'enseignement. Mais le mot mérite est faible et il faudrait plutôt parler d'héroïsme."

Les difficultés

"En effet, de poursuivre l'hon. Jean Lesage, les difficultés que soulève l'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest sont nombreuses et paraissent souvent insurmontables. Parmi les principaux problèmes, on peut mentionner: le coût extrêmement élevé de l'instruction, les distances à parcourir, les dialectes indigènes, le caractère nomade de la population, son augmentation rapide, la variation dans le degré de civilisation, les différences de religion, etc."

Parlant d'abord du coût de l'instruction, le conférencier énuméra quelques facteurs qui contribuent à rendre l'instruction extrêmement coûteuse dans le Nord. S'agit-il de construire une nouvelle école à un endroit, il faut se procurer en dehors des

(Suite à la cinquième page)

Les communistes violent le privilège du "silence"

HONG-KONG — L'arrestation de l'évêque de Shanghaï a soulevé l'indignation du monde entier, si bien que Radio-Moscou s'est cru obligé d'intervenir, avec trois mois de retard, et d'expliquer le 10 décembre que Mgr Kiong Pin-mei avait été arrêté pour crime d'"espionnage" et pour avoir "fomenté un soulèvement antirévolutionnaire".

A Shanghaï, c'est la consternation silencieuse, car aucune protestation n'a pu avoir lieu, ni dans la presse, complètement asservie, ni dans des réunions, sévèrement interdites. Mais ce silence même n'est pas toléré par les dictateurs rouges. "Le gouvernement du peuple ne ment jamais et ne peut jamais se tromper", soutiennent les communistes. Le gouvernement a déclaré Kiong Pin-mei coupable, disent-ils, il est donc coupable; ceux qui solidarisent avec lui sont coupables aussi, et coupables encore ceux qui ne témoignent pas leur désapprobation des "crimes" de l'évêque.

Pressions diaboliques

Une pression constante de jour et de nuit est exercée sur les prêtres restés "libres" et sur les catholiques pour obtenir d'eux la reconnaissance des "c r i m e s politiques" de Mgr Kiong. Un refus équivaut à une condamnation. Nous connaissons certains prêtres dont les nerfs ont cédé et qui ont proclamé qu'il n'y avait point péché à admettre des fautes qui se situent uniquement sur le "plan politique". Des assemblées comprenant des milliers de personnes ont lieu en public pour obtenir

(Suite à la sixième page)

L'autorité du parlement est restreinte

DURBAN — L'idée d'après laquelle le Parlement est souverain en matière de droits fondamentaux de l'homme a été condamnée comme immorale par S. Exc. Mgr Denis E. Hurley, O.M.I., archevêque de Durban (Union Sud-Africaine).

Au cours d'une allocution prononcée au "Hilton College", institution anglicane du Natal, il a déclaré que l'homme peut accepter certaines modifications à l'exercice de sa liberté pour sauvegarder l'ordre, mais tout homme doit tenir aux droits que nulle autorité humaine ne peut lui enlever. Parmi ces droits, l'archevêque a énuméré le droit à la vie, au culte, au mariage, à l'instruction, à la liberté de mouvement, au travail et à la propriété.

Souveraineté immorale

"Quand certains parlent de la souveraineté du Parlement, comme si le Parlement pouvait légiférer à sa guise sur ces droits fondamentaux de l'homme, nous devons répondre qu'une telle souveraineté est immorale. Aucune autorité humaine ne peut prétendre à un tel pouvoir sur l'homme. Le Parlement est lié par la loi morale autant que les particuliers et il doit respecter les droits des individus en légiférant en vue de leur commune prospérité civique."

Le véritable but du gouvernement, a ajouté Mgr Hurley, consiste dans la réglementation de la vie sociale pour réaliser le bien-être commun et la prospérité de tous les citoyens. Si l'on se détourne de ce but pour rechercher un avantage d'ordre personnel ou celui d'un groupe, le bien commun est compromis; une tranquillité précaire et trompeuse s'établit à force de décrets et d'ordonnances.

Nouveau surplus en Saskatchewan

REGINA — Les comptes publics de la Saskatchewan pour 1954-55 montrent que cette province a réalisé un surplus pour la 14ème année consécutive. Le trésorier provincial, M. C. M. Fines, a révélé que les revenus ont été de $82,696,394 en regard de dépenses s'élevant à $78,154,291, laissant un surplus de $4,542,103. Les profits résultant de la vente de liqueurs ($10,200,000) ne sont pas inclus dans le surplus.

La viande de phoque et de dauphin n'est pas un aliment gras

CITE DU VATICAN — En répondant à un de ses lecteurs, l'hebdomadaire officieux du Vatican "L'Osservatore della Domenica" fait observer que les catholiques peuvent manger du phoque et du dauphin les vendredis et les autres jours d'abstinence. Il explique que la loi de l'Eglise sur l'abstinence ne s'applique pas à la viande des mammifères marins.

Revêtue de la blouse blanche à manches mi-longues et de la tunique bleu marine portant à l'épaule gauche l'insigne de sa congrégation, ci-dessus apparaît une religieuse du Divin Esprit, communauté fondée en septembre 1955 par le R. P. Lawrence G. Lovasik, de la Société du Verbe Divin, et qui compte déjà 60 membres. Le travail de cette nouvelle famille religieuse consiste dans l'enseignement dans les écoles publiques, le soin des malades hospitalisés, le travail social, etc. (NC)

Le Club des 200

Et les $500,000,000 de Ford!

ST-BONIFACE — Récemment les journaux des Etats-Unis annonçaient la distribution de $500,000,000 par la fondation Ford. Une part de ce montant ira aux universités catholiques américaines; ainsi, les universités des Pères Jésuites, à elles seules, recevront quelques millions. Cela servira à relever les traitements des professeurs et, en définitive, on l'espère, le niveau même de l'éducation.

Si l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba recevait les miettes de ces millions, son budget se trouverait stabilisé pour plusieurs années . . . et le niveau de l'éducation n'en serait pas baissé chez nous. Mais l'Association, par son Club des 200, ne demande pas des millions . . . $25 n'est qu'une fraction infime d'un million. Il en faut encore 70 pour atteindre 200:

M. J.-E. Mireault, commerçant, 431, rue Main	25.00
MM. Joseph et Frank Van Belleghem, Hôtel Tourist, St-Bon.	25.00

TOTAL A DATE: 130 membres.

Programme législatif modéré proposé par le gouvernement

OTTAWA — Un projet de loi visant à activer la suppression des taudis dans les grandes villes canadiennes sera déposé au cours de la session qui a débuté mardi dernier.

Ainsi, les municipalités qui se proposent de démolir de vieux quartiers domiciliaires pour permettre la construction de nouveaux magasins, bureaux ou autres édifices commerciaux pourront bénéficier de l'assistance financière du gouvernement fédéral.

Le projet nécessitera un amendement à la Loi nationale de l'habitation dont les présentes dispositions ne prévoient une assistance financière que si un nouveau centre domiciliaire est aménagé sur l'emplacement du secteur démoli.

En apportant ces modifications à la loi, le gouvernement entend permettre aux municipalités intéressées de réserver les quartiers anciens aux entreprises commerciales plutôt qu'aux secteurs domiciliaires. Toutefois, les municipalités qui réclameront l'assistance d'Ottawa en vertu de cette loi devront être en mesure de prouver que les occupants des logements démolis seront relogés dans d'autres parties de la ville.

Les autorités de la Société centrale d'hypothèques et de logements jugent vieux les quartiers où les habitations constituent des risques d'incendie ou un danger pour la santé des personnes qui y vivent.

Programme coûteux

La suppression des taudis est une entreprise coûteuse. Les municipalités ont constaté que les vieux quartiers des villes possèdent une grande valeur foncière. Or, en vertu de la loi de l'habitation, le gouvernement fédéral paie la moitié de la différence entre le coût de l'expropriation et du nivellement et la vente des lots destinés à l'habitation.

Tout indique que les dispositions seront les mêmes pour ce qui est de la construction d'établissements commerciaux sur l'emplacement des quartiers démolis.

Les autorités soulignent que depuis 10 ans, l'effort des Canadiens a surtout porté sur la construction de nouvelles habitations. Elles estiment que l'accroissement du nombre des logements est maintenant suffisant et qu'il faut maintenant s'efforcer de réaménager les régions jugées trop vieilles.

(Suite à la dixième page)

Les évêques d'Allemagne louent la semaine de quarante heures

FULDA — Dans une lettre pastorale, l'épiscopat a l l emand vient de prendre position relativement aux questions sociales concernant la semaine de 40 heures et le travail féminin.

Les évêques insistent, dans ce document, sur le fait qu'une fin de semaine libre de travail, et avant tout un dimanche férié, sont à introduire partout où cela peut se réaliser. Cette institution permet à tous de jouir du repos nécessaire le dimanche et permet aussi aux ouvriers de trouver la récréation nécessaire à la vie économique actuelle.

Trois conditions

En revanche, disent-ils, il faut se mettre en garde en face de la semaine de travail tournante. On veut, dans ce cas, séparer le cours de la semaine ordinaire de celui de la semaine de travail, et le dimanche perd ainsi sa place prépondérante. Ce manque de respect au dimanche amène encore le danger de l'amoindrissement de la vie de famille et de l'éloignement de Dieu; d'autre part, les divers membres de la

(Suite à la huitième page)

205 députés pour Faure; 186 pour Mendès-France

PARIS — Le secrétariat d'Etat à l'Information a communiqué la répartition officielle de 592 des 594 sièges qui étaient en jeu en France et dans quelques territoires d'outre-mer, lors des élections du 2 janvier. Quelque 50 députés d'autres partis de l'Union Française seront élus plus tard, en janvier.

Coalition du Centre-Droit (Faure)	205
Front républicain (Mendès-France)	186
Communistes	150
Poujadistes	51

Le Front Républicain de Mendès-France comprend 93 socialistes, 49 radicaux, 8 UDSR, 15 républicains sociaux (gaullistes orthodoxes) et 21 indépendants d'outre-mer et autres éléments de gauche.

La coalition du Centre-Droit de M. Faure comprend 72 MRP, 21 membres du Rassemblement des Gauches Républicaines, 7 membres de l'Action républicaine et sociale (gaullistes dissidents), 97 modérés et 8 divers de droite.

La Bible ne s'oppose pas à l'accouchement sans douleur

VATICAN — Dans le discours qu'il a adressé aux gynécologues, Pie XII a admis l'accouchement sans douleur suivant la méthode psychoprophylactique qui "met uniquement en oeuvre les forces naturelles de la mère" à l'exclusion de tout moyen artificiel.

Le pape ne parle pas de ces moyens artificiels, qu'il s'agisse de l'anesthésie ou de tout autre procédé analogue et il ne considère que les moyens naturels.

La nouvelle méthode expérimentée consiste à rendre l'accouchement aussi indolore qu'il a pu l'être aux origines du monde, en débarrassant la femme des "réflexes conditionnés" et des complexes accumulés au cours des siècles. Une préparation technique, spirituelle, psychologique visant à débarrasser la mère de la crainte et de l'angoisse et un entraînement pratique la mettant en mesure d'actionner exactement sa musculature et de bien respirer constituent l'essentiel de la nouvelle méthode que le pape trouve "non critiquable" du point de vue moral et qu'il accepte du point de vue théologique.

Pas d'opposition

Cette méthode, basée uniquement sur les moyens naturels, n'est pas opposée à l'Ecriture sainte, et c'est sur ce point que le pape insiste tout particulièrement en faisant valoir que Dieu, en condamnant la femme à accoucher dans la douleur, n'a pas voulu pour autant interdire au genre humain "d'alléger le travail et la fatigue, la douleur, la maladie et la mort".

La condamnation du Seigneur doit être comprise dans un sens plus large, à savoir, que "la maternité donnera beaucoup à supporter à la mère" ce qui n'empêche pas la mère de rechercher ce qui peut rendre l'acccuchement plus facile et moins douloureux. En conclusion, le pape admet tout ce qui peut rendre l'enfantement moins douloureux, par une éducation préalable psychologique et physiologique de la mère mais cela en dehors de l'application de tout autre moyen non naturel.

La souffrance une source de bien

"Le christianisme, a dit notamment le pape à ce sujet, n'interprète pas la souffrance et la croix de façon purement négative. Si la nouvelle technique épargne les

(Suite à la deuxième page)

Plus d'adultes que d'enfants font des études aux Etats-Unis

WASHINGTON — Des Américains adultes, dont beaucoup ont quitté les bancs de l'école depuis longtemps, ont, par dizaines de mille, ouvert leurs livres de textes en 1955.

Dans tout le pays, des adultes, sortis depuis longtemps de l'adolescence, se sont inscrits à des cours dans les collèges et les universités, les écoles secondaires et les écoles de commerce, d'autres ont commencé des cours par correspondance ou ont adhéré à des groupes étudiants civiques, à des groupes privés.

En 1955, en comptant les quelques millions d'étudiants des écoles supérieures, un total de 35,000,000 d'hommes et de femmes ont fait des études d'une manière ou d'une autre, selon ce qu'a déclaré M. Malcolm S. Knowles, administrateur de coordination de l'Association de l'Education

(Suite à la cinquième page)

Deux magasins de Hull fermeront leurs portes les jours de fêtes religieuses

HULL — Les autorités de deux grands magasins de vivres ont annoncé que leurs établissements de Hull sont demeurés fermés vendredi, fête de l'Epiphanie, et que la même politique s'appliquera dorénavant à toutes les fêtes catholiques d'obligation.

Cette décision survient à la suite d'une réunion de protestation de la Ligue de Moralité de Hull et autres organismes condamnant "l'affront" des magasins qui sont demeurés ouverts le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée Conception.

Respect des convictions du peuple

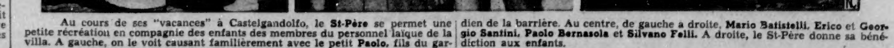
Une autorité d'un des magasins a déclaré: "Nous n'avons pas l'intention de transgresser les coutumes et les convictions religieuses de quiconque . . ."

La réunion de protestation, à laquelle se sont jointes 69 organisations catholiques, a aussi critiqué les catholiques qui violent leur loi religieuse en achetant ou en faisant des transactions commerciales les jours de fêtes d'obligation. Elle a lancé un appel à tous les catholiques de ne pas agir ainsi.

Sauf pour quelques restaurants, la majorité des magasins et tous les bureaux du gouvernement demeurent fermés les jours de fêtes.

Cependant, une telle fermeture n'est pas obligatoire. La Cour Suprême du Canada a récemment déclaré invalide un règlement de Montréal qui voulait rendre obligatoire la fermeture des magasins les jours de fêtes d'obligation.





Au cours de ses "vacances" à Castelgandolfo, le **St-Père** se permet une petite récréation en compagnie des enfants des membres du personnel laïque de la villa. A gauche, on le voit causant familièrement avec le petit **Paolo**, fils du gardien de la barrière. Au centre, de gauche à droite, **Mario Batistelli, Erico** et **Georgio Santini, Paolo Bernasola** et **Silvano Felli**. A droite, le St-Père donne sa bénédiction aux enfants.

Que toutes nos commissions scolaires soient représentées au Congrès des commissaires de langue française à Saint-Boniface

1ère radiophoto en couleurs transmise des Etats-Unis au Japon

NAGOYA, Japon — Un journal japonais, le "Chubu Nippon Shimbun", a publié la première radiophoto en couleurs à être transmise par delà le Pacifique. C'est la Presse Associée qui l'a fait parvenir au journal nippon.

Ce dernier, qui a un tirage de 1,700,000 exemplaires, a publié en première page la radiophoto en couleurs du char garni de fleurs qui valut au Mexique le trophée international au tournoi des roses de Pasadena.

La photo a été prise au cours du défilé, dans l'avant-midi, au moyen d'une caméra simple. On a ensuite développé trois négatifs pour obtenir les trois couleurs de la photo: rouge, jaune et bleu.

Il y a deux ans, on avait transmis par-dessus l'Atlantique une radiophoto en couleurs du couronnement de la reine Elizabeth.

Le vieux poêle à bois

On se sert encore, dans bien des endroits, du bon vieux poêle à bois, parfois capricieux, souvent difficile à allumer, mais si commode si on le traite avec prudence. Beaucoup de maisons et de vies ont été détruites parce que l'on avait versé du pétrole dans le poêle. Pour faire prendre un feu récalcitrant, placez dans les brindilles, des morceaux de papier ciré, des bouts de chandelle ou de petits morceaux de bois trempés à l'avance dans le pétrole. Le feu s'allumera rapidement sans causer un jaillissement de flamme incontrôlable.



Les voici, prêts à déguster leur dinde de Noel . . . Mais qui sont-ils, au fait? Nul autre que les membres de la famille Plouffe, connus d'un océan à l'autre pour leur originalité et leur représentation typiquement canadienne de la vie familiale, à l'écran de la télévision. Vous reconnaîtrez **Maman** et **Papa Plouffe** et, de gauche à droite, leurs enfants, **Guillaume, Napoléon, Ovide, Cécile**, et leur gendre, **Onésime.** (S.R.-C.)

Cours abrégé de diction et de phonétique française

Nous reprenons cette semaine la publication des cours de diction française qui passent en ondes, à CKSB, tous les samedis, à 5 h. 30 du soir, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Le texte que nous reproduisons aujourd'hui sera radiodiffusé samedi prochain, 21 janvier. Les instituteurs et institutrices sont spécialement invités à être aux écoutes.

Onzième émission
Les liaisons

Mots et phrases à répéter — De temps en temps, le pot-au-feu, l'accent aigu, dos à dos, nez à nez, riz au lait. Deux à deux, de moins en moins, de plus en plus. De pied en cap. Les Etats-Unis. Un croc-en-jambes. Un pis-aller. De but en blanc. Contes et légendes. Quant à moi, quant à vous. De haut en bas. Un héros. Des héros.

Il faut beaucoup étudier. Le bonhomme La Fontaine. Les petits bonshommes de neige. Comment allez-vous? Les forts et les faibles. Deux homards. Voici le pot à tabac. Je le verrai soit à Québec, soit à Montréal. J'ai vu un porc-épic avant-hier. Le poisson mord-il? Oui, il mord à l'hameçon. Henri est fort habile.

Lecture-texte: "Les chats de mon grand-père" (extrait) Paul Arène. Lectures littéraires — page 87.

J'ai autrefois habité une vieille maison de province, qui était un vrai paradis pour les chats, à cause de ses longs et noirs corridors, de ses **galetas** encombrés d'**antiquailles** et de meubles, de ses **combles** jamais visités, et tout à fait propices aux secrètes installations, avec mille issues vers la liberté du toit, asile sacré, inviolable observatoire, d'où l'on contemple, ronronnant tout le long du jour, par delà les dernières maisons, la ceinture verte des champs, et, le soir venu, l'infini bleu piqué d'étoiles.

Cette bienheureuse maison possédait trois chats, ... et, comme tant d'autres maisons, il s'y trouvait un grand-père, vieil homme presque octogénaire mais solide encore.

Grand-père aimait beaucoup ses chats, ses chats l'aimaient aussi beaucoup; et ils le lui prouvaient chaque soir, à l'heure de la promenade, en allant au-devant de lui jusqu'au coin de la prochaine rue, tous de **front**, leurs trois queues en l'air. Là, des ronrons récompensés par des caresses.

Puis, les chats se remettaient en marche, et tous de front, leurs trois queues en l'air, précédaient grand-père jusqu'à la porte de la maison, car ils savaient, les drôles, qu'on ne dînait pas avant que grand-père fût arrivé.

Par malheur, au commencement de l'hiver, grand-père tomba malade. On lui prescrivit un repos absolu, sa chambre fut **consignée**, et les chats ne le virent plus.

Ceux-ci ne savaient pas ce qu'était devenu leur ami; et, chaque soir, à l'heure ordinaire, ils allaient jusqu'au coin de la prochaine rue, attendaient un instant, puis s'en retournaient la queue basse et l'air désolé, conduite qui faisait l'étonnement et l'édification de tout le voisinage.

Or, un certain jour, passa dans la ville, un vieux chercheur de pain à peu près du même âge que le grand-père, et qui, avec sa canne, sa barbe blanche, ses habits **râpés**, mais fort propres, n'était pas sans lui ressembler.

Il passait justement à l'heure habituelle du grand-père; et les chats, le voyant venir, y furent trompés.

Tous en rang, leurs trois queues en l'air, ils allèrent à la rencontre du pauvre, passèrent, repassèrent entre ses jambes, et le pauvre, en les caressant, murmurait:

— Seigneur, mon Dieu, les braves chats!

Puis, ils se mirent à marcher devant lui, au grand étonnement du pauvre, qui, tout de même, les suivit.

Ils les suivit jusqu'à la porte de la salle à manger qui, selon la coutume de certaines provinces, se trouvait au rez-de-chaussée, donnant sur la rue. Et comme le dîner était servi, afin de ne point paraître moins charitables que les chats, honnêtement on invita le pauvre à prendre place autour de la table, dans le fauteuil même du grand-père.

Et le vieux ne cessait de dire, tout en montrant grand appétit:

— Seigneur, mon Dieu! la brave ville où, pour montrer le chemin aux pauvres, on leur dépêche de si braves chats.

La consonne nasale GN

Mots et phrases à répeter — Le cygne. Le peigne. La vigne. Charlemagne eut un règne magnifique. Ma nièce Agnès. Les montagnards vivent dans les montagnes. Qui règne en Pologne. Vivent la Champagne, la Bretagne et la Gascogne!

Le diag-nostic, l'eau stag-nante, g-nôme, inexpug-nable, incog-nito.

La Pakistan, 2ème pays du Commonwealth à devenir république

KARACHI — En vertu des dispositions d'un projet de constitution rendue publique le dimanche 8 janvier, le Pakistan sera la deuxième nation du Commonwealth à devenir une république.

L'Assemblée constituante a commencé l'examen des propositions qui constituent un projet de constitution, la première dont sera dotée ce pays par suite de sa création voici huit ans, au lendemain du partage du sous-continent asiatique en Inde et Pakistan.

Aux termes de la constitution, conçue par les représentants d'un groupe de coalition, le pays portera le nom de "république islamique du Pakistan". L'Inde, qui est devenue république en 1950, reste membre du Commonwealth.

Le Pakistan, de la même manière, conservera ses affiliations avec le Commonwealth et reconnaîtra la reine Elizabeth II, non pas comme la souveraine du pays, mais comme un symbole et, suivant la déclaratiion du premier ministre Mohammed Ali, comme chef du Commonwealth.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1955

PASSIF		
Envers le public:		
Dépôts		$618,920,041
Divers		4,198,066
		$623,118,107
Envers les actionnaires:		
Capital, réserve et profits inaffectés		21,877,367
		$644,995,474
ACTIF		
Disponibilités de caisse		$ 98,077,378
Obligations et actions (ne dépassant pas le cours actuel)		236,883,325
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)		300,021,401
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)		10,013,370
		$644,995,474
COMPTE PROFITS ET PERTES		
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1955, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 3,585,089
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 599,926	
Provision pour impôt fédéral sur le revenu	1,381,024	1,980,950
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 1,604,139
Dividendes	$ 735,000	
Dividende spécial de 20¢ par action	140,000	875,000
Report à nouveau		$ 729,139
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1954		148,228
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1955		$ 877,367

Le président,
CHARLES ST-PIERRE

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE



L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Que nous réserve la saison qui commence? Les prédictions sont faciles à faire et les journalistes y résistent rarement, même s'ils sont les premiers à reconnaître que peu de personnes peuvent conserver une bonne moyenne dans cette ligue. Nous résisterons à cette envie de prédire l'avenir mais nous nous permettrons de souligner certaines probabilités que les événements des douze derniers mois semblent nous indiquer.

Prenons le hockey, par exemple. Les chances des Canadiens de Montréal de remporter le championnat de la ligue Nationale sont aussi bonnes en ce mois de janvier 1956, qu'elles le paraissaient en janvier 1955. Mais nous croyons que les Habitants atteindront leur but car ils comptent sur leur alignement une pléiade de jeunes joueurs aidés de quelques vétérans très solides. Ce mélange apporte à l'équipe un équilibre qui avait été rompu l'an dernier par la suspension imposée à Maurice Richard, un événement qui, nous le souhaitons pour le bien du hockey, ne se répétera pas en 1956.

Il sera difficile, à notre avis, de ne pas choisir les Warriors comme l'équipe qui aura causé la plus grande surprise dans le hockey organisé, cette saison. L'alliance Montréal-Toronto aura certainement aidé la cause de l'équipe locale et il faut reconnaître ici que les Leafs, après s'être fait tirer l'oreille au début de l'hiver, ont aidé considérablement à donner au club de Winnipeg la puissance offensive et défensive qui lui permet de disputer les premières places depuis plus d'un mois. La direction a aussi fait largement sa part, il va sans dire, d'abord en obtenant ainsi une double entente, ensuite en engageant d'autres joueurs pour compléter l'alignement.

Autres sports

La participation d'une équipe canadienne aux jeux olympiques va encore soulever des discussions violentes, surtout si nous perdons le championnat! A cause des règlements adoptés en Europe, il nous est impossible d'envoyer à ces jeux les meilleurs de nos joueurs de hockey. Nous devons trop souvent nous contenter de bons joueurs, assez représentatifs de notre sport national mais pas assez qualifiés, pour prouver véritablement notre puissance et notre supériorité à ce sport. Nous croyons quand même que les Dutchmen de Kitchener-Waterloo devraient nous revenir avec la palme, tout comme nous demeurons absolument convaincus qu'une équipe nationale, composée des meilleurs amateurs du pays, serait plus représentative de notre sport que les gagnants de la coupe Allan.

Au baseball, nous sommes absolument confus. Il nous est impossible de prédire quoi que ce soit. Les Dodgers pourront-ils remporter le championnat de la Nationale avec leurs lanceurs actuels? Nous l'ignorons, tout comme nous nous demandons si les Yankees vont pouvoir se maintenir en première place avec leurs vétérans. On dit partout que les Dodgers n'ont pas d'adversaires sérieux, mais nous croyons qu'on fait erreur en faisant une telle affirmation. Les lanceurs de Brooklyn ont donné des signes de faiblesse lors du dernier mois de la saison régulière et nous hésitons, à cause de cela, à leur présenter le championnat de la Nationale et du monde sur un plateau, même si nous en avons bien envie. Les Yankees ne devaient pas terminer la saison en première place, l'an dernier, et ils ne devraient pas remporter encore une fois le championnat de la ligue Américaine. Mais on se souvient de ce que les Yankees ont fait de nos prédictions, en 1955.

On ne verra pas...

Parmi les choses que nous ne verrons pas en 1956, il y a les suivantes:

un joueur de baseball conservant une moyenne de .400 et un lanceur remportant 30 joutes;

un boxeur triomphant de Rocky Marciano;

les Etats-Unis gagner la coupe Davis;

Toronto obtenir la joute pour la coupe Grey;

Clarence Campbell devenir maire de Montréal;

un match de lutte honnête;

un nageur traverser la Manche à la nage, sur le dos;

Nashua remporter des bourses dépassant le million;

les six jours redevenir à la mode;

les jeux olympiques se déroulant sans disputes;

la boxe professionnelle se réformer d'elle-même;

une saison de chasse sans accidents mortels;

le hockey junior reprendre sa popularité à Winnipeg;

Johnny Podres remportant plus de 20 victoires;

Jackie Robinson jouant pour les Cardinaux de St-Louis;

Charlie Dressen apprenant l'humilité;

des joueurs de golf disant toujours la vérité;

des enthousiastes du football capables de bien prendre une défaite;

des jeunes croyant fermement que le sport n'est qu'un moyen et non un but;

un rédacteur sportif capable de ne pas prédire l'avenir.

Nous verrons...

Nous verrons sans doute beaucoup de choses agréables au cours de l'année qui vient et la plus agréable serait de constater une augmentation très réelle de l'esprit sportif chez tous nos gens. Nous savons qu'il se fait un très gros travail dans ce sens, dans nos institutions d'enseignement où on réalise très bien que la spécialisation dans le sport, surtout à un jeune âge, ne peut avoir que des conséquences nuisibles pour la jeunesse. Nous croyons que la télévision a joué un rôle important en permettant à un plus grand nombre de personnes de suivre des spectacles sportifs qu'ils n'avaient jamais vus et pour lesquels ils exigent véritablement cet esprit sportif qui plaît tant.

Nous croyons aussi que le record de Maurice Richard de 50 buts dans une même saison est sérieusement menacé. Richard lui-même joue comme il n'a jamais joué et s'il connaît plus de succès lors de la deuxième moitié de la saison, il pourrait bien être le joueur capable de compter plus de 50 buts au cours du même hiver. Jean Béliveau viendra près de réaliser cet exploit et il n'aura pas terminé sa carrière sportive avant d'avoir brisé le record de l'unique Maurice Richard.

Tout semble indiquer qu'il y aura une plus grande partie de notre population qui participera à des jeux et événements sportifs divers au cours de 1956. La participation générale augmente d'année en année et nous atteindrons peut-être un jour un idéal que nous croyons toujours très loin mais qui, à y regarder de près, est à portée de la main. Vous aiderez la cause sportive en sachant vous aussi vous récréer avec sagesse et modération.

• • •

Les partisans des Canadiens de Montréal ont raison de s'inquiéter d'une récente déclaration du président Campbell au sujet de certains changements à apporter aux règlements de hockey. Pour notre part, nous aurions préféré voir Campbell affirmer que les arbitres feraient observer tous les règlements, car nous trouvons que la déclaration du président est malheureuse et mal venue. M. Campbell n'a pas un travail facile à accomplir. Il doit faire observer des règlements par des gens qui lui paient son salaire! Il n'est donc pas indépendant et il est bien mal à son aise quand il lui faut agir contre les intérêts de la famille Norris, famille qui contrôle le hockey dans la moitié des villes représentées dans la ligue Nationale. Nous ignorons si sa dernière déclaration va faire plaisir aux Norris, mais nous savons qu'elle ne fera pas plaisir à la direction des Canadiens de Montréal, le club le plus visé par cette nouvelle proposition.

M. Campbell se déclare en effet en faveur d'un règlement qui permettrait à un joueur puni de revenir au jeu immédiatement après qu'un but aura été marqué. Il s'agit des punitions mineures bien entendu. Or, c'est un fait reconnu que les Canadiens possèdent le meilleur jeu de puissance de la ligue Nationale. Dès qu'un club commet une infraction aux règlements et qu'il fait face aux Habitants les chances de son équipe de survivre à cette punition sans se faire marquer de but sont minces. Lorsque les Habitants envoient sur la glace Béliveau, Geoffrion, Olmstead, Richard et Harvey, les gardiens de buts des clans adversaires ne se sentent pas très bien. Or, si on permet à un joueur puni pour avoir violé un règlement de revenir au jeu immédiatement après un but, on enlève aux Canadiens et aux Red Wings la chance d'égaliser les chances, de prendre les devants ou de consolider leur avance s'ils ne tirent de l'arrière que par un but ou deux. Si un joueur est puni durant deux minutes pour avoir violé un règlement, il faut qu'il serve toute sa punition et qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Respect du jeu

Une punition imposée à un adversaire n'est pas un geste de revanche, c'est simplement une affirmation de l'autorité. Un joueur n'est pas puni pour donner une chance à l'adversaire, mais il est puni pour avoir enfreint un règlement de la ligue. Or, les règlements ne sont pas mis en vigueur pour favoriser un club ou un autre mais bien pour que le hockey ne dégénère pas en une série de bagarres et de mauvais coups et pour assurer aussi que le jeu se dispute suivant des règles bien établies qu'on ne peut transgresser impunément. D'après le système Campbell, une punition imposée à un joueur serait une punition d'équipe et non une punition individuelle. Un joueur écopant de deux minutes est envoyé au banc des punitions parce que, comme individu, il a violé la loi. Si on change cette interprétation des règlements, il n'y aurait aucune objection alors à ce que les clubs désignent eux-mêmes le joueur à être puni, puisque la punition est considérée comme un châtiment d'équipe et qu'elle devient nulle dès qu'une partie de ce châtiment s'accomplit.

Il est regrettable de constater que tous les moyens semblent bons pour nuire aux meilleures équipes. Au lieu de tenter d'aider les autres clubs en les incitant à imiter les Canadiens et les Red Wings qui possèdent plusieurs excellents clubs de calibre inférieur, on tente d'affaiblir les meilleurs. C'est le nivellement à la Russe, par la tête. Au lieu de faire progresser les retardataires on veut arrêter les progressifs. Belle manière en effet de servir le hockey. Espérons que Mlle Margaret Norris, qui est la propriétaire des Red Wings, va s'opposer à ce que le règlement soit changé. Comme elle doit avoir autant d'influence que son frère, James D., qui a juré de doter Chicago d'un club gagnant, ce règlement ne sera peut-être pas mis en vigueur et le hockey restera un jeu où les meilleurs et ceux qui suivent le mieux les règlements remportent des victoires méritées.

Lutte à mort?

Le commissaire Julius Helfand n'est pas facile à intimider. Lorsque des personnages qu'il n'a pas hésité à qualifier de "gangsters" ont voulu le faire chanter en annonçant qu'ils allaient transporter leurs pénates dans un autre état, il n'a pas bronché. Il leur a donné le temps de jouir de leur petite victoire, puis s'est porté à l'attaque, demandant à toutes les personnes bien pensantes de se rallier à lui dans sa lutte pour libérer la boxe des tentacules qui menacent de l'étrangler. La bataille qui va suivre sera intéressante à surveiller. Helfand assistera à la réunion annuelle de la National Boxing Association et si cette association accepte de le suivre dans sa croisade contre les mauvais éléments qui empoisonnent la boxe, ce sport finira peut-être par se libérer de ses chaînes. Il y a toujours la possibilité que le gouvernement des Etats-Unis décide de faire enquête sur ce qui se passe dans ce domaine. Nous aimerions qu'on cite des témoins comme Beau Jack par exemple, pour qu'il raconte ce qu'il est advenu de son argent. Il serait intéressant d'entendre Kid Gavilan parler de son gérant, George Gainford, qui était à la fois le gérant de son adversaire favori, Ray Robinson.

Depuis que la boxe, grâce à la télévision, est devenue un spectacle familier pour des millions de personnes des deux sexes, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, des gens peu scrupuleux se sont emparés de ce sport, ont arrangé des batailles, ont donné des chances et des matches à des pugilistes nullement capables de se mériter ces combats autrement que par les manigances de leurs gérants, ont incité les gogos à parier sur les résultats de ces matches, ce qui a amené la série la plus étonnante de surprises et de revers imprévisibles dans toute l'histoire de la boxe américaine. Il fallait du courage pour affronter ces gens et leur faire comprendre que l'heure de la justice était enfin arrivée. Julius Helfand a eu ce courage et pour peu que les honnêtes gens l'appuient dans sa lutte, la boxe devra s'amender ou devenir, comme autrefois, un sport hors la loi.

La Bible ne s'oppose pas à l'enfantement . . .

(Suite de la première page)

souffrances de l'accouchement ou les adoucit, la mère peut l'accepter sans aucun scrupule de conscience. Mais elle n'y est pas obligée.

"En cas d'un succès partiel ou d'échec, elle sait que la souffrance peut devenir une source de bien, si on la supporte avec Dieu et par obéissance à sa volonté. La vie et la souffrance du Seigneur, les douleurs que tant de grands hommes ont supportées et même cherchées, grâce auxquelles ils ont mûri, grandi jusqu'aux sommets de l'héroïsme chrétien, les exemples quotidiens, l'acceptation résignée de la croix, que nous avons sous les yeux, tout cela révèle la signification de la souffrance, de l'acceptation patiente de la douleur dans l'économie actuelle du salut, pendant le temps de cette vie terrestre."

Traditions fausses

"De même, a dit en conclusion Pie XII, en punissant Eve, Dieu n'a pas voulu défendre et n'a pas défendu aux mères d'utiliser les moyens qui rendent l'accouchement plus facile et moins douloureux. Aux paroles de l'Ecriture, il ne faut pas chercher d'échappatoire: elles restent vraies dans le sens entendu et exprimé par le Créateur: la maternité donnera beaucoup à supporter à la mère. De quelle manière précise Dieu a-t-il conçu ce châtiment et comment l'exécutera-t-Il? L'Ecriture ne le dit pas. Certains prétendent que l'enfantement fut, aux origines, entièrement indolore et ne devint douloureux que plus tard, (peut-être à la suite d'une interprétation erronée du jugement de Dieu) par le jeu de l'auto et de l'hétérosuggestion, des associations arbitraires, des reflexes conditionnés et à cause des comportements fautifs des parturientes. Jusqu'ici, toutefois, ces affirmations dans leur ensemble n'ont pas été prouvées. D'autre part, il peut être vrai qu'un comportement incorrect, psychique ou physique, des parturientes soit susceptible d'accroître fortement les difficultés de la naissance et les ait accrues en réalité.

La science et la technique peuvent donc utiliser les conclusions de la psychologie expérimentale, de la physiologie et de la gynécologie (comme dans la méthode psychoprophylactique), afin d'éliminer les sources d'erreurs et les reflexes conditionnés douloureux et de rendre la parturition aussi indolore que possible, l'Ecriture ne le défend pas.

Hommage à la mémoire du ministre des Postes

OTTAWA — L'immeuble fédéral d'un demi-million de dollars qu'on est à construire à St-Jean sera nommé "Edifice Côté" afin d'honorer la mémoire du ministre des Postes, l'hon. Alcide Côté, décédé en août dernier. Le ministère des Travaux publics a révélé qu'on désignera ainsi à l'avenir les nouveaux édifices fédéraux d'après les noms de personnes qui se sont signalées dans le domaine de la politique fédérale. Le nouvel immeuble sera terminé avant la fin de l'année et logera le service des postes, celui de l'assurance-chômage et un bureau de l'Office national du film.

Le pape aurait étudié le russe, l'été dernier

VATICAN — Le pape aurait étudié le russe l'été dernier, pendant son séjour à Castelgandolfo. L'hebdomadaire **Europeo**, qui se fait l'écho de ce bruit, rapporte qu'un prélat aurait vu en effet sur la table de travail du St-Père une grammaire russe, dans les pages de laquelle étaient insérées des feuilles couvertes de notes.

D'autre part, suivant la même source, un religieux très versé dans la langue russe aurait fait de fréquentes visites, l'été dernier, à la villa papale, ce qui corroborerait ce bruit.

Dans les milieux ecclésiastiques, on déclare ne pas posséder d'éléments confirmant que Pie XII s'est effectivement consacré à l'étude de la langue russe, mais on relève qu'étant donné la facilité avec laquelle le souverain pontife a appris et parle, outre l'italien et le latin: le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le portugais, il ne serait pas étonnant qu'il ait voulu connaître aussi cette langue.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan
NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!
Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: C.-L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.
ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Lettre de Paris

Le gouvernement français de demain

Après le surprenant scrutin du 2 janvier, une double question s'est immédiatement posée à l'esprit des observateurs français et étrangers: qui va gouverner la France? Et avec quelle majorité?

Beaucoup ont pu penser et dire que la nouvelle assemblée serait ingouvernable. Mais au lendemain des élections de 1951, la situation apparaissait, de ce point de vue, plus dramatique encore. Flanquée sur sa droite de 120 députés gaullistes et sur sa gauche de 100 députés communistes, décidés les uns et les autres à provoquer la mort violente de la IVe République, cette assemblée était, elle aussi, difficilement gouvernable. Et pourtant, elle a duré quatre ans et demi, tuant sous elle, il est vrai, pas moins de sept ministères, et accumulant les maladresses et les incohérences jusqu'à provoquer sa propre dissolution.

☆ ☆ ☆

La nouvelle assemblée se retrouve avec 150 députés communistes et 52 députés "poujadistes". Le nombre des opposants au régime est donc légèrement inférieur à ce qu'il était en 1951 et, théoriquement, la situation politique et parlementaire n'a pas changé, d'un début de législature à l'autre.

Cependant, la mise sur pied d'une majorité de gouvernement s'avère infiniment plus difficile et délicate qu'en 1951. Pourquoi? Tout simplement parce que l'entreprise Mendès-France a dressé les uns contre les autres — et de façon violente — les partis nationaux appelés à se retrouver demain au gouvernement. L'ancien président du Conseil, qui n'a jamais pardonné, à ceux qui l'ont renversé, sa chute retentissante du 5 février 1955, a voué ses adversaires à la malédiction du corps électoral. Il s'est particulièrement acharné sur le M.R.P., et son plus fidèle supporter, M. François Mauriac, n'a pas craint de transgresser les règles de langage de l'Académie française pour inviter les électeurs à "démerpeiser" la France.

En accablant ainsi la majorité sortante, et en proclamant à tous les échos: "il faut que ça change", M. Mendès-France n'a pas seulement causé des blessures et fait naître des ressentiments qu'il lui sera difficile de surmonter; il a également, involontairement sans doute, mais sûrement, libéré d'un seul coup les innombrables mécontentements des Français qui dès lors, amers ou furieux, se sont tournés non point vers les formations mendessistes du Front Républicain, mais vers les extrêmes. Et si le parti communiste n'a pas obtenu, le 2 janvier, un pourcentage de voix supérieur à 1951, il a pu récupérer les 50 sièges que le jeu des apparentements lui avait alors enlevés; cette récupération a été largement facilitée par la désunion des partis centristes, et par la poussée du mouvement Poujade qui, en enlevant plus de 2,500,000 voix à ces partis, les a empêchés de bénéficier de la prime majoritaire des apparentements.

☆ ☆ ☆

Ce double phénomène a provoqué des dégâts dans toutes les formations autres que le communisme et le poujadisme. M. Mendès-France en a subi les effets autant que M. Edgar Faure et que le M.R.P. Le journal officiel du Front Républicain, l'**Express**, nous en fourni involontairement la démonstration.

Avant le scrutin du 2 janvier, ce journal avait établi un critère "infaillible" pour déterminer l'orthodoxie des députés sortants se réclamant de l'étiquette Front Républicain. Etaient dignes, selon l'**Express**, de recevoir l'investiture de M. Mendès-France, tous ceux qui ont voté en sa faveur au Palais Bourbon, lors de sa chute de février 1955. Ces fidèles étaient alors 273; en comptant bien aujourd'hui, et en ajoutant encore les nouveaux élus "mendessistes" du 2 janvier, le Front Républicain peut à peine revendiquer 160 sièges dans la nouvelle Assemblée. Les cris de victoire lancés par l'**Express**, au lendemain du scrutin, et les mines triomphantes de M. Mendès-France n'y changeront rien: le Front Républicain a essuyé un échec qui, compte tenu des espoirs et des ambitions que nourrissaient ses partisans, est plus grave encore que les revers infligés à la coalition Edgar Faure. Au reste, si trois des ministres de celui-ci ont été battus le 2 janvier, pas moins de neuf des anciens ministres de M. Mendès-France ont mordu la poussière!

Les observateurs politiques ont manifesté une certaine surprise devant le succès électoral remporté par M. Poujade et ses formations, qui arrivent soudainement au Palais Bourbon avec 52 députés. C'était mal connaître l'ampleur du mouvement de protestation contre l'injustice fiscale déclenché il y a deux ans à peine par le libraire de St-Céré. C'était aussi sous-évaluer la force politique mise en branle par la colère et l'amertume de centaines de milliers de commerçants, d'artisans et de petits industriels qui se croient persécutés par le fisc. Ici même cependant, nous avions en mars 1955 attiré l'attention sur ce mouvement Poujade et estimé alors sa force électorale à 3 millions de suffrages (voir l'article: "Un petit libraire de chef-lieu de canton ébranle fortement les bases de la politique française").

Il n'en reste pas moins que M. Poujade, "homme quelconque" de la politique française, s'est présenté au corps électoral sans aucun programme: le slogan: "Sortez les sortants", qui ressemble étrangement au "Faut que ça change" de M. Mendès-France a suffi pour mobiliser une foule d'électeurs mécontents. Mais quel rôle joueront ces nouveaux députés, spécialisés jusqu'à présent dans le sac des bureaux du fisc et les démonstrations antiparlementaires. Nul ne peut encore le prévoir. Mais penser que Poujade est un nouveau de Gaulle, voire un Hitler jailli du tombeau, c'est, tout au plus, une plaisanterie de mauvais goût!

Que va-t-il se passer maintenant? Ni la coalition gouvernementale animée par MM. Edgar Faure, Pinay et Teitgen (220 sièges environ), ni le Front Républicain de M. Mendès-France (160 sièges environ), ne peuvent prétendre gouverner l'un sans l'autre, mais ils peuvent se neutraliser mutuellement. Là est évidemment le danger grave qui pèse sur la politique française.

On peut donc envisager avec inquiétude, du point de vue de la politique générale comme du point de vue catholique, l'hypothèse de la reconstruction du Front Populaire. Il faut, en effet, s'attendre sur ce point à une nouvelle offensive communiste pour tenter d'obtenir sur le plan parlementaire et gouvernemental, cette alliance avec le parti socialiste et avec M. Mendès-France, que ceux-ci ont refusée sur le plan électoral. Ni les socialistes ni les mendessistes ne paraissent disposés à s'allier avec les hommes de Moscou pour gouverner la France. Cependant, si les communistes proposent, d'entrée, une alliance tactique sur le problème de la laïcité (par exemple s'ils prennent l'initiative de réclamer dès la réunion de la nouvelle assemblée l'abrogation des lois scolaires favorables à l'enseignement catholique), il sera difficile aux socialistes et aux amis "laïques" de M. Mendès-France de refuser leur concours. Ceux-ci auront alors le doigt dans l'engrenage, et ils ne pourront que très difficilement se dégager.

☆ ☆ ☆

On peut espérer pour toutes les raisons graves que l'on devine, que cette manoeuvre, si elle se produit, sera déjouée par le sang-froid et la compréhension des partis nationaux.

Mais cela suppose qu'une réconciliation se produira entre MM. Edgar Faure et Mendès-France d'une part, entre la coalition gouvernementale sortante et le Front Républicain d'autre part.

Dès la rentrée de la nouvelle Assemblée (19 janvier), le gouvernement Edgar Faure, encore en fonctions, remettra sa démission au président de la République. Quel sera son successeur? Il est fort probable que, pour demeurer fidèle à la loi du balancier politique, M. René Coty fera appel à une personnalité du centre-gauche. M. Mendès-France sera-t-il candidat? C'est bien peu probable, et sans doute l'ancien président du Conseil laissera-t-il à ses alliés socialistes le soin de raccommoder la porcelaine brisée avant et pendant la campagne électorale. Car les républicains populaires et la plupart des modérés sont plus enclins à collaborer avec le parti socialiste qu'avec M. Mendès-France, dont le "style" et les méthodes, plus que le programme politique, les indisposent.

☆ ☆ ☆

Diverses personnalités socialistes pourraient être sur les rangs pour prendre la direction d'un gouvernement centre-gauche appuyé par le M.R.P. et les amis de M. Pinay. Cependant, compte tenu des frictions et des heurts qui se sont produits entre l'ancienne majorité et le parti socialiste, un homme paraît tout indiqué pour activer la réconciliation. Cet homme, c'est M. Paul Ramadier, ancien président du Conseil socialiste.

Ecarté du Palais-Bourbon par son échec électoral de 1951, mais réélu le 2 janvier, M. Ramadier n'a pas participé aux joutes et aux luttes de la dernière législature. Son expérience gouvernementale est grande, et son sens des affaires politiques, développé; c'est un conciliateur, mais il conserve le mérite d'avoir, en 1947, mis les communistes en demeure de quitter le gouvernement qu'il présidait alors.

D'autres noms socialistes figurent sur la liste des présidents "possibles": MM. Pineau, Lacoste, Guy Mollet. Mais il est évidemment trop tôt pour avancer un pronostic.

Une chose est certaine: la France souffre depuis longtemps, et gravement, d'une dépression politique. Il n'est que temps qu'elle ait à sa tête un gouvernement qui gouverne, soutenu par une majorité consciente de ses devoirs et de ses responsabilités qui, à l'aube de 1956, sont immenses.

Maurice HERR.



La petite **Elaine Leong** donne l'exemple à bien de petits Canadiens français en ajoutant à ses études celle de sa langue maternelle. Agée de six ans, elle fait tous ses devoirs de grade I et s'applique ensuite à écrire le chinois à la maison, au grand plaisir de son père, M. Sing Leong, de Brooklyn. (CW)

Billet du samedi

Robert Emmet Sherwood, dramaturge américain

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Robert Emmet Sherwood était l'un des plus sérieux espoirs du théâtre américain. Il n'était plus très jeune, mais il restait jeune par sa façon de se renouveler, sa recherche de l'actualité, l'attention qu'il portait aux idées susceptibles d'interprétation dramatique. Il vient de mourir d'une crise cardiaque, à 59 ans.

Il travaillait beaucoup et il s'en va, comme nombre de ceux qui travaillent, de la foudroyante maladie qui les attend souvent entre cinquante et soixante ans. Alors qu'elle venait de prendre Bernard de Voto, un autre écrivain américain, elle le terrasse dans les vingt-quatre heures qui suivirent. Le tribut payé chaque année à la trombose est effroyable.

Sherwood laisse une oeuvre considérable, après une vie remplie. Il s'intéressa surtout au théâtre, où il déploya un talent véritable et un sens peu ordinaire du comique, mais il se manifesta aussi dans d'autres genres. On lui doit, par exemple, une biographie de David Lloyd George, écrite à la demande de lord Beaverbrook, qui lui fournit des documents inédits sur l'ancien premier ministre britannique; un ouvrage sur **Roosevelt and Hopkins;** un roman, **The Virtuous Knight** (1931), publié en Angleterre sous le titre de **Unending Crusade;** des essais et des adaptations. Il fut, à quatre reprises, honoré d'un prix Pulitzer.

* * *

C'est au théâtre qu'il se distingua le plus, et ses pièces sont d'une telle qualité qu'elles lui valurent trois fois le Pulitzer. Son quatrième prix lui échut pour l'ouvrage consacré à Roosevelt et Hopkins.

Comme la plupart des écrivains obligés de gagner leur vie, Sherwood débuta dans le journalisme, où il se fit vite remarquer, au point d'attirer l'attention des directeurs de "Vanity Fair" et se voir offrir par eux la critique du cinéma dans cette importante revue.

Il débuta à la scène en 1927, avec **The Road to Rome,** qui prit le public par surprise et donna lieu à des représentations de l'est à l'ouest du pays. C'était là une comédie dirigée contre le militarisme et la guerre, au temps d'Hannibal. Vinrent ensuite, en rapide succession, **The Love Nest** (1927), **The Queen's Husband** (1928), **Waterloo Bridge** (1930), **This is New York** (1930), **Reunion in Vienna** (1931), **The Petrified Forest** (1935), **Idiot's Delight** (1936). Après une adaptation du **Tovarich** de Jacques Deval en 1936, il donna encore deux de ses meilleures oeuvres: **Abe Lincoln in Illinois,** en 1938, et **There Shall Be No Night,** en 1940. Cette dernière production lui valut le prix Pulitzer, comme **Idiot's Delight.**

Sherwood pensait longtemps ses pièces, avant de les coucher sur le papier. Il les écrivait ensuite en quelques semaines, quand il tenait pour ainsi dire ses matériaux dans sa main.

* * *

Sherwood était un dramaturge à idées, non pas un amuseur préoccupé de la seule recette et prêt à lui tout sacrifier, y compris les convenances, la morale et sa dignité d'homme. Il haïssait la guerre, qu'il jugeait inutile pour n'avoir jamais donné de résultats constructifs, depuis qu'il est des hommes, et qui se battent. Trois au moins de ses pièces ont la guerre pour thème et la condamnent, dont la dernière en date.

L'auteur se révéla puissant dans une autre veine, avec **Abe Lincoln in Illinois,** qui traite du futur président des Etats-Unis en ses jeunes années, et de la sérieuse préparation qu'il donna à sa vie. Inquiet des attaques dirigées contre les principes démocratiques, tels que compris en Amérique, Sherwood voulut les mettre en relief et s'appuya sur la biographie de Lincoln, libérateur des Noirs et champion de l'unité nationale en son pays, pour illustrer la thèse à défendre.

L'homme a un don inné de la comédie intelligente, qui imprègne les événements et marque les relations entre humains, à la condition qu'on l'aperçoive. Il va sans dire qu'il n'y a rien en lui du grotesque, du bouffe, et que les amateurs de "slap-stick" sauraient goûter.

Sherwood naquit à New Rochelle, dans l'Etat de New-York, le 4 avril 1896, dans une famille de la haute bourgeoisie où les arts étaient à l'honneur et les préoccupations politiques, constantes. Après ses études à la "Milton Academy" et à l'Université Harvard, il fut soldat pendant la première guerre mondiale, gazé à Arras, blessé à Amiens. C'est sans doute de cette expérience que date sa haine de Mars, de la guerre et des guerriers.

L'ILLETTRE.

Nouvelle hiérarchie en Afrique française

Comme plusieurs journaux l'ont annoncé, le St-Père vient d'instituer la hiérarchie catholique dans les territoires de l'Afrique française dépendant de la Propagande. La mesure intéresse cinquante et un vicariats ou préfectures apostoliques qui comptent trois millions et demi de catholiques et un demi-million de catéchumènes sur une population totale de quarante millions.

Ces vicariats et préfectures constituent maintenant onze provinces ecclésiastiques. S. Exc. Mgr Lefebvre a été nommé archevêque de Dakar et délégué apostolique de tout le territoire. Après sa nomination, le nouvel archevêque se rendit à Rome, remercier le Souverain Pontife, puis il fit un voyage en Europe et en Amérique pour recruter des aides. Voici le résultat de sa tournée de recrutement. La Compagnie de St-Sulpice a accepté le Grand Séminaire d'Ouidah; les Frères de St-Gabriel, les Frères du Sacré-Coeur et les Frères des Ecoles chrétiennes ont pris en charge les Ecoles normales, respectivement du Sénégal, de la Guinée et du Dahomey. Des religieuses canadiennes arrivent: les Hospitalières de St-Joseph de Montréal, les Réparatrices du Divin Coeur, de Montréal, les Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Et une vingtaine de congrégations françaises envoient aussi des religieuses.

MOSCOU — L'agence de nouvelles Tass rapporte que Mme Aziz Agabekova, d'Essentuki, dans la partie septentrionale du Caucase, a célébré, le 4 janvier, son 120ème anniversaire de naissance.

Elle compte 21 enfants, dont deux filles qui ont dépassé leur 90ème année.

La Chronique ... internationale

par André LAFLECHE

Les élections générales françaises n'ont fait qu'accentuer les divisions. — De nombreux problèmes non résolus assombrissent encore l'horizon international.

Les élections générales françaises n'ont pas donné les résultats espérés. La division est plus grande que jamais. Et la faiblesse des coalitions qui ne manqueront pas de se succéder au pouvoir accentueront davantage les vices des structures parlementaires.

Résumons à larges traits, d'après les premiers chiffres obtenus, le scrutin du 2 janvier: le groupement de centre-droite dirigé par M. Faure: 179 députés; le front républicain formé par M. Mendès-France, 148; les communistes, 145; les poujadistes, 51; les gaullistes, 16, et le groupe d'extrême droite, 4. Le centre-droite a obtenu le plus grand nombre de voix, suivi d'assez près par le front républicain. Le parti communiste a obtenu à peu près le même nombre de voix, bien que le jeu de la redistribution parlementaire lui ait accordé un bien plus grand nombre de sièges. Un parti communiste qui compte environ 150 députés, voilà qui représente une menace sérieuse. Les commentateurs ont beau s'efforcer à minimiser ce résultat, il n'en reste pas moins que les communistes ont remporté un succès éclatant, dont les conséquences se feront sentir sur la politique française.

Poujadistes et front républicain

L'autre grande surprise du scrutin a été le succès tout à fait inattendu du mouvement poujadiste qui compte plus de 50 députés. Sous la direction de Pierre Poujade qui n'a pas lui-même posé sa candidature, le nouveau mouvement représente une protestation collective contre les impôts qui écrasent le contribuable français. Poujade se plaint avec raison du nombre croissant de fonctionnaires inutiles et des frais administratifs que cet état de chose entraine.

Quant au front républicain dirigé par Mendès-France, il représente, malgré le nombre de votes recueillis et le nombre de députés élus, un échec relatif. Formé en marge de la centre-droite de Faure et en protestation contre la politique du gouvernement défait, il n'a pas obtenu les faveurs populaires. Mais il affaiblit la centre-droite. Il l'empêche de former un gouvernement cohérent et stable.

L'extrême droite est réduite à presque rien, tandis que le mouvement gaulliste s'en va doucement vers l'annihilation totale. Le mouvement gaulliste, qui a vu le jour après la Libération, ne correspond plus aux besoins de l'heure et la faiblesse de sa direction éclate au grand jour.

Vices de structures

En somme, avec des chiffres différents, on se retrouve avec le même problème fondamental: celui de la faiblesse des coalitions fondamentales. Ce qu'il faut à la France, pour régler ses problèmes intérieurs, pour faire face aux crises de la France coloniale et pour maintenir une politique étrangère ferme, c'est un gouvernement stable, assis sur une majorité parlementaire suffisante. La multiplication des partis ne donne rien de bon à notre ancienne mère-patrie. Mieux vaudrait pour elle se donner un parlement à deux ou trois partis, un peu comme l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis. C'est ce qu'a bien compris M. Faure. Mais au moment où il tentait de l'obtenir, Mendès-France, qui n'a rien du Français de vieille souche, l'en a empêché, en se séparant de sa formation parlementaire et en tentant de créer un front républicain qui ressemblait, dans ses tendances et son idéologie, au défunt Front populaire de Léon Blum.

On pensera ce qu'on voudra, mais la France, en face de la menace communiste grandissante, a besoin d'un gouvernement fort, stable, capable de se faire respecter à l'intérieur comme à l'extérieur. La France a aussi besoin d'un homme, d'un grand chef d'Etat, d'un politique sagace et fort. Que Dieu veuille le lui donner!

Un peu partout dans le monde

L'année 1955 s'est terminée avec plusieurs problèmes non résolus. La question du Proche-Orient domine les préoccupations immédiates. Le nouveau chef du parti travailliste anglais, M. Gaitskell, entend réclamer un débat sur les envois d'armes à l'Egypte: il n'hésitera pas à retarder le départ de sir Anthony Eden pour Washington en vue d'atteindre ses fins. M. Gaitskell et son parti sont loin d'être satisfaits des explications officielles. Des armes anglaises ont été vendues à la Belgique, puis de là réexpédiées à l'Egypte. C'est le vieux jeu commercial qui brouille les principes établis et viole les ententes.

Sur un autre continent, la paix est loin d'être assurée. De la côte continentale, les communistes chinois bombardent les îles nationalistes qui servent d'avant-postes à Formose. La septième flotte américaine sillonne toujours les mers environnantes, de sorte qu'on peut s'attendre l'un de ces jours à un incident international majeur. Les Américains se sont engagés à défendre Formose, mais on se demande s'ils se porteraient au secours des petites îles qui vont de la côte chinoise à la grande île nationaliste.

En Argentine, divers groupements demandent qu'on fasse un procès à l'ancien dictateur Peron et à son régime. Comme Peron est en exil, un tel procès ne donnerait rien de tangible: il servirait tout au plus la propagande du nouveau gouvernement argentin.

Semaine de prière pour l'Unité chrétienne

A la veille de mourir, le Christ a prié pour que tous ses disciples soient un, comme Lui et Son Père ne sont qu'Un.

Infidèles au voeu angoissé du Seigneur, les chrétiens sont à présent séparés les uns des autres, divisés les uns contre les autres: catholiques, orthodoxes, anglicans, protestants, etc. Ce n'est pas cela que le Christ a voulu, chrétiens d'aujourd'hui! Si l'on ne peut nous faire personnellement grief de ces divisions consommées par nos pères, ne devons-nous pas, en conscience, avoir à coeur de faire tout ce qui dépend de nous pour y mettre fin?

Les diverses confessions chrétiennes consacrent chaque année les jours du 18 au 25 janvier à une prière plus fervente pour obtenir de Dieu qu'Il réunisse tous les chrétiens dans l'unité qu'Il a voulue pour son Eglise. Joignons-nous à cette prière pour nous pénétrer tous de l'importance de cette cause, celle même de l'Eglise, exciter en nous le désir de l'Unité plénière, et former le propos de créer, peu à peu, en nous et autour de nous, un climat favorable à sa réalisation. Ainsi commencerons-nous de répondre aux voeux du Sauveur: "Qu'ils soient un, Père, afin que le monde croie que tu m'as envoyé".

La prière officielle est la suivante:

Ant. Que tous soient un, Père, comme Vous en moi et moi en Vous; qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que Vous m'avez envoyé.

V. Je te dis que tu es Pierre.

R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Prions. Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres: je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, ne considérez pas mes péchés mais la foi de votre Eglise. Daignez lui donner, selon votre volonté, la paix et l'union à Dieu, qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Il suffit cependant de formuler l'intention générale pour toute l'Octave et de réciter chaque jour des prières ordinaires: Je vous salue, Marie; Notre Père, etc.

Les nouveaux riches en Pologne

Une classe de nouveaux riches se forme actuellement en Pologne: elle est constituée par les spéculateurs, car depuis les deux dernières années, la spéculation a changé de nature. Alors qu'elle était dispersée, elle se concentre actuellement aux mains de quelques-uns, dont les fortunes s'accroissent de différentes manières: le détournement de la production qui est écoulée par eux au marché parallèle, et surtout au marché noir; l'achat et la vente illégaux de l'or, des devises étrangères, du cuir, du bétail, des articles de textile, des produits chimiques, etc., les commandes légales passées par des entreprises d'Etat, pour des articles ou matières premières dont elles ont un besoin urgent. Ces brasseurs d'affaires ont des amis dans tous les milieux économiques, politiques, judiciaires, etc., ce qui leur assure l'impunité.

A la Chambre ... des Communes

par Jean Daniel

Nombre de problèmes d'importance seront étudiés au cours de la nouvelle session. — Quelles seront les dispositions prises par le gouvernement pour venir en aide aux producteurs de blé?

OTTAWA — Il semble bien qu'au cours de la session qui vient de commencer les questions qui soulèveront le plus de débats seront: les nouvelles propositions fiscales que soumettra Ottawa aux provinces en vue de remplacer les ententes fiscales actuelles qui demeureront en vigueur jusqu'en 1957; le règlement du problème causé par les surplus de blé; et enfin, toute la question du commerce extérieur qui comprend celle de la transformation au pays même de nos produits bruts.

Offres généreuses

Les propositions fédérales en marge du partage des revenus entre les différents gouvernements du pays sont très généreuses. On dit même qu'elles dépassent en générosité les nouveaux plans d'ententes fiscales brièvement élaborés lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, l'automne dernier.

Le nouveau programme du partage des sources de revenus serait non seulement plus généreux pour les provinces, mais il pourrait être accepté par les dix provinces sans exception. A tout événement, selon la nouvelle formule, la province de Québec pourrait recevoir autant sans signer une entente avec Ottawa que si cette province décidait de conclure une entente avec Ottawa à ce sujet. La nouvelle formule aurait, de plus, l'avantage d'éviter la double imposition de taxes dans la province de Québec ou dans les autres provinces qui décideraient de se prévaloir de leur droit à la taxation directe.

Certains estiment que les octrois fédéraux aux provinces se chiffreraient à environ $500 millions, soit $33 millions de plus que les sommes actuellement octroyées aux provinces par le fédéral.

Taxe provinciale

Pour ce faire, le gouvernement fédéral se priverait de taxer le revenu des particuliers et celui des corporations et cela jusqu'à une certaine limite. Le fédéral permettrait aux provinces d'imposer une taxe, au taux fédéral, de 10 à 12 p. 100 sur le revenu des particuliers, et de 8 à 9 p. 100 sur le revenu des corporations.

On dit aussi que la nouvelle formule tiendra compte du pourcentage du revenu dans la province la plus riche pour l'appliquer dans les provinces les moins favorisées.

En somme, il s'agit d'une formule qui vise à une répartition plus juste des sources de revenus partout au pays afin que le standard de vie soit le même dans toutes les provinces.

Au cours de la conférence fédérale-provinciale d'octobre dernier, il avait été question de ces nouvelles propositions fiscales. On avait alors simplement parlé du projet dans ses grandes lignes. Durant deux longues séances du cabinet qui ont précédé l'ouverture de la session, on aurait mis la dernière main à cette nouvelle formule.

Aide aux producteurs de blé

A l'heure où sont écrites ces lignes, on ne connaît guère dans le détail les dispositions fort importantes que prendra le gouvernement fédéral pour venir en aide aux producteurs de blé. Plusieurs croient qu'il s'agit d'une mesure à long terme et passablement coûteuse. Le surplus de certains de nos produits agricoles et l'exportation de quelques matières premières feront l'objet de vives controverses au cours de la session qui commence.

Les conservateurs, qui auront un congrès à Ottawa dans quelques jours, estiment que la politique du gouvernement devrait être modifiée fondamentalement en ce qui a trait au commerce extérieur. Sans le dire explicitement, il semble bien que les conservateurs voudraient que le Canada retourne à cette ancienne politique conservatrice visant l'élévation de barrières tarifaires. A tout événement, l'opposition officielle précisera prochainement son attitude à ce sujet, soit aux Communes, lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, soit lors de son congrès annuel au Château Laurier à Ottawa.

Réconfort de Pie XII à l'archevêque de Milan

CITE DU VATICAN — A la suite de l'attentat à la bombe commis contre l'archevêché de Milan, le pape a fait parvenir la dépêche suivante à Mgr Giovanni Battista Montini:

"Nous apprenons avec une vive douleur la nouvelle de l'acte commis contre l'archidiocèse de Milan. En invoquant la miséricorde divine pour ceux qui ont perpétré un acte que tous les esprits droits condamnent, nous désirons faire parvenir le réconfort de notre bénédiction apostolique à Votre Excellence et au diocèse métropolitain de Milan tout entier, dont nous savons combien il nourrit d'affection pour son zélé pasteur."

Un vétéran des missions du Grand Nord décédé

FORT SMITH — Le dimanche 25 décembre dernier mourait, à l'hôpital Ste-Anne de Fort Smith, le R. P. Joseph Letreste, O.M.I., un vétéran et pionnier du Grand Nord. Le défunt était âgé de 94 ans et avait célébré le 70ème anniversaire de son ordination sacerdotale le 8 décembre 1954.

Retraites fermées

Nos deux premiers groupes de retraitants seront, nous l'espérons, l'indice que 1956 verra l'affluence aux retraites fermées que nous escomptons depuis longtemps pour la prospérité de l'oeuvre. On comptait 35 élèves de l'Académie Ste-Marie à la retraite d'ouverture; 30 philosophes du Collège St-Boniface sont actuellement à suivre les exercices spirituels de St-Ignace dont plusieurs, à n'en pas douter, dans le but d'orienter définitivement leur vie. La mort inopinée d'un confrère, tué accidentellement, le 1er janvier, et qui devait être du groupe, est pour eux une prédication impressionnante, car à cet âge la mort est plutôt envisagée comme une éventualité à longue échéance.

Si la conviction d'une mort à l'improviste possible pour qui que ce soit nous pénétrait davantage, il se peut que les retraitants afflueraient en plus grand nombre à la Maison des Retraites.

En fin de semaine, nous aurons un groupe d'élèves de l'Académie St-Joseph et, lundi soir, 16 janvier, une trentaine de prêtres des deux clergés feront une récollection de deux jours sous la direction du R. P. Parent, C.Ss.R.

Les cotisations des membres de la Ligue des Retraitants continuent à nous arriver par chaque courrier. Cette aumône annuelle demandée par les constitutions de la Ligue fournit une aide précieuse à l'oeuvre et, nous l'espérons, personne n'oubliera ou trouvera trop ennuyeux de mettre à la poste l'enveloppe préadressée avec l'obole suggérée. Un grand merci à tous ceux qui se sont acquittés de ce geste de reconnaissance vis-à-vis l'oeuvre qui leur procure tant de paix et de sécurité.

Prochaines retraites
JANVIER 1956

13-15 — Elèves de l'Académie St-Joseph. Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

16-19 — Clergé. Prédicateur: R. P. Parent, C.Ss.R.

20-22 — J.A.C. (garçons). Prédicateur: R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

23-27 — Rhétoriciens du collège St-Boniface.

27-29 — Elèves des écoles Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste. Prédicateur: R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

31-3 février — Hommes (St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Laurent, St-Ambroise). Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.



Jean Lagacé, président



Maurice Miron, vice-président

Robert Turenne, secrétaire

Roger Smith, trésorier

Le nouveau Conseil de l'Association des Anciens du Collège s'est réuni le dimanche 8 janvier, pour la première fois depuis l'élection annuelle. Le premier travail fut de choisir l'éxécutif et les comités pour l'année en cours. M. Jean Lagacé, officier de liaison du ministère de l'Immigration, remplace à la présidence Me Alfred Monnin. Le vice-président est M. Maurice Miron, directeur de la Children's Aid Society. Il succède à M. Roland Couture, gérant du poste CKSB. Le nouveau secrétaire sera M. Robert Turenne, ingénieur à Supercrete Ltd., qui succède à Me M. Arpin. M. R. Smith, B. Comm., de la Monarch Life, est réélu au poste de trésorier.

Les autres membres du Conseil sont M. Lucien Daoust, M. Roger Teillet, M.A.L., Me Louis Deniset, M. Emile Pelletier, M. Gérard Pelland, M. Raymond Poitras, M. Lucien Guénette, R. P. Gérard Jolicoeur, S.J., M. Claude Bernier, M. Roméo Verrier et M. Roger Sénécal.

Après avoir voté des remerciements chaleureux aux officiers sortant de charge, le nouveau Conseil s'est mis au travail avec entrain pour promouvoir l'oeuvre commencée.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

La dernière assemblée des Filles d'Isabelle se tint en la salle Jubinville, le mardi 3 janvier. Après un mot de bienvenue de la part de la régente, l'on procéda à la discussion de questions à régler. Notre souper aux fèves aura lieu le vendredi 27 janvier, au Cercle Ouvrier, à 8 h. 30. Qu'on veuille bien le noter.

Ayant appris avec regret la pénible épreuve qui a frappé l'une de nos soeurs, dont trois des enfants périrent dans un incendie qui détruisit la demeure familiale et tout son contenu, les Filles d'Isabelle de St-Boniface organisent un "shower" pour venir en aide à cette famille. Il est aussi question de faire une collecte, dans le même but.

N'oubliez pas notre soirée du mardi 17 janvier, à la salle Jubinville. Bienvenue à toutes.

LA REDACTRICE

Précieux-Sang

Baptêmes

Robert-François-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Boulet.

Lisette-Mona-Marie, fille de M. et Mme Urbain Fillion.

André-François-Joseph, fils de M. et Mme Eugène Adolphe.

Richard-Daniel-Joseph, fils de M. et Mme Rhéal Bohémier.

Marc-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme André Robin.

Ligue de 5 quilles

Equipe	G	P
Les Meteors	5	1
Toupin Lumber	4	2
Flyers	3	3
Les Joyeux	3	3
Aces	3	3
Sunshine	3	3
Leo Electric	2	4
Les Hirondelles	1	5

Dames	
H 1 P — M. Cancade	154
H 3 P — L. Drimes	547
Hommes	
H 1 P — A. Girard	272
H 3 P — A. Girard	663
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	974
H 3 P — Les Joyeux	2557

Le sort des films français à St-Boniface

Il est clair que l'heure n'est pas aux films, surtout peut-être, parmi nous, aux films français. Après un début assez prometteur, la représentation des films du dimanche soir a décliné et chaque représentation en ces derniers temps a entraîné un déficit. Il faut donc convenir que notre population de langue française ne s'y intéresse pas, au moins pas assez pour justifier la dépense hebdomadaire de location et autres frais.

En face de ces essais peu encourageants, la direction a décidé de suspendre les films hebdomadaires. Pour le moment on s'en tiendra à des soirées intermittentes qui seront annoncées en temps pour permettre aux amateurs de se rendre au théâtre Paris. Il est malheureux que nous soyons forcés d'en venir à cette mesure qui ressemble à une défaite, mais nous n'avons pas d'autre alternative. Et si notre public ne répond pas aux soirées qui auront lieu de temps à autre, il faudra cesser définitivement de faire paraître des films français.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Au début de 1956, la Fédération offre à tous ses membres et amis ses souhaits les plus sincères pour une année Sainte, Heureuse et Prospère.

Vu la température très froide, notre section ne tiendra aucune assemblée ce mois-ci. La prochaine assemblée aura lieu le 8 février prochain. On fixera alors la date du déjeuner annuel; un comité de nomination sera aussi choisi en vue des élections qui suivront ce déjeuner.

A l'assemblée de décembre, Mme J.-E. Cossette, présidente depuis cinq ans, a donné sa démission. Il faudra choisir une nouvelle présidente qui continuera le beau travail accompli depuis 37 ans au sein de la Fédération.

L'assemblée du 8 février aura lieu à 8 h. 15 p.m., dans une classe de l'école du Précieux-Sang.

Nous espérons que tous les membres feront un effort pour assister à cette assemblée très importante.

Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface no 3158

Souhaits

Voilà le temps des fêtes disparu et Après-Tout n'a pas eu l'occasion de vous faire ses souhaits de la Nouvelle Année. Que l'année 1956 soit pour tous les Chevaliers une année de prospérité, de bonheur et surtout une année de dévouement pour la grande cause de Dieu, notre foi catholique.

Assemblée

La dernière assemblée a été courte mais bien remplie; l'assistance, pas trop nombreuse, car beaucoup de sièges étaient restés vides. C'était peut-être à cause du changement de local. Le G.C. s'excuse auprès de vous d'avoir manqué de précision et d'avoir indiqué la salle Jubinville alors qu'il aurait dû indiquer la salle Ste-Cécile comme lieu de rendez-vous. Toutefois, de vieux Chevaliers sont venus à cette occasion renouveler leur sang de Chevalier et nous présenter leurs souhaits. On remarquait les Frères Croteau et Bruyère, tous deux Chevaliers depuis de nombreuses années. Ils ont fait leurs remarques surtout à propos du recrutement et du comité des malades. Attention donc: le comité des malades et le comité de recrutement.

Remerciements

Nous remercions les Routiers qui manifestent beaucoup de dévouement "continu" pour le Club Sportif qui est une oeuvre des Chevaliers. Toutefois, c'est à se demander si c'est bien une de nos préoccupations, lorsqu'on voit les Routiers tant collaborer et les Chevaliers... point d'interrogation.

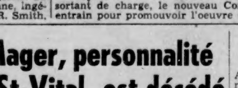
Félicitations

Au Grand Chevalier pour sa nouvelle petite fille qui est, à ce qu'on dit, aussi en santé que son père.

Malade

Le Frère Mouilliérat est actuellement malade chez lui. Le Frère aumônier nous apprend qu'il lui a fait une visite salutaire. Sans doute, son allure... qui respire la santé, n'est pas sans apporter quelque espoir à un malade.

APRES-TOUT



M. Jules Mager, personnalité en vue de St-Vital, est décédé

ST-VITAL — Le vendredi 23 décembre est décédé à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 71 ans, M. Jules Mager, citoyen bien connu de St-Vital. M. Mager était natif de St-Vital; son père, Victor Mager, fut l'un des pionniers de la région.

En effet, les Mager sont au Manitoba depuis près de cent ans. Jean Mager, l'ancêtre manitobain, selon la pierre tombale du cimetière de la cathédrale, était venu à la Rivière-Rouge vers 1859. Jean était venu d'Alsace, en passant par les Etats-Unis. On le qualifie de "Capitaine". Victor Mager, fils de Jean, était né en Lorraine le 18 mars 1849. Il est décédé à St-Boniface en 1935. Victor habita St-Vital, là où se trouve le poste des pompiers et où une rue importante continue son nom. Il avait épousé une demoiselle Emerling, en premières noces, et ce fut d'elle que naquirent ses nombreux enfants. En secondes noces il épousa une demoiselle Thomas, qui mourut il y a quelques années seulement. La famille Thomas fut la fondatrice de la brasserie Shea. De l'union de Victor Mager et de sa première épouse naquirent plusieurs enfants dont Georgina, épouse de Victor Guilbault et mère de Mme J. C. Davis, de Joseph Guilbault et d'autres enfants; Joseph, qui épousa une demoiselle Cyr, père de Jean Mager, de Mme Raymond Bernier et de Mme Alphonse Monnin; Gustave et Ferdinand, qui vivent encore. Jules Mager passa sa vie à St-Vital. Il fréquenta l'école Mager, située à proximité de la maison paternelle et plus tard le Collège St-Boniface. De bonne heure il eut une entreprise importante de culture de légumes, industrie qu'il maintint jusqu'à sa mort.

M. Jules Mager avait épousé Mlle Louise Muller, elle-même issue d'une famille alsacienne bien en vue au Manitoba qui a fourni des hommes aussi avantageusement connus que Céleste Muller, inspecteur d'école, Louis et Cyrille, ingénieurs, et autres.

Onze enfants survivent au défunt. Tous sont établis dans la périphérie de Winnipeg, St-Vital et St-Boniface. Ce sont: Félix, Louis, Ernestine (Mme Marriner), Edouard, Emile, Victor, Paul, Wilfrid, Juliette (Mme Philias Ritchot), Camille et Joseph.

Tous les enfants de M. Mager étaient à son chevet durant ses dernières heures. Mme Mager est morte il y a quelque quatre ans.

Funérailles

Les funérailles de M. Mager ont eu lieu à l'église St-Emile, chemin Ste-Anne, St-Vital, au milieu d'un vaste concours de parents et amis qui remplissaient l'église. Le service a été chanté par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé, assisté de MM. les abbés Joseph Bellevance et R. Bélanger, premier curé résidant de St-Emile. Les six plus jeunes fils du défunt agissaient comme porteurs et le deuil était conduit par les trois fils aînés.

M. Mager a été un bienfaiteur insigne de la paroisse St-Emile dont il fut l'un des fondateurs il y a une vingtaine d'années. Il était d'ailleurs d'une charité peu commune et a aidé quantité de bonnes oeuvres. Des milliers de fois il est allé, son marché fait, porter des charges de légumes aux communautés religieuses de la ville. Et ce ne fut là qu'une partie de ses incessantes charités. Il avait aussi l'esprit profondément "catholique". Personne n'a mieux aimé l'Eglise et n'a été plus fier de son affiliation spirituelle. Il avait souvent en poche des brochures comme "The Truth about the Catholic Church" et autres imprimés du genre, qu'il passait aux personnes qu'il rencontrait. "Read this", leur disait-il, et personne n'osait s'objecter!

M. Mager laisse la réputation d'un grand catholique et d'un homme d'une extrême générosité. Ses nombreux amis et ceux qui ont bénéficié de ses largesses se feront un devoir de prier pour lui.

Nos sympathies à sa belle et édifiante famille.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Les Fêtes étant passées, aucune excuse ne pourrait plus justifier notre paresse, d'autant plus que nous avons plusieurs événements heureux à rapporter.

Félicitations

Nous adressons, d'abord, nos plus sincères félicitations à M. Camille Teillet, père du frère Roger Teillet, à qui Notre Saint-Père le pape a accordé la décoration "Bene Merenti" (en français: "A celui qui a bien mérité"). Il s'agit d'une médaille que Rome n'accorde qu'assez rarement aux catholiques qui se sont dévoués de façon extraordinaire pour le bien de l'Eglise. Cette décoration lui sera remise aujourd'hui même, le samedi 14 janvier, à 4 h. de l'après-midi, en la chapelle St-Eugène. Tous sont invités à assister à cette cérémonie.

Nos félicitations s'adressent aussi au frère Jean Lagacé, récemment élu président de l'Association des Anciens élèves du Collège St-Boniface.

Nous offrons également nos meilleurs voeux de succès aux frères Dureault et Marcoux qui viennent d'annoncer, qu'à partir du 1er février, ils pratiqueront le droit ensemble, à leurs nouveaux bureaux, dans l'édifice Great Western, rue Main.

Résolutions

Quel est celui qui n'a pas fait quelques résolutions à l'occasion du Nouvel An? Nous espérons que beaucoup aient décidé d'assister régulièrement à nos assemblées.

Sympathies

Nous avons appris avec douleur l'épreuve qui a affligé la famille Arpin, de St-Pierre-Jolys. Le frère Georges Arpin est membre du Conseil Carillon.

RIGOLETTO

La population catholique d'Angleterre et de Galles a augmenté de 138,000

LONDRES — La population catholique d'Angleterre et de Galles a augmenté de 138,000 en 1955; elle se chiffre maintenant à 3,148,500, suivant les statistiques publiées à Londres par l'Annuaire britannique catholique de 1956. La population catholique de l'Ecosse atteint 764,841, à peu près comme l'an dernier.

Les plus fortes augmentations se sont produites dans les deux diocèses de Westminster et de Southwark, où le nombre des catholiques a augmenté respectivement de 67,000 et de 26,900.

En 1954, note l'Annuaire, le nombre des conversions d'adultes a atteint 11,920, soit 20 de plus que l'année précédente. Au cours de chacune des 20 dernières années, le nombre des conversions d'adultes a oscillé entre dix et douze mille.

PETITE NOTE

Naissance

M. et Mme Claude Gagné (née Anita Tougas) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Pauline, le 2 janvier, à l'hôpital St-Boniface.

Décès

MME ALFRED PAUL

Le mercredi 28 décembre, à l'hôpital St-Boniface, s'éteignait Mme Alfred Paul, de 171, rue Bertrand, à l'âge de 75 ans. Elle était originaire de St-Germain de Grantham, P.Q.

Mme Paul laisse dans le deuil un fils, Hector, et 3 filles, Mmes A. Béliveau, E. Rougeau et A. Fraser, ainsi que 8 petits-enfants et 3 frères, Prime, Albéric et Antonio Neiberrer, de Drummondville, P.Q.

Le service funèbre fut chanté à 9 h., le vendredi 30 décembre, en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire Desjardins dirigeait les funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Paul remercient de tout coeur les parents et amis qui se sont associés à leur deuil récent, soit en leur offrant de nombreux témoignages de sympathies, honoraires de messes, fleurs, etc., soit par visites ou assistance aux funérailles de Mme Paul.

* * *

MME P. SABOURIN

Mme Placide Sabourin (née Flora Clément), de 168, rue Bertrand, est décédée subitement le vendredi 6 janvier à l'âge de 72 ans. Née à St-Jean-Baptiste, elle y passa une grande partie de sa vie et résidait à St-Boniface depuis quelques années seulement.

Survivent à la défunte: 2 fils, Hildège et Ovide, et 2 filles, Mmes J. Gagné, de St-Georges, et A. Glenn, de Winnipeg; 4 frères, Stanislas, Philias, Omer et Adrien Clément, et 2 soeurs, Mmes M. Sabourin et P. Vermette.

Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface, le lundi 9 janvier, à 11 h. L'enterrement se fit au cimetière de St-Norbert. La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Par la voix de **La Liberté et le Patriote**, les membres de la famille Sabourin désirent remercier sincèrement leurs parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie offerts, soit par prières, messes ou fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles de leur bien-aimée mère.

"Les quatre Sergents du Fort Carré", au Paris

Le dimanche soir 15 janvier, on présentera au théâtre Paris un film français qui saura plaire à tous les amateurs par ses qualités artistiques et bien françaises. Il s'agit de "Les Quatre Sergents du Fort Carré", histoire amusante de vie militaire et civile, où se rencontrent d'excellents comédiens qui interprètent leur rôle avec entrain.

Le sergent André Leroy doit rejoindre l'Ecole des Cadres de Sports de Combat sise au Fort Carré d'Antibes. En route il fait la connaissance de deux forains vulgaires et d'une charmante jeune fille, Catherine, qui fut recueillie par ces gens affreux à la mort de ses parents.

André retrouve bien vite au centre de l'Ecole ses trois inséparables amis: Le Guen, Thomelin, Finot et, bon gré mal gré, il doit accepter les divers traitements qu'un parachutiste doit subir à son arrivée.

Intrigue intéressante

Pendant l'entraînement, André pense toujours à Catherine. Par un heureux hasard, le quatuor rencontre la jeune fille affolée, qui tente d'échapper aux griffes du Bohémien. Les jeunes gens la protègent en quelques passes de judo et la font adopter par l'Ecole. André, qui l'aime en secret, n'ose se déclarer de peur que ses amis soient épris d'elle.

Le Forain décide avec un complice de kidnapper Catherine. André est traqué et tous deux sont transportés, attachés, au repaire des bandits qui sont de dangereux trafiquants. Ils réussissent à s'échapper avec le concours de tous leurs camarades et Catherine profitera de la situation pour se déclarer.

L'intrigue assez naïve n'est qu'un prétexte pour nous faire connaître l'Ecole Militaire d'Antibes.

André Hugon, pour conserver au film tout son caractère d'authenticité, a tourné uniquement dans les décors réels. De même qu'il en fut pour "Trois de Saint-Cyr", tourné à la gloire de la célèbre Ecole spéciale militaire. Les moniteurs de l'Ecole devinrent conseillers techniques et les élèves figurèrent dans le film.

Belles photos sur les merveilleux paysages de Provence. La mer, le soleil, le ciel bleu sont de la partie.

Décès de M. J. Desaulniers, de St-Pierre, le 16 décembre

ST-PIERRE-JOLYS — M. Josaphat Desaulniers, de St-Pierre-Jolys, est décédé à l'hospice Taché de St-Boniface, le vendredi 16 décembre. Il était âgé de 76 ans.

Né à Shawinigan Falls, P.Q., il arriva au Manitoba en 1881 eet s'établit à St-Pierre il y a 39 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Rose-Alba, 6 fils, Léo, Roméo et Charles-Eugène, de St-Pierre, Benjamin, de Port Arthur, Ont., Paul, de Winnipeg, Lucien, de Georgetown, Ont., et une fille, Mme A. Mireault, de St-Boniface; 3 frères, Odilon, Exaverie et Wilbrod, et 5 soeurs, Mme J. Bissonnette, la Rév. Sr M.-Maximilla, Mme G. Préfontaine, Mme D. Côté et Mme P. St-Arnaud.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son fils, Léo, de St-Pierre.

La messe de Requiem pour le repos de l'âme du défunt fut chantée par M. l'abbé Raymond Roy, le lundi 19 décembre, à 10 h. Les porteurs furent MM. Louis Joubert, Lucien Préfontaine, Arthur et Aurèle Desaulniers, Joseph Grouette et Marcel Côté.

La maison Desjardins avait charge des funérailles.

Remerciements

Mme J. Desaulniers et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles.

Carman

Remerciements

Les familles Mouty et Forster remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs, soit par visites ou assistance aux funérailles de leur père. Un merci spécial aux porteurs et à la chapelle Coutu.



AVIS AUX PARENTS

Toutes les vues cinématographiques montrées au Manitoba sont classifiées par le Bureau de Censure du Manitoba comme suit:

"ADULT" signifie: Ne convient pas aux spectateurs juvéniles

"GENERAL" signifie: Convient à tous les membres de la famille

Cette classification est publiée afin de vous aider à choisir les films qui conviennent à vos enfants.

MANITOBA BOARD OF MOVING PICTURE CENSORS

Séance de Noël à St-Eustache

ST-EUSTACHE — Le dimanche après-midi 18 décembre, les élèves de l'école du village étaient en liesse: c'était le concert de Noël. Chants, musique instrumentale, comédies et tableaux nous ont charmés et égayés. Nous étions fiers de nos enfants!

L'arrivée du Père Noël, personnifié par M. Henri Ducharme, portant une barbe de coton et tout vêtu de rouge, fut un numéro du programme doublement apprécié. L'atmosphère était plaisante et amicale. Des friandises à profusion, mélangées de fruits et de pistaches, furent distribuées à tous les enfants.

Pour terminer, M. le curé, avec son à-propos coutumier, fit ressortir l'opportunité d'une séance bien réussie. Il encouragea nos jeunes à se donner de tout coeur à leurs différents devoirs et remercia toutes nos institutrices — religieuses et laïques — qui sont toujours si dévouées.

Messe de minuit

La grande fête de Noël a été dignement célébrée dans notre paroisse. Pour la circonstance, notre temple paroissial avait été décoré de fleurs artificielles et resplendissait de lumières. Une foule pieuse l'avait envahi et il y eut communion générale des paroissiens.

C'est un R. P. Oblat qui officiait. MM. les abbés Charles Halpin et André Gervais, du Grand Séminaire de St-Boniface, enfants de l'endroit, agissaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Gérard Gervais, curé, dirigeait le chant.

Notre crèche, bien simple et bien modeste mais finement préparée, attirait les regards; les yeux se fixaient sur l'enfant étendu sur un peu de paille.

Jour de l'An

Pour la septième année consécutive, grâce à notre dévoué pasteur, il y eut messe de minuit le Jour de l'An, précédée d'une heure sainte. Le R. P. Ludger Guy, S.J., nous fit un sermon des plus touchant.

Dès les premiers moments de l'année nouvelle, M. le curé, du haut de la chaire, nous donna sa bénédiction et pria le ciel de nous donner à tous et à chacun la paix de l'âme et les grâces nécessaires pour vivre saintement et parvenir un jour au Paradis.

Çà et là

Nos étudiants ont bénéficié du congé des fêtes pour passer cette période dans leurs familles. Mentionnons: MM. les abbés C. Halpin (en 4e année de théologie) et André Gervais (en 1ère année), du Grand Séminaire de St-Boniface; Robert Houde, Normand Picard, Eusèbe, Julien, René, Roland et Sylvio Lachance, Fernand et Normand Rivard, de la Maison St-Joseph d'Otterburne; Mlle Murielle Lacroix, de l'Institut Collégial St-Joseph.

Nos malades

Mme Adrien Charbonneau est présentement à l'hôpital St-Boniface où elle a subi une intervention chirurgicale.

M. Joseph McKay a été transporté dans un état critique à l'hôpital de St-Boniface. Il a été blessé dans un accident de la route, le dimanche 1er janvier.

M. Donald McKay a dû, lui aussi, prendre le chemin de l'hôpital.

St-Laurent

Va-et-vient

Mme Roger Lussier, née Yolande Combot, est venue passer un mois chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot, jr, avant d'aller rejoindre son mari qui est présentement stationné à Whitehorse, au Yukon.

M. et Mme Sylvio Jolicoeur et leur bébé, d'Ear Falls, Ont., sont venus passer les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme François Blais.

M. et Mme Léo Lauzon et leurs deux enfants, de Richan, Ont., sont venus passer les Fêtes chez leurs parents, MM. et Mmes Aimé Chartrand et J. Lauzon.

MM. Louis Chartrand, télégraphiste de Vivian, Jules Chartrand, télégraphiste de Jones, Ont., et Guy Chartrand, de Winnipeg, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Aimé Chartrand, pour la fête de Noël.

Mlle Lorraine Devlin, de Winnipeg, est allée à Flin Flon en avion, pour le congé de Noël. Elle a visité M. et Mme Louis Doll et autres parents et amis.

Mme Alp. Dumont et ses enfants, Patricia, Lydia, Denis et Clarence, et Mme Gilbert Buors et ses quatre enfants ont passé une partie de la semaine dernière en visite chez MM. et Mmes Roland Claeys et Pete Klassen, de Winnipeg.

M. et Mme Germain Coutu et Mme Bill Minchin sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Ovila Chartrand, et autres parents, le Jour de l'An.

M. et Mme Georges Lamoureux et leurs deux fillettes sont revenus de leur promenade chez leurs parents, M. et Mme Joseph Larivière, de St-Pierre, Man.

Baptêmes

Le 18 décembre: Joseph-William-Alain, fils de M. et Mme Willie Sanderson, né le 7 décembre à l'hôpital St-Boniface. Parrain et marraine, M. Robert et Mlle Gertrude Ducharme, cousin et cousine de l'enfant.

Le 8 janvier: John Daniel, fils de M. et Mme James Hallett, né le 1er janvier à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Parrain et marraine, M. et Mme Harry Palidwar (née Jocelyne Devlin), oncle et tante de l'enfant.

Marguerite-Anne-Madeleine-Marilyn, fille de M. et Mme Daniel Devlin, née le 24 décembre à l'hôpital St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Devlin, jr, grands-parents de l'enfant.

Le 8 janvier: Marie-Carol-Anne-Darlene, fille de M. et Mme Fernand Allard, née le 28 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Pilon, oncle et tante de l'enfant.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions sur les ondes
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur.
11.30—Le ciel par-dessus les toits
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouv. locales
12.30—Consolidated Mining & Smelt. (commentaires)
12.45—Tour de chant
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—L'avenir de la cité
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Connaissance de Mozart
7.00—Nouveautés dram.
7.30—Les jeunes artistes de CKSB
7.45—Esquisse canadienne
8.00—Match intercités
8.30—CKSB présente
8.45—Au clavier
9.00—Radio-journal
9.15—Présence de l'Eglise
9.30—Petites symphon.
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Revue des sports
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Visages de l'amour
9.30—La Marjolaine
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.15—Vie de femmes
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.45—Radio S.-C
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—La Voix du Québec
12.25—Inform. rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.15—Prev du temps
1.20—Cond. des routes
1.25—Marchés bestiaux, grain
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Dîner en musique
2.00—Opéra
2.30—Prum musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 1250
4.00—S.D.S. et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Club des Jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Menu musical
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.00—Revue de l'actualité
11.00—Nouvelles

LUNDI

1.45—Fémina
7.30—Confidentiel
7.45—A propos de livre
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Variétés
9.30—En trois-quatre
10.00—Orchestre R.-C

MARDI

1.45—Sur les quais de Paris
8.00—Mélodies de l'Ukraine
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Chacun sa vérité
10.00—Concert symphon.

MERCREDI

1.45—Fémina
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Université du Manitoba
9.45—Tour de chant
10.05—L'heure exquise

JEUDI

1.45—Sur les quais de Paris
7.30—Choc des idées
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Idées en marche
9.30—Chronique de la vie chrétienne
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

1.45—Fémina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Journal d'une mère de famille
9.30—Ces gens qu'on dit sauvages
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

A.M.

8.30—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Programme "Sunny Boy"
9.45—Nos écoles françaises

P.M.

2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—L'Ass. d'Education présente
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
7.30—Chansonniers
7.45—Le magazine des sports
8.00—Radio-journal
8.05—Les succès de la chansonnette
8.15—Le jazz à son meilleur
8.30—Musique de l'Ukraine
9.00—Sérénade pour cordes
9.30—Mus. de danse
10.00—L'heure exquise

Nombreux cadeaux au premier bébé de l'année à Notre-Dame de Lourdes

NOTRE-DAME DE LOURDES — Félicitations à Mme Louis Lecoq, l'heureuse maman du premier bébé "1956" né à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes. Mme Lionel Brisson, présidente des Dames Auxiliaires de l'hôpital, présenta les cadeaux.

Les nombreux cadeaux sont comme suit: prix en argent — $5.00, Dr Hubert Delaquis et M. Marcel Boulic, préfet; $3.00, Roch et Vuignier, plan de semence; $2.00, Pierre Delaquis, garagiste, Napoléon Lamoureux, restaurateur, et Joseph Kolly, laitier; $1.00, les religieuses de l'hôpital, Dr Louis Delaquis, Lionel Brisson, agent du C.N.R., Jean Delaquis, agent d'assurances, Joseph Deroche, gérant de la Caisse Populaire, Josaphat LeNéal, représentant "Oliver", Paul Lesage, restaurateur "Coffee Shop", André Fouasse, restaurateur, Gabriel Delaquis, représentant "White Rose", Emile Paulhus, électricien, et Joseph LeNéal, garagiste.

Notes de crédit: magasin Bazin — $4.00; pharmacie Savoie — $3.00; Meyer et Frères, boulangers — $1.00; deux boîtes de chocolats par les restaurateurs Moulin et Weickers.

Articles pour bébé: M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, médaille; religieuses du pensionnat, service de toilette; religieuses du Foyer, une tasse; Albert Augert, maître de poste, album; Marcel Beaudry, représentant du "Pool Elevator", bonnet crocheté; magasin Delaquis, couverture; J.-B. Deroche, camionneur, douillette et coussin; la coopérative, taies d'oreillers; une paire de bas pour la maman, donnée par Mme J.-B. Pantel, magasin de lingerie pour dames, et pour le papa, la traditionnelle "24", offerte par l'hôtel Roch.

Partie de cartes

Avis aux gens de la paroisse et des paroisses environnantes: le dimanche 15 janvier, en la salle paroissiale, aura lieu une partie de cartes, au profit de l'hôpital. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Le 11 décembre: Guy-Roland-Joseph, fils de Léon Comte et d'Agnès Pelé, né le 2 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Bazin, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 décembre: Ginette-Marie-Marcelle, fille d'André Fouasse et de Thérèse Jamault, née le 31 mars précédent. Parrain et marraine, M. Marcel Jamault et Mme Clément Fouasse.

Le 5 janvier: Michelle-Louise-Marie, fille d'Elie Meyer et d'Alice Monchamp, née le 28 décembre. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Réginald Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le vendredi 30 décembre avait lieu la sépulture, dans le cimetière paroissial, de Mlle Eugénie Espenel, décédée le 27 décembre précédent à l'hôpital St-Boniface. Mlle Espenel était âgée de 46 ans.

Soirée jaciste

Le jeudi 29 décembre, les jacistes de Notre-Dame de Lourdes invitaient à une soirée récréative les jeunes de la paroisse, ainsi que leurs parents. Un bon nombre de jeunes répondirent à l'invitation des jacistes et se réunirent à la salle paroissiale.

La soirée débuta par un mot de bienvenue de la part du maître de cérémonies, M. Lucien Bosc. Ensuite, avec entrain, tous emboîtèrent le pas dans de charmantes danses de folklore.

Après la partie récréative, une étude sérieuse avait lieu. Des problèmes sur "Le travail", thème d'étude des jacistes pour l'année, étaient à l'affiche. Plusieurs arguments furent soulevés et discutés. Cette étude nous montra l'intérêt que portent les jeunes à leur mouvement d'Action Catholique. Puis, on joua au bingo. De nombreux prix ont récompensé les gagnants. Ensuite, un succulent goûter fut dégusté par tous avant de clore la soirée.

Durant la soirée, nous avions eu le plaisir d'entendre M. Hector Bahuaud, secrétaire diocésain de la J.A.C., et M. le vicaire, qui dit quelques mots pour encourager le travail de la J.A.C. et remercier les jeunes qui se sont dérangés pour faire de cette soirée un véritable succès.

Souhaits

Les correspondantes du journal **La Liberté et le Patriote** profitent de leur première chronique de l'an 1956 pour présenter leurs meilleurs voeux de Bonne, Heureuse et Sainte Nouvelle Année à tous leurs parents et amis.

Chronique de CKSB

Un nouveau téléscripteur a été installé dans la salle des dépêches. Les tiges d'acier équipées de lettres martèlent sans relâche le rouleau sur lequel glisse le papier et le bruit infernal rebondit sur le rédacteur de service. C'est à espérer que la machine à nouvelles calme un peu son enthousiasme, autrement notre M.D. souffrira d'une tuméfaction des méninges.

D.B., qui préside à votre petit déjeuner tous les matins, souffrait lundi dernier d'un effroyable mal de dents. Une fois ses deux heures de micro terminées, il a quitté le poste au pas de course en direction du bureau d'un dentiste. Si vous entendez un sifflement s'échapper de votre appareil entre 7 et 9 heures du matin, ne vous inquiétez pas, ce sera tout simplement causé par un vide entre les incisives et les molaires du directeur des programmes.

Après une absence inexplicable de deux semaines, la Clinique du Coeur reprenait de nouveau l'affiche lundi soir dernier, et c'était temps car le téléphone était pris d'assaut par les protestations qui demandaient à hauts cris la reprise de cette émission.

D'ici quelques jours, vous recevrez dans votre courrier une importante lettre vous demandant quel poste vous écoutez le plus. Ne la jetez pas au panier, répondez consciencieusement au questionnaire et retournez-le à qui de droit.

Programmes de la semaine

Le dimanche 15 janvier, à l'heure de l'opéra: "I Puritani" de Bellini, en italien. A 8 h. 30, à l'émission "CKSB présente", vous entendrez Cecil Semsyshun, basse.

Le mardi 17 janvier, à 7 h. 30, L.B. et son ombre fidèle, L.F., rôderont autour du clocher de St-Emile.

Le mercredi 18 janvier, à 7 h. 30, "Un mois à la campagne" sera à l'affiche de "Sur toutes les scènes du monde". "Un mois à la campagne" du romancier russe Tourguéniev, c'est l'étude psychologique d'un petit groupe de personnages refermé sur lui-même.

Le jeudi 19 janvier, à 8 h. 30, au programme "Les idées en marche", le sujet, très intéressant d'ailleurs, sera: "L'Assurance santé", sous quelle forme.

Le samedi 21 janvier, à 9 h. 45, le maître Léo monte à la tribune de l'école St-Emile.

Plus d'adultes que d'enfants font des . . .

(Suite de la première page)

des Adultes aux Etats-Unis. Ses chiffres signifient qu'un adulte sur trois fait des études d'une sorte ou d'une autre et — aussi incroyable que cela paraisse — cela veut aussi dire qu'il y avait à peu près autant d'adultes suivant des cours, quels qu'ils soient, qu'il y avait d'enfants dans les maternelles, les écoles élémentaires et secondaires réunies. Le total, pour ces derniers, à la date d'octobre 1954 était de 33,669,000, selon le Bureau du Recensement des Etats-Unis.

En plus de ces inscriptions massives dans les collèges et les universités, de nombreuses demandes ont été faites aux universités pour les études à domicile, dont les cours suivis avec succès accordent des points valables pour l'obtention d'un diplôme. A Washington, le service annexe du Département de l'Agriculture annonce un chiffre-record de 8,684,000 inscrits à son programme d'éducation, à travers tout le pays.

Cours par correspondance

Deux cents cours privés par correspondance atteignent le nombre le plus élevé d'élèves jamais enregistrés. La variété de sujets offerts par correspondance est surprenante. Cours de rédaction, de langue, d'appréciation de la musique, d'histoire et de sténographie sont très courants. Pour l'étudiant qui désire quelque chose de différent, le facteur apportera des études pour l'architecte-paysagiste, la photographie, le piano ou l'organisation d'un jardin d'enfants.

Pour l'Américain moyen qui travaille pendant la journée mais désire apprendre plus le soir, son centre communal est la première source d'éducation supplémentaire. Les centres communaux, fonctionnant comme des activités municipales, procurent un grand nombre d'études variées. Une ménagère peut suivre des cours pour pratiquement toutes les phases de l'activité domestique. Elle peut apprendre comment préparer de meilleurs repas, faire des rideaux, décorer et embellir le foyer, congeler la nourriture afin qu'elle se conserve pendant des années, et aussi comment se mieux soigner elle-même.

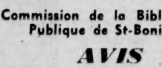
Pour le chef de famille, il existe des cours gratuits ou très bon marché pour le travail du bois, la conduite des affaires, la comptabilité, la dactylographie. De nombreux couples aiment bien passer leurs soirées à étudier ensemble et à se détendre tout en suivant des cours tels que l'appréciation de la musique, l'étude des langues, la décoration du foyer, la peinture et l'ameublement.

Le motif principal

Pourquoi les adultes se précipitent-ils vers les livres d'étude? La réponse est en partie trouvée dans le désir de "s'élever", d'améliorer ses possibilités pour une vocation ou une situation. Mais les psychologues pensent qu'il y a des raisons plus profondes qui entraînent les Américains vers une plus grande éducation. Ils font ressortir que plus de possibilités, d'idées, de capacités sont nécessaires pour faire face aux changements rapides et continuels qui ont lieu dans le monde. Les gens se rendent compte maintenant que ce qu'ils savaient à 20 ans n'est plus assez pour leur durer toute sa vie.

Les loisirs

De plus, la courte semaine de travail aux Etats-Unis — la semaine de 40 heures est à peu près commune à toutes les affaires — laisse aux travailleurs plus de loisirs pour étudier. Mais sans doute le fait le plus significatif de tous est la prolongation de la vie, sur le plan national. Il y a maintenant plus de personnes âgées parmi la population qui désirent rattraper le temps qu'elles ont perdu quand elles étaient plus jeunes. A l'heure actuelle, les ⅔ de la population ont au-dessus de 20 ans et le pourcentage de ceux au-dessus de 45 ans a plus que doublé depuis un siècle. De pair avec cela vont les constatations qui prouvent que le cerveau peut continuer à apprendre à n'importe quel âge.



Commission de la Bibliothèque Publique de St-Boniface

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à mardi, 31 janvier 1956, pour la position de

Bibliothécaire qualifié avec expérience

pour la section anglaise de la Bibliothèque Publique de St-Boniface.

Salaire initial: $3,000.00 par année; temps de probation, six mois; augmentations réglementaires.

Entrée en fonctions: le 1er mars 1956.

Les candidats devront soumettre: âge, éducation et expérience, et mentionner s'ils sont mariés ou non. Pour plus de détails, s'adresser à:

Maurice PRUD'HOMME
secrétaire-trésorier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 11 janvier 1956.

L'hon. Jean Lesage rend hommage aux . . .

(Suite de la première page)

Territoires et faire venir par bateau la majeure partie du bois et des autres matériaux. Les frais de transport sont très coûteux en raison des grandes distances à parcourir. Souvent il est nécessaire de faire venir également de l'extérieur la main-d'oeuvre spécialisée, essentielle à la construction.

Des nomades

D'après le conférencier, un autre problème — et c'est l'un des principaux — réside en ce que la plus forte proportion des enfants qui devraient normalement fréquenter l'école appartiennent à deux races de nomades: les Indiens et les Esquimaux. Bien que les deux peuplades soient d'origine asiatique, leur migration, au témoignage des ethnologues, s'est effectuée à des époques fort éloignées l'une de l'autre. Ils ont plusieurs caractéristiques en commun — qualités et défauts — mais aussi des différences bien marquées. Ainsi l'Indien et l'Esquimau parlent des langues qui n'ont aucun rapport entre elles; chaque peuple a ses us, ses traditions. D'ailleurs, à l'exception du delta du fleuve Mackenzie, chaque race, depuis toujours, habite des régions géographiquement différentes: les Indiens, en majorité catholique, habitent la forêt, tandis que les Esquimaux, anglicans pour la plupart, trouvent leur subsistance sur les terres stériles avoisinant l'océan. Il s'ensuit que ces deux peuples nomades, vivant de chasse et de pêche, possèdent une culture distincte l'une de l'autre dont il faut naturellement tenir compte en matière d'éducation.

Beaucoup à faire

En terminant sa causerie, le distingué invité déclara: "Bien des énergies se sont dépensées pour promouvoir l'instruction dans une immense région — je devrais dire un continent — à population clairsemée et fort primitive, mais il reste encore beaucoup à faire. Depuis que j'ai la responsabilité des affaires du Nord, j'ai pu constater que les problèmes ne manquent pas: ils sont nombreux et variés. L'on pourrait les grouper sous deux chefs: les problèmes économiques et les problèmes humains. L'éducation des indigènes constitue, à n'en pas douter, l'un de nos problèmes les plus urgents et les plus angoissants du côté humain. Nous espérons que la collaboration sincère de tous ceux qui s'intéressent au Nord Canadien, ainsi que l'accroissement des facilités de formation offertes par le gouvernement fédéral nous permettront de surmonter les difficultés nombreuses auxquelles nous devons faire face dans le domaine de l'enseignement."



Nicole Germain

De toutes les personnalités du monde artistique canadien-français, Nicole Germain est sans contredit l'une de celles qui comptent le plus d'admirateurs. Le théâtre, la radio, la télévision et le cinéma ont tous contribué à la faire connaître.

Sa naissance même la prédestinait à une carrière artistique. En effet, elle est la fille de Georges Landreau, directeur du Conservatoire Lassalle, l'une des premières et des plus importantes écoles d'art dramatique de chez nous. C'est après avoir fait son apprentissage à l'école que dirigeait son père que Nicole Germain a fait ses premières armes à la radio en 1938.

Elle s'est alors immédiatement conquis la sympathie et l'admiration tant du public que des réalisateurs. Depuis, on a toujours offert à Nicole Germain plus d'engagements qu'il n'est humainement possible d'en remplir.

On la retrouve régulièrement tous les jours de la semaine à "Sur nos ondes" où, en compagnie de Jean-Paul Nolet, elle trace au profit des auditeurs le programme des activités du réseau français et interviewe des personnalités et des artistes de passage à Radio-Canada. Et tous les matins, du lundi au vendredi, elle est Francine Louvain au populaire programme du même nom.

L'avènement de la télévision a conduit Nicole Germain dans un autre champ d'activités. Elle a été de plusieurs émissions, entre autres quelques télé-théâtres. Actuellement, elle est parmi les membres du jury de "Chacun son métier". Les auditrices féminines de la TV française ont le privilège de la voir une fois par semaine à "Rêves et réalités", un programme entièrement féminin dont elle est l'auteur et la commentatrice.

En 1954, Nicole Germain faisait partie de la délégation canadienne au Festival du Cinéma qui s'est déroulé à Mar del Plata en Argentine. Il n'était que juste que Mme Germain soit au nombre des ambassadeurs du film canadien puisqu'elle avait tenu la vedette dans "La Forteresse", le premier film entièrement réalisé au Canada. Elle a également fait trois autres films canadiens: "Séraphin", "Un homme et son péché" et "Le Rossignol et les Cloches".

Toutes ces activités artistiques n'empêchent pas Nicole Germain d'être, dans la vie privée, l'épouse du lieutenant-colonel Yves Bourassa et la mère de deux gentilles fillettes, Liette et Danièle. Non contente de tout ce boulot, elle prend aussi une part active dans l'organisation de nombreuses campagnes de charité.



M. et Mme Philippe Vermette.

M. et Mme Philippe Vermette fêtent leurs noces d'or à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — M. et Mme Philippe Vermette célébraient leurs noces d'or le mercredi 28 décembre. C'est, en effet, le 9 janvier 1906 que M. l'abbé Fillion, premier curé résidant de St-Jean-Baptiste, unissait dans les liens du mariage Mlle Berthe Touchette, originaire de Ste-Monique, P.Q., et M. Philippe Vermette, originaire de St-Hermas, P.Q.

Cinquante ans se sont écoulés depuis ce jour et, cette année, enfants, parents et amis ont voulu témoigner aux jubilaires leur affection et leur appréciation en faisant de ce cinquantième anniversaire une fête inoubliable.

Le matin, à 10 h. 30, il y eut une messe d'actions de grâces dite par M. l'abbé J.-S. Caron, curé. Des cantiques appropriés furent exécutés par M. et Mme N. Létourneau et M. Albert Champagne.

Le diner de noces fut servi dans l'auditorium de l'école, à une soixantaine de convives, parents et quelques invités intimes. Les décorations joyeuses et un splendide gâteau à quatre étages, artistiquement garni, chef-d'oeuvre de Mme Aimé Beaudette, le théâtre de la salle ou se trouvaient les nombreux et jolis cadeaux offerts aux jubilaires, tout inspirait une véritable atmosphère de "cinquantenaire". M. Arthur Vermette agit comme maitre de cérémonies, avec son savoir-faire habituel, et porta le toast aux jubilaires.

Après le repas, M. le curé, avec la finesse d'esprit qui lui est propre, félicita chaleureusement les élus du jour, fit renaitre quelque peu le passé par des anecdotes enjouées, puis, au nom de M. et Mme Philippe Vermette, remercia les enfants et petits-enfants pour leur témoignage d'amour filial, ainsi que les invités et tous ceux qui avaient voulu se joindre à eux. Un programme bien choisi fut exécuté avec beaucoup d'entrain. Une magnifique adresse, lue par Mme Ritchot, fut suivie de chants, récitations et musique.

Les douze enfants de M. et Mme Vermette se trouvaient réunis au complet. Ce sont: Mme Aimé Beaudette (Alice), de St-Jean-Baptiste, André, de Morris, Clovis et Ovide, d'Aubigny, la Rév. Sr M.-Berthe-Alice (Yvonne), religieuse des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Ste-Agathe, Lucien, de Carey, Mme Victor Marion (Annette), de Norwood, la Rév. Sr M.-Philippe-André (Agnès), religieuse des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Kenora, Ont., la Rév. Sr St-François-de-Sales (Fernande), Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, de l'Ile-de-Chênes, Mme Gabriel Ritchot (Irene), d'Aubigny, Armand, de Ste-Elisabeth, et Gérard, à la maison.

La soirée se passa dans la salle paroissiale d'Aubigny. Les jubilaires entrèrent aux accords d'une marche jouée par l'orchestre Jane Dumas et au son des acclamations d'une foule nombreuse. Des centaines de personnes vinrent féliciter M. et Mme Vermette et passer une soirée des plus joyeuse. M. l'abbé F. Normandin, curé d'Aubigny, vint aussi offrir ses félicitations et ses souhaits aux dignes jubilaires.

Un délicieux goûter vint couronner cette journée mémorable et chacun s'en retourna emportant de cette fête un très doux souvenir.

Remerciements

M. et Mme Philippe Vermette désirent, par la voix du journal, dire un cordial merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de leur "cinquantième" une fête si grandiose et à la fois si intime.

Veillée d'adieu en l'honneur de la famille R. Roy, de Dunrea

DUNREA — Le jeudi soir 29 décembre avait lieu, à notre salle paroissiale, une veillée en l'honneur de notre bon docteur R. Roy, avant son départ définitif pour St-Boniface.

Un grand nombre de gens de Margaret, Ninette et Dunrea, s'étaient donné rendez-vous pour venir prouver leur reconnaissance à celui qui, pendant seize années consécutives, sans compter ses peines et ses fatigues, se dépensa pour le plus grand bien de tous, aux dépens de sa propre santé.

Une adresse fut lue en français par M. Nap. Boulet, et en anglais, par M. Paskewitz, de Ninette.

Plusieurs médecins du sanatorium de Ninette, accompagnés de leurs épouses, s'étaient fait un devoir et un plaisir de s'unir au groupe paroissial, ainsi que M. le maire F. Fitzpatrick et son épouse.

Le maitre de cérémonies, M. Arthur Paradis, fit, en mots heureux, le panégyrique de la vie de dévouement du héros de la fête, pendant son séjour parmi nous, et présenta les visiteurs de marque.

M. le curé exprima à son tour son grand regret de voir s'éloigner cette bonne famille qui était un des supports de la paroisse, faisant partie de toutes nos activités paroissiales, et lui offrit des voeux pour un avenir des plus heureux.

Mme Roy et son fils, Germain, étaient venus de St-Boniface pour prendre part à cette dernière manifestation d'amitié à leur égard.

Les discours terminés, M. le docteur, avec sa délicatesse coutumière, remercia tous et chacun en son nom et en celui de sa digne épouse et de leur fils, de ces démonstrations reconnaissantes et nous invita à aller les visiter à leur nouveau foyer.

Suivit un programme récréatif de chants et musique rendu par M. le curé, Mmes Gérard et Nap. Boulet, Mlle M.-A. Boulet, MM. Nap., Jean et Paul Boulet, ainsi que l'épouse du docteur Mari, du sanatorium de Ninette.

On offrit au docteur Roy, comme tribut de reconnaissance de la part de ses nombreux amis de Ninette et Dunrea, un magnifique appareil de télévision. Ses amis de Margaret lui avaient présenté un confortable fauteuil avec tabouret.

Un succulent goûter fut ensuite servi et vint clore cette touchante veillée d'adieu.

Le docteur et sa famille nous quittaient le lendemain pour St-Boniface, accompagnés des regrets de tous, mais aussi des voeux pour une vie de repos et de bonheur bien mérité.

Messe de minuit

Cette année encore, les fêtes de Noël et du Jour de l'An furent célébrées avec éclat dans notre modeste église, revêtue de sa parure des grands jours.

Nos dévouées religieuses, avec un goût exquis, avaient décoré le sanctuaire et l'humble crèche de fleurs de Noël, d'un flot de lumières multicolores, et tout contribuait à nous unir à l'esprit de ces jours si pleins de promesses. La chorale, sous la direction active de M. Nap. Boulet, rendit une belle messe harmonisée et les anciens cantiques, y compris l'"Adeste Fideles", à quatre voix, contribuèrent à rehausser l'éclat de cérémonies.

Le "Minuit, chrétiens" fut chanté par M. Fernand Légaré, venu de Brandon avec son épouse, pour passer la Noël parmi les siens.

Parmi les solistes, nous remarquions Mmes Nap. et Gérard Boulet et A. Lavoie, Mlles Louise, Françoise et Jacqueline Boulet et J. Souyri. Faisaient aussi partie des choeurs: Mlles M. et B. Grignard, Aurélie Boulet, Roseline Fortier; altos, Mme G. Boulet et Mlle Solange Rondeau; MM. Nap., Joseph, Arthur et François Boulet, A. Desaulniers, de Wawanesa, Jules et F. Légaré et H. Aquin. Tous méritent des félicitations pour avoir été très assidus aux répétitions de chant.

Séance

Une séance très bien rendue eut lieu le jeudi 22 décembre, à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël. Tous les élèves de notre école du village, à tour de rôle ou en groupes, s'acquittèrent avec honneur de leurs rôles variés.

Mais ce qui charma surtout le nombreux auditoire fut bien le "drill des patineuses", rendu par une vingtaine de jeunes filles revêtues de jolis costumes identiques et évoluant en chantant, sur la scène, avec souplesse et ensemble aux sons d'une valse appropriée, pendant qu'une neige artificielle tombait parmi les patineuses. Nous ne pouvons non plus, passer sous silence la petite comédie intitulée "The day after Christmas", représentation du cauchemar d'un petit gourmand qui s'était gavé de trop de bonnes choses.

En un mot, tous les rôles furent bien rendus, mais le clou de la soirée fut l'arrivée tant attendue du père Noël, personnifié par M. Norbert Carney, qui fit son entrée au milieu des cris de joie et applaudissements frénétiques.

Tous les enfants furent comblés et les parents s'unissent à eux pour remercier les bonnes maitresses qui méritent certainement des félicitations pour leur entier dévouement à l'égard de ces enfants qui leur sont confiés.



Les membres de la commission chargée de la répartition des circonscriptions électorales de la province ont prêté serment cette semaine. Cette photo, prise à cette occasion, représente: assis, **M. Charland Prud'homme**, membre, et, debout, de gauche à droite, S. H. le lieutenant gouverneur, **M. J. McDiarmid**, **M. H. H. Saunderson**, membre, **l'hon. juge J. Adamson**, membre, et **l'hon. Edmond Préfontaine**, dont le ministère est responsable en partie de la documentation de la commission. (Cliché Free Press)

Mme X. Dupras est décédée à St-Claude à l'âge de 61 ans

ST-CLAUDE — Le samedi 24 décembre, à sa résidence, mourait Mme Xavier Dupras, après une longue maladie. Elle était âgée de 61 ans.

Le service eut lieu le lundi 26 décembre, à 11 h., et fut chanté par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de la paroisse. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Eugène, Marc, Damien, Laurent et Léo Dupras, fils de la défunte, et Henri Souque, son gendre.

Née le 14 juillet 1894 à St-Lupicin, Man., Victorine Pinier épousa M. Xavier Dupras le 9 novembre 1915, à Notre-Dame de Lourdes, et habita à St-Lupicin jusqu'en 1928 alors que la famille vint s'établir à St-Claude.

Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil une fille, Julienne (Mme Henri Souque), de St-Claude, et 8 garçons, Joseph, Eugène et Damien, de Winnipeg, André, d'Oak Lake, Man., René, de Vancouver, Léo, d'Edmonton, Laurent et Marc, de St-Claude. Lui survivent également 2 soeurs, Mme Jean-Baptiste Vaillant, de Hawood, et Mme Julien Lemaux, de St-Lupicin.

Remerciements

Les membres de la famille Dupras désirent exprimer leurs remerciements sincères et leur profonde gratitude envers tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, soit par assistance aux funérailles de leur épouse et mère.

M. R. Croteau, victime d'un accident de la route, est inhumé à St-Pierre

ST-PIERRE-JOLYS — Le jeudi 5 janvier avaient lieu, en l'église paroissiale, les funérailles de M. Raymond Croteau, décédé le mardi 3 janvier, des suites d'un accident de la route survenu le premier de l'an, non loin de St-Pierre. Il était âgé de 19 ans. M. l'abbé R. Roy, curé, chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. G. Jolicoeur, S.J., comme sous-diacre, et de M. l'abbé Eugène Hébert, comme diacre. La chorale paroissiale fit les frais du chant.

M. Raymond Croteau

Agissaient comme porteurs honoraires: MM. B. Comeault, Edmond St-Hilaire, Fernand Lavergne, Luc et Lucien Dandenault, Germain et Bernard Lavergne, Bernard Carrière et Ernest Neveux. Les porteurs actifs étaient MM. Gérald Lavergne, Jean Joyal, Gilbert et Charles Dandenault, Jacques Préfontaine et Robert Turenne.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Né à St-Pierre, le jeune homme avait fait ses études aux collèges de St-Pierre et de St-Boniface. Très actif dans le domaine sportif, il faisait partie du club de gouret des Canadiens de St-Pierre.

M. Raymond Croteau laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Emile Croteau, 5 frères, Gérald, Lucien, Pierre, Roger et André, et une soeur, Pauline.

Remerciements

La famille Croteau, touchée des nombreux témoignages de sympathie dont elle fut l'objet par l'offrande, de la part de ses parents et amis, d'honoraires de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, etc., remercie de tout coeur tous ceux qui se sont associés à son deuil. Remerciements spéciaux aux membres du clergé régulier et séculier et aux Dames Auxiliaires de St-Pierre.

Il n'en tient qu'à vous à sauver des vies

De nos jours où les "miracles de la médecine" nous semblent chose tout à fait naturelle, peu de gens s'arrêtent à considérer les merveilles opérées souvent par une transfusion de sang rendue possible grâce à un donneur bénévole. Les "banques de sang" qui fonctionnent depuis quelques années ont marqué un tournant dans l'histoire des transfusions. Cependant, leur action se trouve entravée par le fait que leur source d'approvisionnement est trop souvent limitée.

La "banque de sang" de la Croix-Rouge, à Winnipeg, requiert 800 bouteilles de sang par semaine pour répondre aux besoins de tous les hôpitaux de la province. Tout ce sang, transfusé absolument gratuitement aux malades, doit être recueilli parmi des donneurs bénévoles.

Dans la région desservie par la "banque" de Winnipeg, au cours de 1955, 16,567 personnes ont bénéficié de ce service, et 27,373 bouteilles de sang et de plasma sanguin ont été ainsi utilisées.

Afin de maintenir ce service, la Croix-Rouge compte sur la coopération de donneurs bénévoles. Elle a organisé des cliniques mobiles qui visiteront divers centres, à certaines dates, dans le but de faciliter à tous le moyen de contribuer leur part. Que tous se rappellent qu'un jour, peut-être, ce sera leur tour à recevoir du sang de la "banque" de la Croix-Rouge.

➡ Les communistes violent le privilège du . . .

(Suite de la première page)

des accusations: ne pas lever la main avec les autres au bon moment est se déclarer coupable. Dans ces réunions on utilise au maximum des "confessions" extorquées à des missionnaires étrangers qui, à la limite de l'épuisement et de l'hébétude, alors qu'ils étaient en prison, ont signé des déclarations compromettantes.

Il y a quelques semaines eut lieu une réunion de femmes chrétiennes. Après des heures d'endoctrination et de menaces, épuisées, à bout de nerfs, à la question "Monseigneur Kiong est-il antirévolutionnaire?" elles répondirent, chacune la tête basse et comme dans un murmure: "Oui, il est antirévolutionnaire". Un assentiment verbal avait suffi cette fois. La prochaine fois, il leur faudra signer une déclaration écrite.

Enseignement du français en Colombie Britannique

VICTORIA, C.B. — Un cours oral de français pour les écoles élémentaires de la Colombie Britannique commencera en septembre, annonce le ministre de l'Instruction publique, M. Williston. Ce plan est présentement élaboré par un comité de fonctionnaires et de spécialistes.

Réseau de radar confié aux Américains

OTTAWA — Bien qu'aucune décision officielle n'ait encore été prise, au dire du gouvernement, il devient de plus en plus évident à Ottawa que le réseau de radar de l'Arctique canadien sera confié à des équipes américaines.

Les autorités ne cachent pas que notre pays n'a tout simplement pas les techniciens pour assumer cette tâche, qui ne requiert pas plus de 1,200 hommes.

On ajoute que le ministère de la Défense aura assez de difficulté à trouver le personnel requis pour faire fonctionner le réseau intermédiaire lorsqu'il sera terminé.

Lorette

De la lointaine France, plus précisément de Tours, nous vient la nouvelle que deux des enfants de la paroisse se sont trouvé réunis à la même table, le jour de Noël, au foyer hospitalier de M. et Mme L. Baudrier. Il s'agit de Mme Delionnet (née St-Pierre) et de M. Léopold Marcoux qui désirent assurer leurs parents et amis du Manitoba qu'ils se plaisent dans leur pays d'adoption, tout en gardant un doux souvenir de leur patelin.

Funérailles de Mme Etienne Fortin, de Toutes-Aides, décédée à 25 ans

TOUTES-AIDES — Le lundi 19 décembre avaient lieu, dans l'église Notre-Dame de Toutes-Aides, les funérailles de Mme Etienne Fortin, de Lynn Lake, Man. Elle avait rendu son âme à Dieu le vendredi précédent, 16 décembre, à l'hôpital de Flin Flon, après une maladie assez longue.

Mme Fortin (née Jean McKinnon) était âgée de 25 ans. Elle avait épousé M. Etienne Fortin le 3 octobre 1951, après avoir embrassé la foi catholique. Elle donna toujours l'exemple d'une bonne épouse et d'une mère chrétienne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une petite fille, Dianne, âgée de 2 ans, ainsi que son père et sa mère, M. et Mme John McKinnon, de Magnet, six soeurs et trois frères.

Les porteurs étaient: MM. Donat, Aurèle et Gabriel Fortin, Clarence, Lloyd et Don McKinnon.

M. Léon Pineau, de Ste-Rose, était en charge des funérailles.

St-Pierre-Jolys

Remerciements

Les familles Armand et Ovila Péloquin désirent remercier sincèrement tous leurs parents et amis pour leurs généreuses offrandes de messes et de fleurs, ainsi que pour leurs témoignages de sympathie offerts, à l'occasion de leur récent deuil.

Funérailles d'une héroïne du maquis belge, à Starbuck

STARBUCK — Une messe solennelle de Requiem a été chantée pour le repos de l'âme d'une héroïne du maquis belge, Mme Elise Rulot, décédée le 30 décembre à sa demeure de Starbuck, à l'âge de 79 ans.

Mme Rulot, qui autrefois demeurait à Anthisnes, Belgique, a travaillé pour le maquis durant la dernière guerre, aidant les soldats alliés à s'échapper des troupes allemandes d'occupation.

Son gendre, M. A. W. Déchêne, qui vit à Starbuck, a dit que sa mission la plus dangereuse a été de cacher un officier de l'armée belge dans sa demeure pendant six mois, soit jusqu'à la libération de la région par les alliés vers la fin de la guerre.

Mme Rulot et son mari, Joseph, immigrèrent au Canada en 1947. Leurs deux fils sont morts peu après la guerre à la suite de maladies contractées en Afrique.

En plus de son mari et de sa fille, Mme Déchêne, Mme Rulot laisse deux petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Résultat du concours de décorations de Noël à St-Claude

ST-CLAUDE — Le concours de décorations et d'éclairage de Noël des maisons de commerce, organisé par la Chambre de Commerce, a été gagné comme suit: 1er prix — la crémerie de St-Claude. Leur montre admirable était certainement un crédit pour le village et le district; 2ème prix — le magasin Jobin, dont l'installation devant le magasin attirait les regards; 3ème prix — très difficile pour les juges à décerner, fut, après grande discussion, accordé à Rocan Electrique. Mentions honorables: le magasin Carel et le magasin Arbez.

La Chambre de Commerce désire féliciter les gagnants et remercier tous ceux qui ont participé au concours. Elle espère que, l'an prochain, plus de maisons de commerce prendront part à ce concours et aideront ainsi à exprimer extérieurement la joie et la bonne volonté qui doivent caractériser le temps des fêtes.

Le Conseil du village a cette année accordé comme suit les prix pour les résidences les mieux décorées et éclairées pour Noël: 1er prix, don de M. Maurice Bernard, conseiller, décerné à M. Louis Bazin; 2ème prix, don de la Crémerie St-Claude, décerné à M. Marcel Chatel; 3ème prix, don de M. le curé, décerné à M. René Martel. Mentions honorables: MM. Camille Rey, J.-L. Carel, Pierre Arbez, Gaston Arbez, René Pineau, Léo Phaneuf, Edouard Jobin, Raymond Chatel, P. Wolfe, Dr Champagne, Antoine Jacques, Joseph Philippe, Jean Philippe, M. Fortier, Mmes Henriette Perchotte et M.-L. Arbez.

Le conseil exprime ses félicitations et remerciements à toutes ces personnes et se dit heureux de voir augmenter le nombre de participants au concours. Il espère que cet esprit de bonne volonté ira en se développant.

Statistiques pour l'année 1955

En 1955 il y eut dans la paroisse 41 baptêmes: 19 garçons, 21 filles et 1 adulte.

Sur 8 mariages célébrés, un seul couple est demeuré dans la paroisse. Il y eut 7 sépultures.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL CARILLON

Eh bien, les fêtes sont passées, et pour les résidants de St-Pierre, les souvenirs ne sont pas doux. Deux tragédies vinrent troubler l'atmosphère de gaieté qui, habituellement, règne dans nos réunions de famille.

Au nom du Conseil, nous offrons nos plus sincères condoléances au frère Georges Arpin qui a perdu trois de ses petits enfants dans l'incendie de sa demeure, ainsi qu'aux familles Péloquin, Lapointe et Croteau, éprouvées par la perte de membres de leurs familles dans l'accident du 1er janvier. Une leçon à tirer de ces tragédies, frères Chevaliers, c'est qu'il faut toujours être prêts.

C'est avec regret que nous avons appris le départ de notre bon médecin, le frère Gydé. Qu'il reste assuré de nos meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles entreprises.

Félicitations aux frères Chevaliers qui ont organisé la souscription pour la famille Arpin. Nous dépassons actuellement les onze cents dollars. Le Conseil tient à remercier la population qui a si bien répondu à l'appel.

Il y aura, au Centre Récréatif, le 30 janvier, un banquet pour fêter le premier anniversaire de notre Conseil. Les membres des conseils environnants sont cordialement invités. Le banquet se tiendra à 7 h. 30 et sera précédé d'une messe à 6.h. 45.

Bienvenue à "Entre nous" dans nos rangs. C'est très encourageant de savoir que nos activités intéressent nos frères de la côte ouest.

Nous terminons en souhaitant à tous une Bonne, Heureuse et Sainte Année. DENT D'OR



CLINIQUE MOBILE DE DONNEURS DE SANG SOUS LES AUSPICES DE LA CROIX-ROUGE

Une clinique mobile de la Croix-Rouge parcourt cet hiver les centres manitobains, donnant à nombre de gens l'occasion d'accomplir un noble devoir social en fournissant du sang — leur sang — qui contribuera peut-être à sauver la vie de l'un de leurs proches.

Les habitants de la région de **St-Eustache** pourront se présenter à cette clinique, **le jeudi 19 janvier, à l'école du village, entre midi 30 et 4 h. 30.**

Fannystelle

Nous avons eu l'honneur d'avoir le T. R. P. Paul Piché, O.M.I., provincial, pour chanter la messe de minuit. L'église était remplie au comble. Nos félicitations à la chorale, pour le chant si bien exécuté. Plusieurs de nos jeunes faisaient leur première communion en cette belle fête.

M. Désiré Nadeau est partie passer les mois d'hiver à Québec et Halifax, N.-E.

M. et Mme Paul Piché et Mlle Rolande Piché, de Medicine Hat, Alta, passèrent Noël avec leurs parents, M. et Mme Charlemagne Piché.

M. et Mme Auguste Arnal, de Ste-Rose du Lac, passèrent quelques jours chez M. et Mme Marcel Arnal.

M. l'abbé Léo Couture, sa mère, Mme Thérèse Couture, et M. et Mme Alphonse Desrutels passèrent le dimanche 8 janvier en visite chez des parents, avant que M. l'abbé Couture ne retourne à Québec pour y poursuivre ses études.

Double mariage, Juneau-Lamontagne et Sabourin-Lamontagne, à Lisieux

LISIEUX — Le jeudi 29 décembre, un double mariage fut célébré en l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mgr Rodrigue Lussier, P.D., bénit les unions de Mlles Lilliane et Cécile Lamontagne, filles de M. et Mme Paul Lamontagne, qui épousaient respectivement M. François Juneau, fils de M. et Mme Arthur Juneau, de Gravelbourg, et M. Arthur Sabourin, fils de M. et Mme Georges Sabourin, de Lisieux. Mgr Lussier était assisté de Marcel Chrétien et Léonce Lamontagne.

Mme Albert Emond accompagna à l'orgue Mlle Lucille Sabourin qui chanta l'"Ave Maria" et "On This Day O Beautiful Mother". Pour la circonstance, le choeur et la nef étaient décorés de poinsetties et de houx.

MM. Arthur Juneau et Georges Sabourin étaient témoins pour leurs fils.

Les mariées, accompagnées l'une de son père et l'autre de son oncle, M. Albert Emond, portaient des robes identiques de dentelle et tulle de nylon blancs avec encolures brodées de perles et jupes amples sur crinolines, formant de courtes traines. Leurs voiles courts étaient retenus par des bandeaux de perles. Elles tenaient des gerbes de roses rouges.

Mlle Hélène Lizée, amie des mariées et demoiselle d'honneur, portait, sur fond de taffetas, une robe de tulle de nylon rose saumon. Mlle Marguerite Sabourin, soeur de l'un des mariés et autre demoiselle d'honneur, portait une robe de tulle de nylon sur taffetas bleu Casanova. Leurs bandeaux étaient de mêmes tons que leurs robes et brodés de pierres du Rhin. Elles portaient des gerbes de roses jaunes.

Mlles Jeanne et Marguerite Lamontagne, soeurs des mariées, étaient aussi filles d'honneur. Chacune portait une robe de dentelle azur avec jupe à trois volants. Leurs bandeaux consistaient en de petits muguets de même teinte et leurs bouquets, en petites roses.

MM. Gérard Grégoire, cousin de l'un des mariés, et Paul Juneau, frère de l'autre marié, étaient garçons d'honneur.

Mme Lamontagne, mère des mariées, portait une robe de lainage bleu sérénade avec chapeau de velours azur et autres accessoires blancs; Mme Juneau, une robe de lainage bleu marine avec accessoires de velours rouges et blancs et Mme Sabourin, une robe de soie noire chatoyante et un chapeau de feutre noir et blanc.

La cérémonie fut suivie d'une réception à la salle des Chevaliers de Colomb où fut servie aussi le souper et où se tint la soirée. La table d'honneur était décorée de deux gâteaux à trois étages, ornés de roses blanches et roses, oeuvre de Mme Albert Emond, tante des mariées.

Pour le voyage, Mme F. Juneau portait un costume de lainage sous un manteau de fourrure, avec accessoires de velours blancs. Mme A. Sabourin portait un costume de lainage rose cerise sous un manteau de drap charcoal avec manchon de mouton blanc et accessoires de velours blancs.

M. et Mme François Juneau résideront à Gravelbourg et M. et Mme Arthur Sabourin, à Lisieux.

Parmi les invités nous remarquions: Mme Claude Lizée, de St-Hubert; MM. et Mmes Clovis Beaudry et René Beauregard, de Willow-Bunch; M. et Mme F. Lizée et Mlles Juneau, de Gravelbourg; M. le Dr Lizaire, d'Assiniboia; M. l'abbé F. Ducharme, de Fife Lake; M. et Mme Léo Delorme, de St-Victor; M. Jack Radu et Mlle Rose-Marie Chrétien, de Régina.

M. Renaud Préfontaine agissait comme maître de cérémonies.

Meyronne

Baptêmes

Le 3 novembre: Joseph-Marcel, né le 30 octobre, fils de Raymond Massé et de Jeanne Jacquin. Parrain et marraine, André Jacquin et Rosa Mongeon.

Le 2 janvier: Darlene Ann, née le 26 décembre, fille d'Ernest Jacques et de Vera Majeski. Parrain et marraine, Mike et Rose Majeski.

Çà et là

Le concert de Noël bilingue de notre école séparée, offert aux parents et amis des élèves, fut vivement applaudi. La salle municipale était bien remplie. Félicitations à nos religieuses et à leurs élèves.

A l'occasion de Noël, M. l'abbé R. Larivière fut aidé dans son ministère par le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, qui dit la messe de minuit à Hazenmore.

Nous avions, le 31 décembre, précédant la messe de minuit, une "Heure de Réparation" dirigée par M. le curé et qui fut pieusement suivie même par nombre de paroissiens éloignés.

Etaient en visite au presbytère et chez leurs parents et amis: MM. les abbés O. Lemay, L. Poulin, G. Thuot, D. Dugas et T.-B. Roy; M. Raymond Brière, chez M. et Mme François Brière; M. et Mme Wild, de Régina, et Emile Brisebois, de Kitimat, C.B., chez M. et Mme Trefflé Brisebois; M. Léo Therens, d'Edmonton, chez les familles Therens et Brière; les familles Guy et Raymond Girardin, chez M. et Mme Louis Girardin; les familles Marcel et Gérard Monette et Louis Fournier, jr, ainsi que M. Paul Laville, de Régina, chez M. et Mme Ulric Monette; M. et Mme A. Schwaab, de Langley Prairie, chez M. et Mme Paul Ste-Marie; M. et Mme Louis Fournier et Lise, de Ferland, ainsi que Mlle Denise Fournier, de Régina, chez M. et Mme Albert Marcotte; Mlle Agnès Gosselin, de Val Marie, chez M. et Mme Arthur Laplante.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Paul Fierotte, qui a dû être transportée par avion à l'hôpital Providence de Moose Jaw, est en meilleur état de santé.

Frenchville

Nous avions récemment le plaisir d'entendre une conférence donnée par le R. F. Justinien, E.C., de Willow-Bunch. M. l'abbé Roger Ducharme, qui l'accompagnait, nous adressa aussi la parole, ainsi que notre curé, M. l'abbé L. Poulin. Celui-ci ayant, en qualité de délégué, assisté au dernier congrès de l'A.C.F.C., à Gravelbourg, nous donna un résumé de ces assises. Nous avons grandement apprécié le discours du Frère Justinien. Après le discours, un goûter fut servi au soubassement.

Une très charmante soirée nous fut offerte par les élèves de l'école de Frenchville, dirigée par les Rév. Srs Joseph de Jésus et Marie-Cécile, le mercredi 21 décembre. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait les novices de la communauté et leur directrice, de Ponteix.

La famille Lucien Goddu est revenue d'Edmonton.

M. W. Hamel, hospitalisé à Ponteix, a pu venir passer le Jour de l'An chez lui. Parmi ceux qui sont venus le visiter mentionnons ses deux filles et leurs familles: MM. et Mmes Lucien Beaudoing et Paul Ducharme, de Ferland et Glentworth.

Mmes Albert Goddu et Léon Ruest, accompagnées de Mme René Nadeau, de Val Marie, se sont rendues à Régina visiter M. Léon Ruest, à l'hôpital des Soeurs Grises. Elles ont aussi rendu visite à M. et Mme Frank Deutch, soeur et beau-frère de Mme A. Goddu.

Etaient en vacances chez elles pour les Fêtes: Mlles Annette Hamel et Laurianne et Gabrielle Ruest, du couvent de Ponteix.

Baptême

Le 25 décembre: Conrad-Lucien-Joseph, fils de M. et Mme Lucien Goddu, né le 30 novembre. M. et Mme Marcel Entem furent parrain et marraine.

Naissance

Le 20 décembre, un fils est né à M. et Mme Rosaire Côté. Le baptême eut lieu la semaine suivante.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Notre série d'émissions "Nos écoliers au micro" continue à partir d'aujourd'hui, avec le concours des élèves de l'école St-Paul, de Prince-Albert. La semaine prochaine, ce sera la première émission de St-Louis. Nous invitons nos jeunes amis à ne manquer aucun de ces programmes et à répondre à la question que nous posons chaque semaine. Ce sera pour eux à la fois un encouragement et un stimulant.

Nouvelles émissions

La semaine prochaine, nous commencerons une nouvelle série d'émissions à l'intention des écoliers. Ces émissions seront diffusées du lundi au vendredi, à 5 h. de l'après-midi. Chaque semaine, deux émissions, le lundi et le jeudi, porteront sur la grammaire française, l'analyse et la syntaxe; ces émissions seront préparées et présentées par Mme Papen, ancienne institutrice bien connue dans le nord de la province.

Deux autres émissions, réalisées par Rossel Vien, le mardi et le vendredi, porteront sur la langue française parlée: corrections d'anglicismes, traduction, prononciation, etc.

Enfin, une autre émission portera sur les principales figures de l'histoire du Canada français. Cette émission, le mercredi, sera réalisée par Fernand Ippersiel.

Ces programmes s'adresseront surtout aux élèves âgés d'environ 10 à 16 ans, de la 5ème à la 12ème année scolaire. Nous n'avons pas l'intention de prendre la place des instituteurs, c'est évident, mais nous tenterons d'apporter un complément à leur travail. Aussi, faisons-nous appel à la collaboration du personnel enseignant et des parents, afin que les élèves écoutent les émissions et répondent aux questions et aux dictées.

Radio-Collège

Nous rappelons aussi à nos auditeurs, jeunes et moins jeunes, que la 2ème série d'émissions de Radio-Collège, préparée par Radio-Canada, est commencée depuis le dimanche 8 janvier. Ce sont des émissions à ne pas manquer, de même que l'émission "La langue bien pendue", le samedi, à 4 h. 15.

Lettres

Chers auditeurs, nous insistons une fois de plus sur la nécessité d'écrire au poste au sujet de plusieurs émissions: telles que la chronique du hockey présentée par Massey-Harris-Ferguson, le programme "Sunny Boy", et autres. Il nous faut des lettres en quantité. Ecrivez seulement quelques lignes . . . ces lignes sont très importantes. Est-ce trop vous demander?

— La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes.
Guy DUPREHAULT.

Régina

Noël

Une très grande foule assistait à la messe de minuit célébrée par le R. P. Sylvestre, O.F.M., à la paroisse St-Jean-Baptiste. La chorale, sous l'habile direction de M. le capitaine A. Monette, exécuta une messe en parties et, durant la messe de l'Aurore, des cantiques appropriés à la fête de Noël.

Jour de l'An

Le premier de l'An, comme il le fait depuis quelques années, S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, célébrait la messe du jour. Au grand plaisir de tous, comme toujours les Soeurs Grises de l'hôpital assistaient à cette messe. Son Excellence donna le sermon de circonstance, formulant ses voeux de bonheur, de paix et de Bonne Année à tous les paroissiens.

Va-et-vient

M. et Mme René Thibault, de Smiley, étaient récemment de passage chez leurs parents, M. et Mme Joseph Thibault.

M. Jérôme Vertefeuille et Mlle Léona Thibault se rendaient pour quelques jours à Montmartre, chez M. et Mme Lucien Vertefeuille, à l'occasion des fêtes.

Mlle Rose-Marie Chrétien visita ses parents, à St-Victor, pendant quelques semaines.

M. et Mme Charles Pélissier se rendirent à St-Boniface visiter des parents et amis.

M. David Toupin se rendit à Winnipeg, en voyage d'affaires.

M. Aurèle Legrand, après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital général, est de retour chez lui. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.



Voici quelques scènes d'un album de la Marine: ces photographies font voir un peu le progrès, les voyages et la croissance de la Marine royale canadienne en 1955. Dextrorsum, centre gauche: un événement important de l'année a été le voyage de cinq mois du Labrador dans l'Arctique-est. Ces trois hélicoptères ont été un précieux atout. Le croiseur d'entraînement Québec a été le premier navire de guerre canadien à circumnaviguer le continent africain. Près de Durban, Afrique du Sud, un matelot du Québec s'attire les faveurs d'un petit indigène. La Marine a reçu ses premiers avions d'entraînement T-33 à réaction et, plus tard dans l'année, ses chasseurs toute température Banshee. Trois sous-marins, maintenant mouillés à Halifax, ont été prêtés par la Marine royale pour fins d'entraînement des navires et des avions du Canada. Les carrières pour les femmes dans la Marine ont été multipliées grâce à l'introduction des "Wrens" dans la force régulière. Le destroyer-escorte de chasse anti-sous-marine St-Laurent a été achevé et armé en 1955. De conception et de construction entièrement canadiennes, ce navire est le plus moderne dans le monde entier.

La coutume dans la Marine de recevoir des visiteurs à bord des navires de guerre canadiens à des jours déterminés a permis à des milliers de personnes un peu partout dans le monde de se familiariser avec notre Marine et notre pays. A l'ombre de la montagne de la Table, un matelot canadien fait voir le Québec à deux jeunes filles de Cap. (Photo de la Défense nationale)

TRIBUNE LIBRE

Aux mamans c.-f. de la Sask.

Au lendemain du congrès de l'A.C.F.C., tenu à Gravelbourg je souhaiterais pouvoir communiquer ma joie, surtout mon enthousiasme à toutes les mamans canadiennes-françaises de la province.

Je me fais un devoir, très agréable d'ailleurs, de rendre hommage à une personne de notre sexe et de féliciter, par la voix de notre journal français, la Rév. Mère St-Félix de Valois, religieuse de Jésus-Marie, du couvent de Gravelbourg, présidente de l'A.F.C.I.S. Oui, mesdames, celle-là, c'est "toute une femme". Ainsi s'exprimaient les congressistes en parlant de cette religieuse si dévouée qui mérite tous nos remerciements. Avec l'aide de vaillants collaborateurs, elle a, en quelques mois, accompli un travail immense, et cela, par amour pour nos chers enfants. Elle y a mis tout son coeur, toute son âme, et en retour, elle demande notre appui.

Allons-nous le lui donner? Allons-nous collaborer avec elle en suivant les cours "Foyer-Ecole" où nous trouverons les directives nécessaires pour guider et corriger intellectuellement et moralement notre jeunesse? En parlant le français à la maison? En facilitant la lecture française au foyer? En exigeant que nos enfants parlent français aux récréations? qu'ils écoutent la radio française? Et pour nos chers tout-petits, qu'ils apprennent d'abord à prier en français?

Nous avons, mesdames, parmi nous, en Saskatchewan, en ce 20ème siècle, une Thérèse d'Avila . . . Mère St-Félix de Valois ne réformera pas de couvents comme cette dernière, mais elle a déjà un grand pas d'accompli dans la réforme des coeurs français chez les mères et pères de famille. Avec son énergie qui ne se démentira pas, et l'aide de ses collaborateurs aussi dévoués, elle y réussira. Les parents un peu "anglicisés" reviendront au bercail.

Au sortir d'une retraite, habituellement, l'on reconnait ses faiblesses, l'on est toujours plein d'ardeur, empressé à faire du bien autour de soi, par l'exemple. Espérons qu'il en sera ainsi, à la suite de ce congrès. Ayant à notre tête un chef aussi fervent que la Rév. Mère St-Félix de Valois, nous, les femmes, nous rayonnerons de bon vouloir français, catholique, et nos enfants, "génération future", nous chériront davantage et diront de nous au 21ème siècle, ce que nous disons de nos ancêtres: "Nos mères furent les gardiennes de notre langue et de notre foi". Allons de l'avant!

UNE MAMAN.

• • •

Le 29 décembre 1955.

M. le Rédacteur,

Veuillez excuser le retard que j'ai mis à venir joindre ma voix ou ma plume au trop petit nombre de ceux qui vous ont félicité et remercié pour le magnifique reportage des faits et gestes du congrès de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg, les 13, 14 et 15 novembre derniers.

Ce reportage est si fidèle et si complet que j'ai détruit les quelques notes imparfaites que j'avais recueillies pour ne conserver que votre rédaction qui a été mise en bonne place dans mon classeur. Croyez bien qu'elle n'y dormira pas.

Et veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'expression de mon admiration pour votre bon travail et de mon plus profond respect.

J. BORDET, F.M.I.

Saint-Front

Encore cette année, la grande fête de la Nativité fut célébrée avec dignité, surtout la messe de minuit, alors que beaucoup de paroissiens reçurent pieusement la sainte communion. La chorale chanta la messe de S. François en deux parties et plusieurs beaux cantiques y compris "La Pastorale". La crèche était belle dans sa simplicité.

Va-et-vient

Les vacances de fin d'année ont ramené plusieurs de nos jeunes au foyer paternel. Ce sont Aurèle Dufault et Gérard Le Strat, du collège de Gravelbourg; Laurent et Maurice Happ, de l'école de St-Brieux; Alphonse Syrenne, Louis Proulx et Arthur Lamoureux, de Moose Jaw; Martial Dufault et Noël Messier, de Prince George, C.B.; Mme Adrienne McKinnon et sa fille, Francis, de Winnipeg; Mlles Irène Le Strat, de Nipawin, et Louise Proulx, de Tisdale; M. Léo Senez, de Bellsite, Man.; M. Emile Dufault, de Saskatoon, et M. Joseph Picton, de Naicam.

Par contre, M. et Mme M. Bussière, M. et Mme H. Moyen et François Chamberland sont allés à Zenon Park.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. l'abbé G. Laprise est de retour d'une promenade dans sa famille à Cranbrook, C.B.

M. et Mme R. Monteith, de Régina, étaient récemment en promenade chez leurs parents, M. et Mme C. Métivier.

M. et Mme L. Levasseur, de Gravelbourg, étaient en promenade chez leurs parents, M. et Mme N. Laverdière, dernièrement.

Mlles Irène et Madeleine Monette, de Winnipeg, sont venues visiter leurs parents, M. et Mme Jos. Monette.

M. Irvin Studer, M.P., et Mme Studer, sont retournés à Ottawa pour la durée de la session.

M. Rémillard, de Ponteix, est venu visiter sa fille, Mme A. St-Denis.

Nos malades

Mme Irène Perron est allée à Régina visiter son mari hospitalisé.

M. Philippe Nolin est hospitalisé à Vanguard.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Au Collège St. Thomas More

Le Cercle Newman présente "Murder in the Cathedral"

SASKATOON — La soirée dramatique organisée par les membres du Club Newman avant le congé des Fêtes, et qui eut lieu en la salle paroissiale St-Joseph, fut très bien réussie. Comme on l'a déjà signalé ici, la pièce présentée en cette occasion était l'oeuvre de T. S. Elliot intitulée "Murder in the Cathedral".

Ce drame, composé selon la forme de la tragédie classique grecque, est très difficile à jouer et représentait un projet ambitieux pour des amateurs. Néanmoins, les interprètes du cercle doivent être félicités de leur très beau succès.

A l'issu de cette représentation, le maître de cérémonies, M. Don Maranda, présenta M. Bill Lambert, président du Club Newman, qui, au nom de tous les étudiants du collège St. Thomas More, dit un sincère remerciement aux Pères Basiliens toujours si dévoués et soucieux du bien-être, aussi bien temporel que spirituel, des étudiants. En témoignage de leur reconnaissance, M. Lambert présenta au R. P. O'Donnell, principal, de la part des étudiants, un chèque dont la valeur sera affectée à l'achat du crucifix d'ivoire qui surmontera le maître-autel de la chapelle du nouveau collège en voie de construction.

Le R. P. O'Donnell remercia en quelques paroles émues et dit le bonheur que lui et les autres pères au collège ressentent à se trouver en position de pouvoir aider et guider les jeunes qui fréquentent le collège.

S. Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, qui fut ensuite invité à dire quelques mots, déclara qu'il ne pouvait mieux faire que de recommander à tous de méditer le très beau sermon prononcé par l'archevêque de Cantorbéry dans le drame émouvant qui venait de se dérouler. Cette agréable soirée se termina par un délicieux goûter.

Voici la liste de ceux qui prirent part à la représentation dramatique: directeur, le R. P. R. M. Montague, C.S.B.; maquillage, Mlle Marie Lenz; accessoires, M. Edward Stumborg; programmes, Frances Madigan; musique, la chorale Newman; éclairage, M. Walter MacNeill; costumes, Mme M. A. Clark, Mlles Gwen Selinger, Christine Bost, Margaret Simmonds; M. John Anderson.

Figurants: Joseph Diecker, J. Quinn, Leonard Legault, Germain Lavoie, John Stack, Jerome Atrens, J. Schreiner, Jacob Kutarna, David Wilhelm, William Lambert, Stanley Lerner, Dennis Bolingbroke.

Choeurs: femmes — Anne Nagle, Joan Connolly, Myrna Hopfner, Huguette Leclerc, Mary J. Miley, Patricia Connolly, Helen Ogle, Elizabeth Kaller, Joyce Fahlman, Margaret Madigan et Heather Griffith; hommes — M. Lozinski, R. Cooper, Douglas Korman.

Remerciements

Un grand merci à tous les amis du collège St. Thomas More qui ont assisté à cette "soirée de Noël".

• • •

Les étudiants au collège St. Thomas More étaient de retour pour la rentrée universitaire, le 6 janvier, après une quinzaine de jours de congé que presque tous ont eu le bonheur de passer dans leurs familles. Après ce repos bien mérité, tous se sont remis au travail avec un renouveau d'ardeur.

A. A.

Bellegarde

Baptêmes

Le 16 décembre: Roger-Paul-Joseph, fils de Charles Tinant et de Lucille Moreau, né le 13 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Vital Tinant, grands-parents de l'enfant.

Le 17 décembre: Rodney-Paul, fils de M. et Mme Georges Godenir, né le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme V.-J. Godenir, remplacés par M. et Mme Denis Lalonde.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Laurent George, patiente à l'hôpital de Souris, ainsi qu'à Mmes Marie Sylvestre et Elise Kenler, hospitalisées à Redvers, et à Mlle Alice Renard, patiente à l'hôpital de Régina.

Soirée de l'A.C.F.C. à St-Isidoré de Bellevue

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le dimanche 18 décembre, un grand nombre de paroissiens se rendirent à la salle paroissiale pour assister à un concert d'amateurs organisé par le comité paroissial de l'A.C.F.C.

Les prix ont été gagngés par MM. Edouard et Omer et Mlle Aline Deault (musique), par la famille Raymond Gaudet (chanson) et par M. Aubin Grenier (chanson).

Avant la soirée, il y eut élection des membres du comité local.

M. l'abbé Blais était maître de cérémonies pour toute la soirée.

M. Pierre Gareau remercia tous et chacun en termes appropriés.

Cadillac

Nous avions parmi nous, pour les offices de Noël, le R. P. M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg, que nous remercions sincèrement.

A l'occasion du Jour de l'An, M. et Mme Emile Chenard et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Donat Chenard, de Gravelbourg. Mme Bailleul et Jacqueline les accompagnaient et en ont profité pour visiter leurs amis.

Naissance

M. et Mme Emile Chenard sont les heureux parents d'un petit garçon, Denis. Nos félicitations.

Lisieux

Va-et-vient

Etaient de passage à l'occasion des Fêtes: M. Renaud Préfontaine, du collège militaire St-Jean, et ses soeurs, Gérardine, de St-Boniface, et Michelle, étudiante au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine; Mlle Dolorès Préfontaine, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur, de Régina, et son frère, Guy, chez leurs parents, M. et Mme Philippe Préfontaine; M. et Mme S. Doucette, chez M. et Mme Omer Préfontaine; Mme Claude Lizée et sa petite fille, Suzanne, de St-Hubert, chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Paul-A. Lamontagne; M. et Mme Ervin Benson, chez MM. et Mmes C. et G. Benson; le soldat V. Dauphinais, chez MM. et Mmes W. Gibbs et Georges Sabourin; Mlles Florence et Odile Bouvier, chez leurs parents; M. et Mme Léo-Paul Granger, de Willow-Bunch, chez M. et Mme Alfred Lamontagne; les cinq fils de M. et Mme Henri Bouvier, étudiants au collège de Gravelbourg, chez leurs parents, ainsi que M. Gérard Grégoire, de Central Butte, chez ses parents.

Mlle Emelina Beauregard est de retour chez elle après avoir fait un séjour comme assistante au bureau de poste de Scout Lake.

M. Georges Sabourin se rendit en auto à Moose Jaw pour y rencontrer sa fille, Marguerite, en vacances à l'occasion du mariage de son frère, Arthur. Elle est maintenant retournée à son poste à Esquimalt, C.B. Ses parents reçurent un groupe d'amis à souper, le mardi 3 janvier, à l'occasion de son départ.

M. Olivar Rondeau s'est rendu à Flin Flon, Man., pour assister aux funérailles de son frère, Edmond, qui, le jour de Noël, mourut dans une collision entre un train du Canadien National et son camion. Il était accompagné de son beau-frère, M. Ray Bossman.

M. et Mme Albert Emond se sont rendus à Coderre, en visite chez M. et Mme A. Gaucher, pour Noël et le Jour de l'An.

Incendie

M. et Mme Lionel Lamontagne ont eu la malchance de perdre tous leurs effets personnels dans un feu, le jour de Noël. L'incendie causa aussi quelque $500 de dommage à leur maison.

Une soirée de paniers fut organisée à leur profit le 3 janvier. Nombre de gens s'y rendirent et on put leur offrir une bourse substantielle. M. Arthur Sabourin agit comme maître de cérémonies.

Nos malades

M. Joseph Chrétien fait un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, ainsi que MM. Victor Préfontaine et L. Benson.

— Si tous les hommes étaient parfaits, qu'aurions-nous à souffrir pour Dieu et de la part des autres? — IMITATION.

Delmas

Le temps des Fêtes

Cette année, comme par les années passées, l'église paroissiale a été le théâtre d'inoubliables cérémonies religieuses à l'occasion de la saison des Fêtes. Les riches décorations de la nef et la crèche arrangée d'une manière si artistique régalaient l'oeil. Les nombreux enfants de choeur qui prirent part aux célébrations donnaient un air de grandeur aux réjouissances. La chorale est aussi certainement digne de nos plus chaleureuses félicitations pour le chant harmonieux exécuté pendant les messes de Noël et du Jour de l'An.

Malgré la température inclémente qui sévit pendant cette période des fêtes, l'assistance aux offices religieux a été remarquable.

Les fêtes ont aussi ramené parmi nous nos étudiants et étudiantes: MM. Jules Lacoursière, Aimé Prince, Raymond Blais, Eloi Ayotte, Paul et Laurent Roy; Mlles Louise Michaud, Georgette L'Heureux, Marie Lacoursière, Bernadette Beloin et notre institutrice qui enseigne à Vawn, Thérèse Lessard.

MM. et Mmes Richard Rémillard, Edouard Blouin, Albert Côté et Mme Hector Tellier étaient également en visite à Delmas pour quelque temps.

Pendant le congé de Noël, les Rév. Soeurs de l'Assomption de Battleford rendirent visite aux religieuses de notre couvent.

Quelques édifices ont pris un air de fête particulier par leurs décorations extérieures. Entre autres, on remarquait la demeure de M. et Mme Antoine Richard, décorée d'un groupe d'enfants de choeur représentant des chanteurs de Noël. Une crèche finement arrangée décorait la cour de l'école et du couvent.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Bernard Blais à l'occasion de la naissance d'une fille.

Nos malades

Furent hospitalisés: le bébé Martin Blais, Mmes Héon et Gravelle et M. Albert Desbiens.

Nous souhaitons à tous un prompt et complet rétablissement.

Radville

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Verot ont passé la fête de Noël chez leur fille, Florence, et sa famille, à Biggar.

M. Oliva Bourassa fut l'heureux gagnant de la belle plaque illuminée de la scène de la Nativité, mise en loterie par les élèves du couvent.

M. et Mme Laurent Labbé et famille, de Régina, ont passé le congé de Noël chez M. et Mme André Labbé.

M. et Mme Roméo Bourassa et leurs enfants ont visité M. et Mme Alfred Martin, de Régina, le jour de Noël.

Etaient en visite chez leurs parents pour les Fêtes: Raymond Bourassa, M. et Mme D. Ottenbreit (Lorette Bourassa), Juliette Legault, Solange Martin, Beverley Randles, Lina et Simone Bélanger, Patricia Verot, Germaine MacDougal, Yolande Tétreault, de Régina; Normand Delanoy, Melvin Vandesype et Olivier Dionne, d'Estevan; M. et Mme Alvin Vandesype (Jeannine Fradette), Alphonse Martin, de Calgary; M. et Mme Normand Martin, de Cedoux; Irène Bourassa, de Weyburn; la Rév. Sr Thérèse (Tétreault), de Melville.

M. et Mme Lucien Vandevelde ont passé le jour de Noël à Régina.

Le Jour de l'An, M. et Mme Richard Farand recevaient la visite de M. et Mme J. Giroux, M. et Mme René Farand, Laurent Farand et M. et Mme C. Edwards (Agnès Farand), tous de Weyburn.

Naissances

A l'hôpital de Radville:

Le 15 décembre, à M. et Mme Henri LeCasse, un fils.

Le 19 décembre, à M. et Mme Raymond Vandesype, une fille.

Le 3 janvier, à M. et Mme André Deschambault, une fille.

Nos malades

Etaient hospitalisés avant Noël et durant les Fêtes: Gérard Bouchard, Napoléon Fradette, Mme Jean Cherpin, Mme Henri LeCasse, Mme Raymond Vandesype, Alphonse Leduc, Denis Bourassa et Irène Bessette.

Accident

Mme Alphonse Bernier a eu la malchance de se casser une jambe, la semaine dernière, en entrant au bureau local de la Caisse Populaire.

— Le coeur n'est capable que de deux mouvements: il se dilate ou il se resserre: dévouement ou égoïsme, point de milieu.
Mgr BOUGAUD.

Soirée du Club Canadien à l'occasion de l'Epiphanie, tenue à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A l'occasion de la fête des Rois, une soirée organisée par le Club Canadien eut lieu dans la salle du Club, le vendredi 6 janvier. Malgré les intempéries qui rendirent les chemins presque impassables, une foule nombreuse s'y était rendue. La présence de plusieurs membres du clergé contribua à rehausser l'éclat de cette grande fête familiale.

Les gagnants de la partie de cartes, dirigée par M. Albert Goddu, furent les suivants: dames — Mme O. Lavertu et Mlle L.-A. Sénécal; hommes — M. l'abbé G.-H. Dauphin et M. Jos Magnin (St-Louis). Il y eut plusieurs chanceux au bingo dirigé par M. J.-P. Magnin.

Le prix d'entrée échoua à M. Léonard Lemieux.

Me J.-G. Crépeau agissait comme maître de cérémonies.

A cette fête organisée par la famille A. Lemieux, Pierre Legault, A. Goddu, R. Rémillard et A. Painchaud, Mlles Marie et Marthe Painchaud, accompagnées de leur père, M. Maurice Painchaud, d'Albertville, chantèrent plusieurs chansons françaises. Mmes O. Lavertu, P. Legault et Léo Lapierre rendirent plusieurs morceaux de piano. M. B. Lemieux fut couronné "Roi" et Mlle Armande Neider, "Reine", tandis que Mlles Edna Lemieux et Irène Bernier étaient choisies comme "Princesses". Elles reçurent de jolis cadeaux. Toute la "Royauté" entra dans la salle aux sons d'une marche et défila suivie de tous les assistants.

Le goûter fut servi par Mlles Thérèse et Geneviève Magnin et Mme M.-A. Corriveau. MM. F. Brien et Jos. Gaudet enregistraient les nouveaux membres.

Au cours de la veillée, MM. J.-B. Gaudet et Albert Goddu acceptèrent les dons versés par les assistants pour constituer une bourse qui fut présentée par Me J.-G. Crépeau à M. Claude Lemieux, fils de M. et Mme Adolphe Lemieux, à l'occasion de son départ pour l'Ontario où il entrera chez les RR. PP. Rédemptoristes. Claude remercia en termes très appropriés.

Me Crépeau offrit ses souhaits de Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous, puis annonça qu'à l'avenir l'entrée aux veillées familiales du dimanche soir sera gratuite, pour tous les Canadiens de langue française qui détiendront une carte de membre. Ceux-ci seulement auront droit à une carte de membre. Ceci est très important au point de vue de la nouvelle loi provinciale. Veuillez, s'il vous plaît, ne pas l'oublier et apporter cette carte avec vous, lors des soirées du Club.

Va-et-vient

M. et Mme Dan. Lefebvre sont revenus de St-Brieux où ils étaient allés passer le temps des fêtes avec leurs garçons et filles.

Nos malades

Sont récemment sortis de l'hôpital Ste-Famille: le R. P. J. Valois, O.M.I., M. l'abbé J.-L. Daoust et Mme Albert Pagé, qui est encore faible mais qui continuera à suivre ses traitements chez elle pendant plusieurs semaines encore.

Ferland

Partie de cartes

Notre première partie de cartes fut organisée par le groupe numéro 5 des dames de la paroisse. Elle eut lieu le mercredi 4 janvier, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Il y eut une bonne assistance. Quinze parties de whist furent jouées dont les gagnants furent: Mlle Marie Morin (1er prix des dames) et M. Henri Laberge (prix des hommes). On joua aussi quelques parties de bingo. Les gagnants furent: Marie-Anne Morissette, Jos. Couture, Léopold Morissette et Pauline Morin.

Un gâteau, tiré au sort, fut gagné par M. Wilfrid Lacasse et un briquet Ronson, par M. Régis Dion.

Merci aux organisatrices et aux assistants, et à bientôt pour une 2eme partie de cartes.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Couture allèrent visiter leur mère, qui est hospitalisée à Gravelbourg, et autres parents.

MM. et Mmes René Couture et René Fauchon et leurs enfants allèrent passer le Jour de l'An chez leurs parents, à Willow-Bunch.

Un malaxeur "Sunbeam", tiré par le magasin R. Fournier, fut gagné par Gisèle Chabot, bébé de M. Léandre Chabot.

Ecole des Parents

Le 14 décembre se tenait une séance de l'Ecole des Parents, sous la direction du R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, et du R. F. Justinien, é.c., de Willow-Bunch. Ils surent nous intéresser avec les forum et leurs données sur le bon parler français. Il y avait bonne assistance, malgré la température froide.

Nos malades

Mme René Fauchon est revenue chez elle après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Mankota.

Mme William Patoine est à l'hôpital de Kincaid.

Mme Aurore St-Laurent est toujours hospitalisée à Gravelbourg.

Mlle Marie Brisebois a dû être hospitalisée quelques jours à l'hôpital de Mankota.

Va-et-vient

MM. les abbés Gérard Couture, de Gravelbourg, et Adrien Chabot, de Vanguard, ont visité leurs parents à l'occasion des Fêtes.

Nos religieuses enseignantes allèrent passer les vacances à leur maison de Ponteix.

Nos jeunes étudiants des couvents et des collèges sont venus chez leurs parents, à l'occasion des Fêtes, ainsi que Mlles Lucie Brisebois, Pauline et Julienne Larose et Rachel Chabot, de Saskatoon; Denise et Lorraine Fournier, de Régina, chez M. et Mme Louis Fournier; Gertrude et Jeannine Chabot, de Shuler, Alta, et Lauriette, de Shaunavon, chez M. et Mme Jos. Chabot; MM. et Mmes Armand Laberge et Maurice Langlois et leurs enfants, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, chez M. et Mme Avila Chabot; M. et Mme Y. Desharnais et leur bébé, chez M. et Mme Charles Fournier; M. et Mme J.-B. Boutin, d'Assiniboia, chez leurs enfants, M. et Mme Antonio Chabot; MM. et Mmes Rosario et Adonias Morin, Raoul et leurs enfants, de Gravelbourg et Ponteix, ainsi que le Dr et Mme J.-M. Morin, de Laflèche, chez M. et Mme Jos. Morin, ainsi que M. et Mme Claude West, de Detroit, Mich; M. et Mme Willie Hamel et famille, Mme Corona Falardeau, de Frenchville et Montréal, chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

MM. Aimé et Antonio Fournier, ainsi que Renée Beaudoing, sont allés passer les fêtes chez leurs parents, à New Westminster, C.B.

M. et Mme Aristide Fournier sont partis en voyage dans l'Est. Ils s'arrêteront à Windsor, Detroit et Montréal.

M. Aristide Fournier a vendu son magasin à son fils, Roger. Ce dernier l'occupe depuis le 1er janvier.

M. Donat Audet, de Ponteix, a passé les fêtes avec ses parents, M. et Mme Jos. Audet.

M. et Mme Henri Laberge et leur bébé se rendirent chez M. et Mme Alex. Fortin, à Coderre.

Mme Jos. Chabot et Mlle Jeannine Chabot sont allées à Moose Jaw, la semaine dernière.

M. et Mme L. Miklush, de Winnipeg, MM. Hervé et Maurice et Mlle Yvonne Douville, ainsi que Mme Céline Douville, de Ponteix, visitèrent M. et Mme Médelger Chabot.

Mlle Marie Brisebois est allée visiter sa soeur, Lucie, à Saskatoon.

Mme Hector Hébert passa quelques semaines chez ses frère et belle-soeur, à Swift Current.

M. et Mme Elphège Morin, de St-Boniface, et leur fillette, ainsi que Mme Hervé Jenson, de Donnelly, Alta, visitèrent les familles Jos. et Paul Morin et Couture.

MM. et Mmes René Privé et Raymond Chabot, de Ponteix, étaient de passage chez M. et Mme Avila Chabot, le jour des Rois.

Mlles Antoinette et Jeanne d'Arc Turgeon, e.g.-m. à Gravelbourg, sont venues passer quelques jours chez leurs parents avant de partir pour St-Boniface où elles poursuivront leurs études.

Nouveau comité des dames

Le comité des dames de la paroisse a réélu un nouveau conseil pour l'année 1956. Il se compose de Mme Louis Fournier, sr, présidente; Mme Edmond Tardif, vice-présidente; et Mme Lucien Beaudoin, secrétaire.

Partie de cartes

Notre deuxieme partie de cartes aura lieu le dimanche 15 janvier. Bienvenue à tous!



Une soirée pour tout le personnel du poste radiophonique CFRG et les épouses des employés mariés fut offerte, le mercredi 28 décembre dernier, par le gérant du poste et son épouse, M. et Mme Dumont Lepage, à leur demeure, à Gravelbourg. Tous étaient présents à l'exception de Mme Longault, retenue chez elle par la maladie. On voit ci-dessus les invités entourant leurs hôtes.

Mme M. Hébert et son jeune fils victimes d'un incendie, à Wolseley

WOLSELEY — Le jeudi 29 décembre, vers 5 h. a.m., le feu détruisit la maison de M. et Mme Maurice Hébert. Les efforts héroïques de M. Maurice Hébert pour sauver son épouse (née Emily Henty) et son fils, Gérald, âgé de 4 ans, furent vains et ceux-ci périrent dans les flammes. La demeure fut réduite en cendres. Une fillette, Shirley, fut jetée du deuxième étage après que M. Hébert eut lui-même sauté, pour aller chercher une échelle. A son retour, sa femme et son fils étaient disparus dans les flammes.

Ne pouvant plus rien faire, M. Hébert et sa fillette se rendirent en auto chez un voisin, M. Stan. Cieckiewicz, qui les conduisit à l'hôpital pour traitements de brûlures, coupures et gelures, car M. Hébert s'étant échappé en vêtements de nuit, sans souliers et sans bas, se gela les pieds. Tous deux sont encore hospitalisés, mais en bonne voie de guérison.

Les funérailles des deux victimes eurent lieu en l'église Ste-Anne, le lundi 2 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les porteurs étaient MM. Paul Français, Maurice Coueslan, Wilfrid et Arthur Hébert, Stan. Cieckiewicz et Léo Dureault.

Mme M. Hébert, âgée de 24 ans, laisse dans le deuil, outre son mari et sa fille, son père et sa mère, M. et Mme C. F. Henty, de Sintaluta; trois soeurs, Mmes W. Poole (Ethel), de Sardis, C.B., Paul Français (Ruby), de Sintaluta, et Maurice Coueslan (Cora), d'Ormiston, ainsi qu'un frère, Frédéric, de Sintaluta.

Afin de venir en aide à cette famille éprouvée, une souscription fut organisée.

Sintaluta

Mme Henri Oudot a eu la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Fred Thériault, de Régina.

M. et Mme Paul Français sont allés à l'hôpital de Wolseley pour y visiter leurs beau-frère et nièce, M. Maurice Hébert et Shirley. Leur état de santé est satisfaisant.

M. Bill Poole, de Chilliwack, C.B., venu pour assister aux funérailles de sa belle-soeur, est retourné chez lui. M. et Mme Charles Henty sont retournés avec lui. Ils passent l'hiver en Colombie Britannique.

Remerciements

M. Marcel Français est de retour chez lui et remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont rendu visite, envoyé des cartes, des lettres, des fruits et des cigarettes, pendant son séjour à l'hôpital Général de Régina.

Décès de 2 anciens de Montmartre, M. C. Lévesque et M. A. Pépin

MONTMARTRE — C'est avec regret que nous avons appris la mort récente de M. Charles Lévesque, autrefois de Montmartre. Né à Rimouski, P.Q., le 14 juin 1889, il arriva dans l'Ouest en 1910 et épousa Marie-Anne O'Shaughnessy le 7 janvier 1913. Il résida à Montmartre jusqu'en 1940, puis déménagea à Rouyn, P.Q., où il demeura jusqu'à sa mort survenue le 3 janvier.

Lui survivent, outre son épouse, un fils, Gérard, de Rouyn, et quatre filles, Mme Stanley Stoppa (Marie-Ange), de Humboldt, Mme W. Furlong (Antonia), Mme Bourassa (Noëlla) et Juliette (mariée aussi), toutes de Rouyn, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à Rouyn, le jeudi 5 janvier.

M. Alcide Pépin

Un autre ancien de Montmartre vient aussi de disparaître. Il s'agit de M. Alcide Pépin, décédé dernièrement à Minneapolis, Minn., à l'âge de 52 ans. Il était le fils de feu M. et Mme H. Pépin.

Lui survivent: un frère, Willie, et deux soeurs, Mmes Rosaire Bilodeau, de Ste-Anne de Roquemaure, Abitibi, et Urgel Lafontaine, de Montmartre.

Les funérailles eurent lieu à Minneapolis. MM. Urgel Lafontaine et Willie Pépin s'y rendirent.

Mariage Lamarre-Bolen célébré à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le mercredi 28 décembre, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Frances Bolen, fille de Mme Mary Bolen et de feu M. Frank Bolen, avec M. Donald Lamarre, fils de M. et Mme Adélard Lamarre, tous de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son frère, Nick, portait une robe blanche trois-quarts en satin recouvert de dentelle fleurie. Son voile court était retenu par un petit chapeau en satin garni de perles. Son seul bijou était des pierres du Rhin avec boucles d'oreilles, cadeaux du marié.

Les filles d'honneur furent Mlles Madeleine Bolen et Lucille Beaulieu qui portaient des robes de dentelle sur taffetas aqua et mauve.

MM. Paul-Emile Lamarre et Henri Bolen étaient garçons d'honneur.

Mlle Linda Mulatz, bouquetière, portait une robe mauve.

La réception eut lieu à la Palestre, où il y avait 150 invités. M. Rolland Pinsonneault agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé A. Moquin porta le toast aux mariés, le marié y répondit.

Pour leur voyage aux Etats-Unis, la mariée portait une robe blanche avec accessoires bleu et manteau en mouton rasé. M. et Mme Donald Lamarre résideront à Gravelbourg.

→ Les évêques allemands louent la . . .

(Suite de la première page)

famille ne seront plus en état de passer une journée ensemble.

Ensuite, continue la lettre, il ne faudrait pas, en compensation du raccourcissement du temps de travail, arriver à supprimer des jours de fêtes religieuses chômées. Lors de l'introduction de la semaine de 40 heures, il faudra prendre garde de renforcer les prescriptions légales relatives à la protection du dimanche, pour empêcher les désirs de ceux qui veulent employer leurs heures de congé pour accomplir des heures de travail supplémentaires, payées spécialement.

De même, il faut que le raccourcissement du temps du travail ait en vue la justice sociale, car pour beaucoup, cette diminution des heures de travail, est très difficile ou même impossible à réaliser. La diminution des heures de travail n'est pas tout; il faut arriver également à une formation concernant l'emploi des heures libres, et pour cela, il faut pousser la construction de logements familiaux, et même de maisons privées.

Travail des femmes

Quant au travail des femmes, il faut se souvenir des enseignements du Souverain Pontife, disant que le travail obligatoire des femmes, par suite de l'insuffisance du salaire de l'homme, est un mal, qui doit disparaître de notre société. C'est pourquoi il faut parvenir à appliquer un salaire familial.

Les femmes veuves et célibataires doivent être en mesure de trouver des places adaptées à leur sexe. C'est inacceptable que l'industrie se base sur le travail des femmes obligées de gagner leur vie, pour avoir une main-d'oeuvre suffisante.

Trois prêtres de couleur ordonnés au Sud-Afrique

DURBAN — Trois prêtres de couleur ont été ordonnés dans la cathédrale de Durban, Union Sud-Africaine, par S. Exc. Mgr Denis E. Hurley, O.M.I., archevêque de cette ville. Tous les trois sont membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Leur ordination porte à 10 le nombre des prêtres de couleur dans l'Union Sud-Africaine. Les autres travaillent dans le diocèse du Cap et de Johannesburg.

Lac Marguerite

Le dimanche 1er janvier, M. et Mme Omer Gendron ont donné une réception à l'occasion des 25 ans de mariage de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Peter Dewotch. La famille leur présenta un beau cadeau, ensuite il y eut danses et divertissements.

M. et Mme Robert Longeau et leur fils, Raymond, sont allés à Wolseley pour y chercher leur mère, Mme Eugénie Larchet. Ils se sont arrêtés à Sintaluta pour y visiter leur soeur et nièce, Mme Henri Oudot.

M. et Mme Louis Douan et M. M. Jean Français sont allés à l'hôpital Général de Régina pour y rendre visite à M. Marcel Français.

M. et Mme Robert Longeau ont eu la visite de leurs enfants pour les Fêtes: M. et Mme Howard Jones et leur fils, Edouard, de Sintaluta, ainsi que MM. et Mmes Marc et Camille Longeau, de Lac Marguerite.

Willow-Bunch

M. et Mme Joseph Bruneau et leur fille, Ovilda, allèrent à Gravelbourg, le mardi 3 janvier, rendre visite à leur fille et soeur religieuse au Monastère du Précieux-Sang. M. l'abbé A. Guénette les accompagnait et visita son père et sa soeur.

M. et Mme Gédéon Cayer, de Maillardville, C.B., sont en promenade pour quelques semaines chez leurs parents et amis.

M. et Mme Maurice Langlois et famille allèrent passer les fêtes chez leurs parents et amis, à Ferland.

M. Joseph Bruneau, accompagné de M. l'abbé A. Guénette, alla à St-Victor, dernièrement, pour affaires. Celui-ci rendit visite à M. l'abbé L. Rodrigue.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. I. Cornellier, M. J. Higgins, Mme A. Pelletier, Mme Grégoire McGillis, Mme Jos. Lalonde, Mme Hoaths, Mlle Anita Beauregard, la petite fille de M. et Mme Roch Granger et Mme Armand Lalonde (Jeanne d'Arc Bruneau), de St-Victor, qui donna naissance à des jumeaux, un garçon et une fille, le 3 janvier. Nos félicitations aux heureux parents.

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Benoît sont allés conduire leur fils, Lionel, au Collège de Gravelbourg, le dimanche 8 janvier. En même temps, ils rendirent visite à M. et Mme Antonio Grégoire.

M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, rendit visite à ses parents à l'occasion des Fêtes.

Peterson

Les fêtes de Noël et du Nouvel An trouvèrent nos paroissiens entourés de bancs de neige et c'est avec peine que nos gens purent assister aux offices religieux, célébrés par notre bon curé, le R. P. P. Loehr, O.S.B.

Le dimanche 8 janvier, une trentaine de petits enfants furent bénis après la grand-messe.

Va-et-vient

Etaient en vacances dans leurs familles pour les Fêtes: MM. Bernard Makarra, employé de la Banque Royale d'Ogamont, Sask., Werner Sluchinski, de Waynard, Louis et Adèle Julé, de Saskatoon, Phyllis Toustego, de Melfort, Denise et Evelyne Dauvin, du couvent de Prud'homme.

M. et Mme Emile Détillieux visitèrent leurs parents à Vonda. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Laurent Lepage et leur fils, Lucien.

M. et Mme J.-B. Tremel visitèrent leurs parents à Saskatoon et Prud'homme, dernièrement.

Mme Joseph Desjardins, de St-Denis, et son fils, Albert, visitèrent leur fille et soeur et sa famille à Peterson.

M. Henri Basset, sr, et ses fils, Henri et Joseph, assistèrent aux funérailles de leur père et grand-père, M. Joseph Basset, de St-Front.

M. et Mme Julien Collin, de Humboldt, et leurs enfants, M. et Mme Dave Rosenberg, visitèrent leur père et grand-père à l'occasion du Nouvel An.

Nos malades

Mme Robert Dauvin et sa fillette, Thérèse, passèrent trois semaines à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

M. Leo Haberman subit une opération, au même hôpital, il y a quelque temps.

Naissance

A M. et Mme Jos. Yorworski, un fils, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

A M. et Mme Robert Dauvin, un fils, baptisé sous les noms de Laurent-Joseph-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Dauvin, oncle et tante de l'enfant.

A l'école

Le lundi 9 janvier se fit l'ouverture de notre école renouvelée et agrandie d'une nouvelle classe. Cet édifice est maintenant très moderne et offre toutes les commodités nécessaires aux élèves et aux instituteurs.

Un beau concert de Noël fut présenté aux parents, le 23 décembre, par les élèves des deux classes.

Gouret

Une joute de gouret eut lieu à Bruno entre l'équipe locale et la nôtre. Les Peterson Wild Cats subirent une défaite au pointage de 7 à 3.

Notre patinoire fut bien aménagée cet hiver, grâce à l'aide bénévole de personnes intéressées. Malheureusement, la mauvaise température empêcha nos jeunes amateurs d'en profiter.

Saint-Hubert

Cette année, comme par les années précédentes, nous avons eu la messe de minuit suivie de la messe de l'Aurore. Le froid et la neige ont empêché plusieurs paroissiens d'y assister.

Etaient en visite à l'occasion de Noël et du Jour de l'An: M. G. de Laforest et sa fille, Georgette, de Régina; Mme Léo Dureault et son fils, Edouard, et Mme Louis Dureault et Diane, de Wolseley; Mlle Louise Gatin, de Moose Jaw; Mlle A.-M. Istace, de Ste-Marthe; M. et Mme G. Brûlé, de Lebret; M. et Mme J. Pirlot et leur fils, Joseph, de Wauchope.

Sont allés se promener, à l'occasion des Fêtes: M. et Mme C. Lizée et Mlle Hélène Lizée, à Gravelbourg; M. et Mme C. Istace, à Forget; Mlle M.-B. Brûlé, à Lebret.

Mlle Imelda Istace est partie travailler à Lebret.

Mme J. Havelange, de Windthorst, a passé deux semaines parmi nous à visiter ses parents et amis.

EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Maillardville

Ça et là

Le jeudi 5 janvier, le R. P. Zéphirin Noël, O.F.M., et les RR. FF. Jean-Baptiste et Denis, du monastère de Vancouver, passaient l'après-midi avec nos pères.

Le dimanche 8 janvier, le R. F. Pierre-Julien, S.S.S., prenait le souper avec nos pères. Dans la soirée, M. et Mme Rodrigue Larivière, de Lulu Island, venaient assister à la séance, "Noël sur la Place".

Le jeudi 6 janvier arrivaient, de Bellevue, Sask., M. Ulric Grenier, pour chercher de l'ouvrage, et M. Réal Topping, professeur au 8ème grade à notre école, en remplacement de Mlle Marguerite Gougeon, qui abandonne son emploi, pour cause de santé. Grand merci à Mlle Gougeon pour son travail magnifique. Bienvenue et voeux de succès à M. Topping.

Décès

Vers minuit, du vendredi au samedi 7 janvier, est décédé M. Elie Pigeau, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie.

Baptême

Le 8 janvier: Reine-Lynn-Marie, fille de René Bouthot et de Marilyn Lee Mathias. Les parrain et marraine furent Emmanuel Bouthot et Marleen Innes.

La Troupe Molière

Dimanche soir dernier, 8 janvier, "La Troupe Molière" de la paroisse S. Sacrement de Vancouver répétait, à l'auditorium de notre école supérieure, la pièce d'Henri Ghéon, "Le Noël sur la Place", présentée la veille à Vancouver, sous l'habile direction de Mme Blanche Lambert. Ce fut un régal français et religieux, une méditation et une récréation à la fois.

La scène se déroule dans un campement de Bohémiens sur une place de village, la veille de Noël. Ces Bohémiens, dans leur foi simple, célèbrent la Noël sur la place pour la foule des curieux, à leur façon, en faisant revivre, avec un grand réalisme, le mystère du Christ, dans les scènes de l'Avent et de l'Annonciation, de la Visitation et de la Nativité, de la Présentation et du Recouvrement, immobilisent leurs âmes dans de longs moments de contemplation, pour les en arracher soudain en provoquant des esclaffements irrésistibles. C'est précisément ce qu'ont fait les acteurs, le Dr Gaston Robinson, Mme A. Vedel, Lazare Moreau, Jeanne Pilloud et le jeune Roland Boisvert. Ils auraient mérité un auditoire plus nombreux, quoiqu'ils surent captiver la centaine d'auditeurs présents.

En intermède, un choeur mixte formé du R. F. Pierre-Julien, S.S.S., de Mmes J. Thompson et M. Boisvert, de Mlle Jeanne Pilloud et de MM. H. Beauregard, F. D'Aragon, Wilfrid Lefebvre et Jan Greep, avec Mlle Donna Smart au piano, chanta avec brio "Les enfants de Bohême" et "Les soirées de Québec".

L'exécutif du Cercle Canadien français de la paroisse avait préparé la salle, ainsi que le succulent goûter qui fut servi aux acteurs et aux invités. Félicitations et mercis aux uns et aux autres.

Bazar

Les syndics de la paroisse ont fixé la date de notre grand bazar aux 14 et 15 avril prochains. Le comité exécutif élu est le suivant: présidente, Mme Wilfrid Marenger; co-président, M. Toussaint Filiatrault, qui fut président de plusieurs bazars antérieurs; vice-président, M. Edouard Albert; secrétaire-financière, Mme Uldéric Charpentier. Un grand tirage sera lancé sous peu; le 1er prix sera un appareil de télévision; le deuxième, un appareil de radio; le troisième, une montre-bracelet de $50.00, pour dame. Faisons tous notre part pour le succès de notre bazar 1956.

Redvers

Va-et-vient

Nos visiteurs pendant les Fêtes furent: M. Raymond Marchand, du C.A.R.C., d'Ottawa, M. Maurice Marchand, du collège St-Boniface, et Mlle Lucille Marchand, g.-m., de St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme Lucien Marchand; Mlle Anita Buisse, g.-m., de Saskatoon, chez ses parents; Mlles Charlotte et Elaine Depape, du couvent de Bruxelles, Man., chez leurs parents, M. et Mme Albert Depape; M. et Mme Ben. Fortier, de St-Léon, Man., chez M. et Mme Jos. Martin; M. et Mme Albert Kernel, de Scarth, Man., chez M. et Mme Félicien Lamy; Mme Harold Nelson, de Régina, chez sa mère, Mme Marie Lamotte; M. et Mme Etienne Paulhus, de Weyburn, chez M. et Mme Louis Claude.

Plusieurs des nôtres sont également allés en promenade. Mentionnons: Mme J. Hancock, chez son fils, Charles, de Winnipeg; M. et Mme G. Bourgeault, à Saskatoon; M. et Mme Michel Thouvenin, à St-Claude, Man.

M. John Wotta est allé rendre visite à son épouse qui est hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

Mme Georges Bernuy passe quelques semaines chez sa mère, à Winnipeg, et Mme André Claude, chez ses parents, à Bruxelles, Man.

M. et Mme J.-B. Kenler sont allés à Régina, récemment.

Sont allés à Brandon, ces jours derniers: MM. Louis et André Claude, Francis Frankard, Emile Perreaux, Lucien Martin, Jos. Lajeunesse et Eugène Hardy.

Nos malades

M. René Freçon est de retour après avoir fait un stage à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina. M. Jos. Lajeunesse a repris son commerce après avoir été patient à l'hôpital local pendant six semaines.

Partie de cartes

Nous aurons cet hiver trois parties de cartes qui auront lieu aux dates suivantes: la première, le 15 janvier; la deuxième, le 19 février, et la dernière, le 18 mars. Nous invitons nos voisins à venir passer ces agréables soirées avec nous.

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

11.00—Radio S.-C.
11.15—Radio-journal
11.30—L'art et la vie
12.00—Concert populaire
12.30—Chants de Noël
1.00—Festival de la Bonne Chanson
2.00—Centre catholique
2.30—Prog. polonais
3.00—L'avenir de la cite
3.30—Refrains de France
4.00—Radio-journal
4.15—Fantaisie
4.30—Prog. russe
5.00—Match intercités
5.30—Mozart
6.00—Nouveautés dramatiques
6.30—Festival de France
8.00—Radio-journal
8.15—Présence de l'Eglise
8.30—Petites symphonies
9.00—Musique pour toi
9.30—Fin du jour et radio-journal
10.00—Prévisions et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.15—Vies de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Rue principale
10.30—Entre-nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Quelles nouvelles?
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Face à la vie
12.15—Maman Jeanne
12.30—Nouvelles
12.40—Communiqués
12.45—Quelles nouvelles?
1.00—Quart d'heure de détente (mardi et jeu.) - Chansonnette (lun., mer., ven.)
1.15—Orgue populaire (mar., jeu.)
1.30—Radio-journal
1.33—Boîte à surprises
2.00—Isabeau s'y promène
2.30—Aux malades
2.45—Lettre à une Can
3.00—Prince-Albert
3.15—Bienvenue Sask
3.45—Sur nos ondes
4.00—Radio-journal
4.15—Clinique du coeur
4.30—Jules Verne
4.45—Un homme et son péché
5.00—Grammaire française (lun., jeu.); Notre parler (mar., ven.); Histoire du Canada (mer.)
5.45—Confidentiel (lun., mar., mer.)
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Chapelet (ven. prog. allemand)
6.30—Boulevards Paris
6.45—Les bambins
8.00—Nouvelles

LUNDI

5.15—Quelques tangos
7.00—En trois quatre
7.30—P'tit bal de l'Ouest
7.45—Pays des Gitans
8.00—Radio-journal
8.30—Conférence de presse
9.00—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI

5.15—Orc. Kostelanetz
7.00—Petit théâtre de Radio-Canada
7.30—Revue des Arts et des Lettres
8.00—Radio-journal
8.30—Chacun sa vérité
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

MERCREDI

5.15—Orc. Mantovani
7.00—Musique sud-américaine
7.30—P'tit bal de l'Ouest
7.45—Grands artistes lyriques
8.00—Radio-journal
8.30—Sur toutes les scènes
10.00—Nouvelles et fin

JEUDI

5.15—Piano populaire
7.00—Le choc des idées
7.30—Idées en marche
8.00—Radio-journal
8.30—Vie chrétienne
9.30—Orch. de France
10.00—Nouvelles et fin

VENDREDI

5.15—Musique militaire (15 minutes)
7.00—Neil Chotem
7.30—Journal d'une mère
8.00—Radio-journal
8.30—Ces gens qu'on dit sauvages
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

SAMEDI

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Sunny Boy
9.30—Discothèque
10.00—Ondes enfantines
10.30—Nos écoliers au micro
11.00—Tante Lucille
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Opéra
3.00—Rythmes et chansons
3.45—Pot-pourri (1er sam. - Conseil Vie française)
4.00—Radio-journal
4.15—Langue bien pendue
4.30—Office national du film
4.40—Musique semi-classique
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouv. sportives
6.15—Succès de la semaine
6.45—Chapelet
7.00—Radio-journal
7.05—Tout le monde en place
7.30—Orch. Boston
8.15—Le jazz
8.30—Monde du sport
8.45—Chansonniers
9.00—Trio de Québec
9.30—Sérénade pour cordes
10.00—Nouvelles et fin

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende

L—Local
R—Radio-Canada
T—Transcription locale
E—Emissions différées

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-La Revue des
11.15R-Radio-journal Hebdos
11.20L-Intermède
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Concert populaire
12.30R-Claves et Maracas
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Tableaux d'opéras
3.00R-L'avenir de la Cité
3.30R-L'enfant et ses problèmes
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-Fantaisies
4.30R-Récital de Québec
5.00R-Match intercités
5.30R-Connaissance de Mozart
6.00R-Nouveautés dramatiques
6.30R-Billet de faveur Berkshire
7.00R-Festival de
7.45R-La voix du Cap
8.00R-Radio-journal
8.15R-Présence de l'Eglise
8.30R-Petites symphon.
9.00E-Quart d'heure de sainte Anne
9.15L-Chansons canadiennes
9.30L-La fin du jour

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-journal
7.05L-Soleil levant
7.30E-Radio S.-C.
7.35R-Les ailes de la liberté
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-La Sask agricole
9.15R-Vies de femmes
9.30R-Fémina
9.45E-Visages de l'amour
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30E-Entre-nous, mesdames
10.45E-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.58L-L'angélus
11.30E-Réveil rural
11.50L-Supplément au réveil rural
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.45R-Lettre à une Canadienne
1.00R-M. Chapdelaine
1.15R-Chansonnettes
1.30R-Radio-journal
1.33L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains
2.30L-Assiniboia
3.00L-Au hasard
3.45R-Radio S.-C
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-En dînant
4.30E-Testament de l'excentrique
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Revue de l'actualité
5.15R-Garde à vous
5.30L-Coin des T.-p'tits
6.00L-Gravelbourg (1)
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg (2)
6.45L-Chapelet en fam
8.00R-Radio-journal
10.00L-Nouvelles

LUNDI

A.M.

9.30E-Fémina

P.M.

12.30L-Divers
7.00E-En trois-quatre
7.30E-Variétés
8.15R-Hors-série
9.00E-Orchestre R.-C.

MARDI

P.M.

12.30L-Quart d'heure de détente
7.00E-Chasse à l'homme
7.30R-Revue des Arts et des Lettres
8.15R-Les écrivains vous parlent
8.30R-Chacun sa vérité
9.00E-Concert intern

MERCREDI

P.M.

12.30L-Divers
7.00L-Un artiste
7.30L-Petit concert
8.15R-M. Omnibus
8.30E-Sur toutes les scènes du monde

JEUDI

P.M.

12.30L-Quart d'heure de détente
7.00E-Contes
7.30E-Au bord de la rivière
8.15R-Le vrai Japon
8.30R-Chronique de la vie chrétienne
9.00E-Théâtre de R.-C.

VENDREDI

P.M.

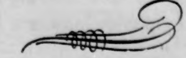
12.30L-Intermède
7.00E-Reportages
7.30R-Journal d'une mère de famille
8.15R-Causerie
8.30R-Ces gens qu'on dit sauvages
9.00E-Concert de Londres

SAMEDI

7.00L-Nouvelles
7.05L-Soleil levant
7.30E-Radio S.-C.
7.35L-Nouvelles
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Les plus belles mélodies
9.30L-Musique de danse
10.00R-Ondes enfantines
10.30L-Chansonnettes
11.00E-Tante Lucille
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30E-Réveil rural
11.55L-Supplément au réveil rural
12.00R-Heure de l'opéra
3.00L-Ponteix
3.30L-Assiniboia
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Album des as
5.00L-Pot-pourri
5.30L-Période des jeunes
6.00L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
7.00R-Radio-journal
7.05L-Intermède
7.15L-Nos succès de la semaine
8.00E-Histoires extraordinaires
8.30R-Magazine des sports
8.45E-Chansonniers
9.00E-Trio de Québec
9.30E-Sérénade
10.00L-Nouvelles
10.05L-Commentaire
10.15L-Fin des émissions



POUR VOUS, MESDAMES





No du patron: 833
Prix du patron: 25c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

LA LANGUE

"La langue, si petite et faible d'apparence
Peut écraser, [illegible] la grecque sentence.

* * *

"La langue, dit le Turc, vous occit plus de gens
Que l'épée ou le glaive, eussent-ils deux tranchants."

* * *

Nous devons aux Hébreux cette fine boutade:
"Garde ta langue, avant tes pieds, d'une glissade."
Et l'écrivain sacré pour finir vous dira:
"Qui sait langue garder, son âme gardera."

* * *

Un proverbe persan dit — ce n'est pas si bête —
"Ne laisse pas ta langue trancher ta tête."
Il dit encore parfois, en moins cruels atours:
"Ta langue, en s'allongeant, fait raccourcir tes jours."

* * *

"D'un mot lancé, selon la chinoise sagesse,
Aucun coursier ne peut atteindre la vitesse."

A faire et à ne pas faire

En visitant une patiente à l'hôpital...

Certaines personnes ont une telle phobie de l'hôpital qu'elles n'y mettent les pieds qu'en cas d'urgence et se croient déjà à l'article de la mort si les convenances les obligent à rendre visite à un malade hospitalisé. Souvent elles préfèrent briser une vieille amitié que de combattre cette peur morbide.

Pourtant c'est un devoir sacré de visiter les malades. Rien ne fait plus plaisir à celui qui est enfermé là, impuissant et souvent rongé par l'angoisse, qu'une visite où il sent de la chaleur, de la sympathie.

Il y a cependant certaines règles à suivre dans de tels cas et il fait bon se les rappeler de temps à autre.

Pas de groupes bruyants

Rien n'est plus fatigant pour une patiente, que de voir sa chambre envahie par plusieurs personnes parlant haut et riant à gorge déployée. Rappelons-nous que les bruits sont ennemis du système nerveux. Ce n'est pas le temps, pour les gros farceurs, de soumettre leur dernière histoire et de s'esclaffer à tout propos. J'en ai connu qui s'assemblaient au chevet d'une malade comme à l'occasion d'une réunion de famille. Cette attitude est vraiment déplacée et la discrétion trouve ici une large place.

Pas de visiteurs étrangers les uns aux autres

Il arrive quelquefois que des visiteurs ne se connaissant pas les uns les autres, choisissent la même heure pour visiter une parente ou une amie hospitalisée. Admettons que la chose est difficile à prévoir. Seulement, la malade sort de cette épreuve brisée, car pendant une heure il lui faut décupler ses forces pour rendre la conversation possible entre ces groupes disparates. Le mieux à faire, dans un tel cas, c'est d'abréger son supplice.

Visites brèves

Pas de doute, une malade à qui l'on permet de recevoir, attend cette heure avec impatience. Souvent, elle présume de ses forces. Vous avez remarqué qu'on met très peu de chaises à la disposition des visiteurs dans les chambres? Cela signifie qu'on ne doit faire que de courtes visites aux hospitalisés.

Sujets de conversation

Dans l'état de faiblesse où se trouve une patiente, il importe de ne lui apporter que de la joie. Laissez à la porte vos soucis quotidiens. Elle s'en ferait des montagnes durant ses nuits d'insomnie. Ayez le sourire sur les lèvres et des mots d'encouragement à lui prodiguer. N'allez pas surtout lui apprendre le décès d'une personne connue. Un rien peut l'énerver et causer une poussée de fièvre. Ce sont des détails auxquels on ne songe pas quand on est solide sur ses deux pieds mais, advienne la maladie, ils s'expliquent aisément.

Politesse envers le personnel

Il est du plus mauvais goût d'entrer en obstination avec les autorités de l'institution au sujet de tel article du règlement. Exemple. Supposons que les pouponnières tirent leurs toiles passé huit heures le soir et que vous arriviez quelques minutes plus tard pour voir une mère et son bébé. A quoi vous servirait d'argumenter avec la garde en service? Vous la mettrez dans l'obligation de vous refuser et vous lui ferez l'impression de manquer de savoir-vivre. Pensez que si on vous le permet à vous, il faudrait le permettre à plusieurs autres.

Délicate attention

Le moindre intérêt qu'on témoigne à une hospitalisée prend à ses yeux de recluse, souffrant dans son coeur et dans sa chair, une importance considérable. Sans dépenser de sommes folles, il est de bon goût de lui apporter quelques douceurs. Les fleurs sont toujours à la page, mais les bonbons, les corbeilles de fruits, les livres ou un cadeau personnel se donnent aussi très bien. L'intention du donateur vaut plus que la qualité de son présent.

Encore là, guidons-nous sur le grand précepte évangélique: agis avec ton prochain de la même façon que tu voudrais le voir agir avec toi. Aujourd'hui, vous êtes vigoureux, vous semblez tenir en vos mains la clé ouvrant sur une verte vieillesse; mais en un instant vous pouvez prendre rang parmi les êtres souffrants qui vont chercher à l'hôpital guérison, bons soins et dévouement. C'est alors que vous reconnaitrez vos vrais amis.

(Salaberry)



No du patron: 9082
Prix du patron: 25c
Grandeur: 24" à 30"
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Une voix rare

— Moi, j'ai une voix qui remplirait la salle de l'Opéra.

— Pourtant, la dernière fois que vous avez chanté, votre voix a vidé une salle beaucoup moins grande, en cinq minutes.

CONSEILS AUX MAMANS

Quand un enfant se ronge les ongles, bégaie, a des tics ou donne d'autres signes de réaction nerveuse, cela peut être un symptôme de fatigue ou de sous-alimentation ou même être causé par une discipline trop sévère. Un examen médical permettra de décider si l'enfant a besoin de plus de repos ou bien d'un changement de régime ou de traitement.

Les oignons aux pieds

Etant donné que cette difformité est habituellement causée par des chaussures qui font mal, surtout pendant les années de croissance, les chaussures devraient être ajustées avec un très grand soin, en se rappelant que les pieds des enfants changent normalement de pointure tous les deux mois.

L'enfant en colère

Un enfant en colère dira à sa mère qu'il la déteste; mais il ne faut pas y attacher d'importance. Il veut simplement faire à sa tête et, dans son emportement, il recourra à n'importe quels moyens, il fera n'importe quelles menaces. La meilleure chose à faire, c'est de demeurer calme devant ce déchaînement et de laisser l'enfant seul jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens.

Prière près d'un berceau

par ANNE-MARIE

Aujourd'hui, mon Dieu, dans votre univers, il est arrivé un tout petit pareil à tant d'autres. Selon votre grand désir, je lui ai fait le cadeau précieux, mais infiniment lourd de toute une vie! A peine est-il parmi nous, que déjà le temps l'a saisi, l'entrainant dans sa course sur le chemin de l'éternité. Les minutes qui s'écoulent lui constituent un passé et, très vite, nous dirons: "Quand il était nouveau-né, tu te souviens?"

Edifier par l'exemple

En pensant à toutes ces choses, il vient s'ajouter au bonheur indicible dont mon coeur est rempli, un sentiment de respect, de pitié et de crainte. Vous m'avez confié ce petit être dont je dois faire un homme; je vous suis reconnaissante de cet honneur. Mais j'ai tant besoin de vous! Aidez-moi à lui montrer le chemin par mon exemple. Faites que jamais mes paroles et mes actes ne se contredisent; que jamais je ne présente à son esprit deux vérités, afin de garder intacte sa notion du bien et du mal: qu'il grandisse avec une sérénité intérieure et une quiétude morale. Quand je pense que nous partons, lui et moi, de presque rien: une minute dans le temps et quelques vagissements de bébé qu'on berce, pour aboutir à une destinée éternelle, précédée de toute une vie humaine. Vous me ferez toujours souvenir, mon Dieu, de sa fin ultime! Mais en attendant, penchez-vous sur lui, qui s'offre doux et confiant, au jour, à la lumière, aux caresses et à tout ce qui est bon.

Premiers contacts extérieurs

Vous savez que sa toute petite enfance se heurtera aux difficultés des premiers contacts avec le monde extérieur. Il grandira et s'éloignera peu à peu de moi pour trouver son chemin: son âme se développera en dehors de la mienne, malgré ma vigilance. Vous qui connaîtrez les secrets de cette âme, apportez-lui les réponses qu'elle cherchera dans l'ombre.

Et plus tard, dans les années de jeunesse, adoucissez, je vous en prie, les blessures inévitables, les angoisses profondes, que je devinerai à peine. Epargnez tout de même, un peu, mon enfant! Je sais que cette requête est injustifiée: pourquoi lui plus qu'un autre? Mais, voyez-vous, mon Dieu, je l'ai mis au monde et il est si petit. Il est si dur de croire qu'il souffrira et que cette souffrance, je la lui aurai donnée!

FAITES UNE PLACE POUR LES RESTES DANS LES MENUS



Préparez un dîner au poulet ou à la dinde en prévoyant le repas du lendemain. Des mets faits de "restes accommodés" vous valent parfois des compliments très flatteurs.

N'en dites rien. Laissez votre famille ou vos amis croire que ce délicieux mets-en-casserole fait pour utiliser les restes de la volaille, fut l'inspiration du moment. Vous devez être la seule à savoir que la soupe crème de poulet condensée, les pois congelés ou en boîtes et un sac de pommes chips, si pratiques sur l'étagère, font partie de votre stratégie.

Naturellement, il est toujours sage d'avoir des provisions. Car si l'appétit est meilleur que d'habitude ou que des invités imprévus arrivent, il ne restera peut-être pas de poulet après ce premier repas. Dans ce cas, vous pouvez toujours régaler la famille avec un mets-en-casserole le lendemain, en employant du poulet ou de la dinde en boîtes. Ou peut-être aimerez-vous sortir cette recette un jour affairé où des visiteurs s'attarderont. Cela peut servir dans de nombreuses occasions.

CASSEROLE DE POULET "PRÉVUE"

1 boîte (1¼ tasse) de soupe crème de poulet condensée (ou soupe au céleri ou aux champignons)
½ tasse de lait
1 tasse de poulet ou de dinde, cuit et coupé en cubes
1¼ tasse de pommes chips écrasées
1 tasse de pois verts non salés, cuits et égouttés

Versez la soupe dans un petit plat-casserole; ajoutez le lait et mélangez à fond. Ajoutez le poulet, 1 tasse de pommes chips et les pois, à la soupe; remuez bien. Saupoudrez le dessus avec ce qui reste de pommes chips. Faites cuire 20 minutes à four modéré (350°F.). 4 portions.

Manières de varier le mets-en-casserole fait avec les restes:

Au lieu d'une soupe crème de poulet, employez une soupe crème de céleri ou crème de champignons.

Au lieu de poulet, employez de thon ou du saumon (avec ces derniers, employez une soupe au céleri).

Au lieu de pommes chips, employez des crakers au beurre, des flocons de céréales ou des chips de blé d'Inde.

Au lieu de pois verts, employez des haricots verts, des fèves de Lima ou du blé d'Inde.

Au lieu d'un plat-casserole, faites cuire le mélange au four dans des plats individuels.

L'accessoire, intime de la toilette

La fantaisie et l'originalité qu'admettent de plus en plus les accessoires présentent un certain danger pour le triomphe des règles du bon goût.

L'accessoire est conçu de façon à compléter un ensemble et non de ressortir par lui-même.

C'est pourquoi la femme véritablement élégante ne choisit jamais un accessoire parce qu'il est joli ou frappant, mais plutôt parce qu'il s'harmonise à merveille avec le reste de sa tenue.

Ce que l'on demande aux accessoires, qu'il s'agisse de gants, de sacs à main, de chaussures, de chapeaux ou de bijoux, c'est de mettre en valeur le chic d'une robe ou d'un tailleur. Ces articles seront donc appelés tantôt à égayer le costume sévère ou à assurer la sobriété d'un ensemble aux couleurs vives et riantes.

La dramatisation d'un ensemble doit rarement être confiée à plusieurs accessoires à la fois. Un fichu ou un sac à main, par exemple, suffiront la plupart du temps à produire l'effet voulu. Les autres accessoires seront alors neutres ou de tons assortis à votre mise.

Les bijoux, qui depuis quelques saisons avaient pris des proportions massives, sont plus légers et plus délicats cette année.

Un "Gift Shop" pour les patients

Afin de rendre service aux patients de l'hôpital de St-Boniface, les Dames Auxiliaires de l'institution ont décidé d'établir un "Gift Shop" en cet endroit. A cet effet, on demande l'aide de volontaires pour confectionner des articles utiles, soit de tricot ou de couture, et aussi pour enseigner ces arts à d'autres. Le groupe des Auxiliaires fournira le matériel pour ces travaux. Les intéressées sont priées de se mettre en communication avec Mmes S. Peikoff (40-1879) ou E. Dwyer (40-5583) dans l'avant-midi ou dans la soirée. (Communiqué)

Le sermon d'un musulman

Un théologien musulman monte en chaire pour faire un sermon.

— O fidèles, savez-vous ce que j'ai à vous dire?

L'auditoire répond qu'il n'en sait rien...

— Eh bien, puisque vous ne le savez pas, pourquoi vous le dirais-je?

Il descend de la chaire et s'en va.

Plus tard, il remonte en chaire et pose la même question. Cette fois, l'auditoire répond:

— Mais oui, nous le savons!

— Alors si vous le savez, je n'ai pas besoin de vous le répéter!

Une troisième fois, il pose de nouveau la question et les fidèles excités au plus haut point par la curiosité, ont cette réponse:

— Quelques-uns de nous le savent, quelques autres ne le savent pas.

— Alors, dit le prêcheur, que ceux qui le savent le disent à ceux qui ne le savent pas!

LE BONHEUR

Quelles que soient les circonstances, aie toujours le sourire.

Si l'homme a besoin de bonheur, il ne possède pas le sens qui lui permet de discerner les moyens de l'atteindre.

Le plaisir n'est pas le bonheur, rechercher le plaisir c'est courir au-devant des déceptions et de la misère.

Le vrai bonheur consiste à être content de tout, à ne voir que le beau côté des choses, à ne dire de mal à personne, à se montrer bienveillant vis-à-vis de tous, à ne critiquer, jalouser ni envier qui que ce soit, à accepter les événements sans maugréer, à montrer toujours un visage souriant et à chercher à répandre la joie autour de soi.

On pourrait objecter à cette formule que la possession du bonheur consiste à se faire illusion. Non: ce n'est pas se faire illusion; car ce procédé amène le bonheur réel.

Il faut s'entraîner au bonheur et à l'optimisme, comme on s'entraîne à tous les exercices moraux ou physiques.

Les éducateurs et les parents feraient bien d'entraîner les enfants à être gais, contents et heureux, de les habituer à voir systématiquement le beau côté des choses; chercher à les intéresser à tous les phénomènes de la nature; leur donner l'habitude du bonheur, de la gaieté et de la joie, pour préparer leur bonheur futur.

Tiré de **L'Entrainement au Bonheur** du Dr V. Pauchet, et résumé par Mme G. Bédard.

L'école de la sainte Famille

Approchons-nous de la Crèche souvent, durant ce mois. Nous avons tant de choses à y apprendre. Rares sont ceux qui aiment aujourd'hui la vraie simplicité, l'humilité, l'esprit de pauvreté. A voir agir tant et tant de catholiques de nos jours, on serait porté à croire que Bethléem n'a pas existé, et que l'Enfant-Dieu ne leur a tracé aucun programme de vie. C'est à qui désirerait les honneurs les plus insignes, les charges les plus glorieuses, le bien-être le plus complet. C'est à qui cacherait le mieux le sceau de son baptême.

On ne veut point paraître d'Eglise, et parler de Dieu normalement, comme on le devrait (on parle de ce que l'on aime) apparaît à tant de gens comme une bigoterie. On regarde d'un oeil de travers ceux qui, ne se pliant point aux jugements légers des hommes, trouvent leur joie dans la communion fréquente et le service de l'Eglise. Est-ce là les apôtres que l'Eglise attend pour changer la face du monde? Est-ce là l'armée puissante des priants sur lesquels l'Eglise compte pour établir au plus tôt le Règne de Dieu dans les âmes?

Réjouissances sans Dieu

On s'amuse, on fête, on se livre à tous les divertissements, et durant les prochaines semaines, ce ne seront que bals, préparations de carnavals, réjouissances de tous ordres. Et Jésus, dans sa Crèche, ne verra que quelques fidèles assidus à Le prier, à méditer sur son abaissement, à comprendre son amour. Loin de nous la pensée de condamner la joie, l'amusement collectif: les foules ont besoin de détente, de réjouissance. Mais le péché de notre siècle est de ne jamais penser à Dieu, dans ses réjouissances. Il ne faut donc point s'étonner qu'ayant chassé Dieu comme une présence gênante dans nos amusements, le niveau de ceux-ci ait baissé au ravalement des bêtes.

Le message angélique nous annonçait une grande joie, à Noël . . . Combien parmi nous ont su profiter des grâces de Noël? Combien ont monté dans l'amour de Dieu, et dans l'amour du prochain: les deux se tiennent. Combien ont pensé venir, quelques instants, chaque jour, s'agenouiller devant les crèches de nos églises, pour y méditer sur la véritable grandeur que nous révèle l'Enfant-Dieu?

Revenir à l'esprit de l'Evangile

Pourtant, le bonheur que notre époque réclame à grands cris, il est là dans l'acceptation du message évangélique, dans la pratique des vertus, dans le renoncement à l'esprit du monde. Notre époque, victime de tant de catastrophes, d'un bouleversement aussi spectaculaire dans ses assises, notre époque se ressaisira-t-elle, comme les grandes époques de chrétienté, pour offrir à l'humanité le spectacle électrisant d'une charité universelle conquérante? Notre époque s'agenouillera-t-elle enfin devant la Crèche, afin d'y retrouver la fraîcheur de l'Evangile, les sublimes leçons de l'Amour incarné?

Notre époque comprendra-t-elle enfin pourquoi l'Eglise supplie le monde de revenir à l'école de la sainte Famille de Nazareth, pour y réapprendre la foi, l'espérance et la charité? Notre époque rejettera-t-elle son goût du clinquant, du tape-l'oeil, pour ne plus aimer que la simplicité des enfants de Dieu, la poésie des vies toutes illuminées d'étoiles, l'humilité des vrais grands hommes qui ont appris leurs limites? Notre époque délaissera-t-elle les grills pour les églises, les spectacles licencieux pour la méditation des grands spectacles chrétiens, et se hissera-elle enfin, après tant de cauchemars, au faîte des siècles les plus beaux de la chrétienté? Tous, chacun dans notre sphère, nous apporterons la réponse des hommes à l'attente de Dieu.

(Centre Marial Canadien)

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LA DAME AU SOURIRE

par A.-V. DE WALLE

CHAPITRE PREMIER

Château hanté... à vendre

De la pointe de ses espadrilles blanches, Colette Fontenay pesait sur les pédales de sa bicyclette.

Autour de ses jambes nues, à la peau mate et bronzée, le vent, en dépit de ses efforts pour couvrir ses genoux, faisait ballonner sa robe de coton imprimée à fleurs vertes sur fond blanc.

Derrière la selle, sur le porte-bagages, les poches de toile grise d'un sac de campeur se gonflaient de pain et de paquets d'épicerie: les provisions qu'elle venait d'acheter au Bourg-Toussaint.

La jeune fille peinait pour monter le raidillon, qui marquait la sortie du bourg. Elle pensait, tandis que ses pieds nerveux montaient et descendaient le long du cadre:

"C'est comme la vie... Il faut toujours fatiguer... toujours grimper..."

Son petit front lisse se plissa. Les soucis y avaient déjà, bien qu'elle eût tout juste vingt-cinq ans, ébauché le modelé de trois fines rides, qui donnaient à son visage une expression sérieuse et même grave.

Parmi ses préoccupations, l'incertitude de son propre avenir, la crainte de demeurer fille toute la vie, n'étaient peut-être pas les plus lourdes à porter.

"Me marier? songeait-elle. Qui sait si je me marierai jamais!"

Des êtres irréels, aux formes inconsistantes, passèrent devant ses yeux, dans la brume floue et dorée de son imagination: une silhouette masculine, sans visage et sans nom, aux épaules solides et au bras loyal, sur lesquels il serait possible à une femme de s'appuyer, une maison bruissante de vie, des sourires de bébés, des rondes d'enfants...

D'un froncement de son nez aux ailes larges et frémissantes, elle balaya tous ces rêves, au charme trop attendrissant. Pour elle seule, elle eut un rire ironique:

"Sotte!... tu le verras bien, si si tu te maries un jour... En attendant, il faut trouver dix mille francs pour le dernier mois de Gilbert... C'est drôle, la vie!... Gilbert, lui, se mariera sûrement, un jour ou l'autre... Les hommes se tirent toujours d'affaire... Et, après tout, tant mieux... Ce sera très bien ainsi... Qu'il ait seulement des enfants, et qu'il veuille bien m'accorder une place près d'eux... Ce serait ma part de bonheur en cette vie... celle dont je saurais me contenter... Des neveux... Une bonne petite tante, tout simplement... qu'on met à toutes les sauces. Celle qui se fait oublier, lorsque tout va très bien sans elle, celle qu'on trouve prête à tout, quand les choses ne tournent pas rond..."

Gilbert! Le nom de son frère, plus jeune qu'elle, sonnait dans son coeur comme quelque chose de très doux et de tendre, mais d'angoissant aussi...

Ce grand garçon de vingt et un ans, son cadet, avait toujours été un enfant gâté.

Au temps des splendeurs de la famille, d'abord, lorsque leurs parents voyaient en lui l'héritier des grandes usines Fontenay et Guiscard. Singulière façon, d'ailleurs, de le préparer à son futur rôle de chef d'industrie que de le traiter en petite idole, que de satisfaire ses moindres caprices!

Colette, la fille aînée, avait été élevée plus rudement. Elle se souvenait, sans amertume, mais toujours avec un peu d'étonnement, des soins particuliers dont leurs parents couvaient le petit garçon, lors des voyages, en chemin de fer ou en voiture:

— Attention, Gilbert, ne te mets pas là! Tu es dans un courant d'air... Relève le col de ton pardessus, mon chéri... Tu es pâle? As-tu faim? Désires-tu un biscuit? ou bien un peu de chocolat?...

Tandis que pour elle, au caractère ferme et résigné, on l'avait toujours considérée comme une personne raisonnable, qui n'a pas besoin qu'on l'aide pour monter en wagon, encore moins qu'on lui laisse le coin fenêtre. Elle était déjà celle qui sert, qu'on charge de toutes les commissions:

— Colette, prends donc le manteau de ton frère... Tu ne vois pas qu'il en est embarrassé, le pauvre petit?... Ne le laisse pas soulever cette valise!... Qu'est-ce que tu attends pour la prendre?... Cours au buffet chercher des sandwiches...

Après la mort de leur père, puis après celle de leur mère, Colette avait, par habitude, continué de prendre soin de ce frère. Il avait, au reste, des manières si affectueuses, si enjôleuses! Il savait si bien, avec une désarmante inconscience, et une si irrésistible fossette au creux de la joue, se faire octroyer toutes les libertés, se faire pardonner toutes les sottises!

Pour lui, elle avait, délibérément, à peu près sacrifié ses propres aspirations. Elle ne vivait que pour Gilbert, pour l'avenir de Gilbert, les études de Gilbert, les élégances de Gilbert, les plaisirs de Gilbert. Lorsqu'il s'agissait d'elle-même, elle économisait sur l'indispensable même avec la rapacité d'une vieille avare. Mais dès qu'il y allait de l'existence de ce grand garçon, qui la payait en sourires, elle ne reculait devant aucune dépense, gaspillant sans compter les derniers restes d'une fortune plus qu'aux trois quarts évaporée...

Tout en pédalant, elle regarda avec une moue les sandales aux semelles de corde, fatiguées, dont la trame était prête à céder. Mais son coeur se trouva comblé en songeant que Gilbert avait depuis quinze jours la paire de chaussures à triple semelle de crêpe, dont il rêvait...

Comme elle arrivait au sommet du raidillon, à la sortie du Bourg-Toussaint, elle aperçut de loin, sur le seuil de la dernière maison, tout à l'écart du pays, papillonnant dans le soleil, la petite calotte blanche, au noeud plat strictement serré à l'arrière, des coiffes de la Mayenne.

En quelques tours de roues, elle fut devant une vieille femme, à l'épais menton en galoche, aux yeux gris encore très vivants derrière les lunettes à monture de fer.

La jeune fille sauta avec légèreté de sa bicyclette, s'approcha en tenant sa machine par le guidon.

— Bonjour, mère Huchette!

— Ah! bin le bonjour, mad'moiselle Colette! Ma fai, y a vanité bin longtemps que je n'vous avons vue.

— Je passe pourtant devant chez vous deux fois par semaine, comme toujours, pour aller au ravitaillement.

— Ah! dame, bin sûr. Mais, qu'veulez-vous, feut qu'j'allons cor en journée... A m'n'âge... V'là qu'aujourd'hui j'tombons dans l'humilité. J'n'avons plus d'kai... La vie est d'venue bin meuchante...

Colette approuva simplement du regard... Se doutait-elle, la bonne mère Huchette, qu'en dépit des apparences la vie était plus difficile encore peut-être pour une Colette Fontenay que pour une pauvre femme de journée comme elle?

La vieille femme remuait, tout en parlant dans son savoureux patois mayennais, sa bouche édentée. Elle tenait sa main en visière sur le front pour protéger ses yeux des rayons du soleil, qui tombaient d'aplomb en cette fin de matinée du mois de juin. Après quelques secondes de silence, elle fit un pas en avant, en faisant claquer ses lourds sabots sur la large et inégale pierre du seuil, pour se rapprocher de la jeune fille. Puis, baissant la voix, elle interrogea sur un ton de confidence:

— De kai donc qu'i y a? I' disant, par là, qu'vous veulez s'en aller... J'le creyai point... I' disant, tous, qu'la Peinerie est à vendre!...

La Peinerie! Le nom, avec toute son expression de tristesse, ranimait au coeur de Colette tout le peuple grouillant de ses soucis. La Peinerie, ce vieux manoir, qui aurait pu être monument classé, car un corps de logis, aujourd'hui délabré, datait des débuts de la Renaissance... Et où elle vivait seule, sans domestiques, dans un décor digne de musée, plus pauvre que les habitants de bien des chaumières d'alentour. La Peinerie, lourd héritage laissé par un père trop ambitieux.

— Il y a longtemps déjà, ma bonne mère Huchette, que la Peinerie est à vendre. Ce n'est pas un mystère, ni une fable. Tout le monde le sait au bourg. Et vous comme les autres, n'est-ce pas, malgré vos mines étonnées. Seulement, si les ragots ne manquent pas, les acquéreurs sont invisibles.

Sa prunelle, qui avait la belle couleur bleu sombre de l'ardoise, se fit un court instant plus noire.

La mère Huchette se rapprocha encore, en tournant la tête pour recevoir le soleil de trois quarts, dénoua son devantier de grosse toile à sac et, tout en parlant, le secoua, le frotta, le renoua à sa taille:

— Holà non! Les acheteurs, j'ne les vai guère venir... Si c'était cor une meuson pareille aux autres, mais un cheutiau hanté comme ceului-là... Le monde ne crairait pas pouvoir y habiter sans misère... E' n'est pas peureuse, mad'moiselle, de demeurer dans ces pierres de malheur.

Sa grande bouche s'agitait au-dessus du menton aux chairs molles et jaunes.

— Mé, on m'donnerait-y d'l'argent avec que j'n'en veudrions point d'la Peinerie... Je n'saurai-t-y y rester seulement deux jours.

Colette laissa tinter un petit rire amusé, un rire d'enfant espiègle.

— Pourtant, mère Huchette, vous y êtes bien souvent venue, au manoir, quand mon frère et moi étions plus jeunes et que ma pauvre maman vivait encore, pour aider à la cuisine et au linge.

— Ma fai, de jour, mad'moiselle Colette, je n'dirons rin... De jour... mais de nuit!... Si vous saviez d'kai!... Je n'saurons point dormir dans une meuson de fantômes en tout pareille...

Colette riait de plus en plus joyeusement.

— Des fantômes? Qu'est-ce que vous racontez là, mère Huchette?... Il n'y a pas de fantômes à la Peinerie... Ce sont des histoires...

La bonne femme prit un air offensé pour répondre:

— Ah! dame... j'savons bin c'èque j'dis... j'avons pas cor la cervelle "déquilibrée", aussi bin qu'j'aurons nos soixante et dix-sept ans le mois prochain. Ah! dame non! Et je n'balloche point. Mad'moiselle peut me crère. J'sais trop bin c'que disant mon bonhomme... qui l'a vue... un soir qui rev'nant de piler les jeans à la Boutarderie... Ma fai, oui, i l'a vue... au bord de la Glaine.... comm'j'vous vé...

Colette écoutait, sceptique, contenant cependant, pour ne pas blesser la brave femme, qui avait été dévouée à tous les siens, et qui continuait à lui porter de l'amitié, son envie de rire, réfugiée dans les lueurs malicieuses de son regard.

— La Dame au sourire? questionna-t-elle. Il avait vu la Dame au sourire, le père Huchette? Dites-moi un peu, ma bonne mère Huchette, il n'était pas un brin visionnaire, votre bonhomme? Ou bien plutôt, est-ce qu'il n'était pas un peu bu, comme on dit, cette nuit-là?

La vieille Mayennaise redressa le buste et, d'un ton piqué, répliqua:

— Dame! pour ça, bin sûr, il aimait p't'te bin un peu trop la goutte, un brin pus qu'il aurait falu... je l'cré bin... Mais pour garder ses idées, on peut dire qu'il les perdait point... J'lai vu bin des fois qui traitait d's'affaires après bère, aussi clair qu's'il avait été l'estomac à jeun... aussi sensé, sauf vot' respect, mad'moiselle, qu'vous et qu'mé... Et pis, dites, vous n'créyais point qu'ça lui aurait-y pas rendu toute sa clairvoyance, une rencontre tout comme ça?...

Elle joignit les mains et, derrière les verres de ses lunettes de fer, elle ferma ses petits yeux vifs, comme si elle avait contemplé une vision intérieure:

— Grande qu'elle était, i disant, et pâle, et toute blonde, en tout pareille à la grande "imaige" de la Peinerie...

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLII—No 41

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

EXTRAITS IMPORTES DE FRANCE, toutes variétés pour liqueurs et boissons. 2 bouteilles pour $1.00 franco. **J.-A. Turenne, 150, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 38-719-41C.

ON DEMANDE — Vendeurs à temps partiel pour vendre des calendriers-annonces à des prix de concurrence. **S'adresser en anglais à: Dominion Import Co., 788, rue Main, Winnipeg.** 40-744-43C.

POSITION OUVERTE — Commencez votre entraînement, dans vos temps libres, pour être prêt à remplir cet emploi rémunérateur et permanent. Automobile nécessaire. Homme marié seulement. **Ecrire, mentionnant nom, adresse, téléphone et âge, à Boite 760, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** Si vous avez un ami intéressé à gagner $325 à $475 par mois, passez-lui cette annonce. 41-760-44C.

PRODIGIEUX ENSEMBLE D'ECHANTILLONS GRATUITS COMME DANS UN GRAND MAGASIN! Désormais, vous pouvez vendre à toute la famille — vêtements, chaussures, chemises, pantalons, vêtements de sport ou de travail, bijouterie, etc. Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratis. **Dépt. 401, Blake-Walker Co., C. P. 657, Montréal, P.Q.**

ON DEMANDE MENAGERE âgée de 35 à 55 ans pour presbytère. **Ecrire à Boite 741, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 40-741-42P.

ON DEMANDE MENAGERE, IMMEDIATEMENT, pour couple âgé. Maison moderne, dans village: 2 chambres à coucher, cuisine et salle. Bon salaire. **S'adresser à Mme Anna Roy, Dollard, Sask.** 41-749-41C.

VENDEURS . . . Jamais un vendeur a fait tant pour si peu. Si vous cherchez la sécurité plutôt qu'un revenu moyen, votre demande sera considérée. Repondez avec confiance à **R. Bilodeau, 404-B, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.** 40-743-41P.

SIGNALEZ 23-5618, samedi ou dimanche, entre 6 h. 30 et 8 h. p.m. — Pour détails concernant carrière de vendeur, temps régulier ou partiel. Automobile nécessaire. Age: 23 à 35 ans. Industrieux. Si vous ne pouvez téléphoner, **écrivez à Boite 759, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** Aucun colportage nécessaire. 41-759-41C.

CHAMBRE A LOUER, pour jeune homme. Près autobus. Usage du téléphone. **Téléphoner à 20-8689.** 36-14-T.F

CHAMBRE A LOUER. Téléphoner à 93-8744. 40-732-41C.

ON DEMANDE A LOUER ferme de 160 acres, avec animaux, machines. Près de l'école. **Ecrire à Boite 740, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 40-740-41P.

A LOUER — Suite de 2 pièces avec salle de bains. Entrée privée. Rue des Meurons. Adultes seulement. **Téléphoner à 93-8283.** 40-738-42C.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes. **A 453, rue Horace, Norwood. Tél. 23-3130.** 40-737-41C.

A LOUER — Grande chambre meublée avec poêle électrique. **Téléphoner à 93-4805.** 41-750-41C.

A LOUER — à 321, rue Ritchot — Grande chambre, avec facilité pour faire cuisine. Usage du téléphone. **Téléphoner à 23-2286.** 41-751-42C.

CHAMBRE, PENSION ET LAVAGE. Appelez 20-8488. 41-752-43C.

A LOUER — Chambre, avec ou sans pension, pour dame ou jeune fille qui travaille. **Téléphoner à 20-8196.** 41-753-41C.

A LOUER — Chambre meublée pour filles; facilités pour faire cuisine. Autobus à la porte. Libre le 1er février. **Téléphoner à 93-2188.** 41-754-41C.

A LOUER — Suite de 2 pièces, pour couple propre. **S'adresser à 372, rue des Meurons, St-Boniface.** 41-755-41C.

A LOUER — Chambre meublée, pour homme. **S'adresser à 541½, rue Langevin, St-Boniface.** 41-756-41C.

A LOUER — Suite de 2½ pièces; salle de bains privée. Poêle et réfrigérateur. Libre le 1er février. **S'adresser à 402, Place Cabana, St-Boniface. Tél. 23-5943.** 41-757-41C.

A LOUER — Suite de 2 pièces, avec "rangette". Près autobus. **Appeler Roméo Fortier, tél. 93-1004.** 41-758-41C.

A LOUER — Suite 2 pièces; entrée et salle de bains privées. Près autobus. **A 390, Place Cabana. Téléphoner à 23-3253.** 40-746-42C.

A LOUER — Chambre meublée sur 1er plancher, pour jeune fille. **Téléphoner à 20-9655.** 40-735-41C.

CHAMBRE MEUBLEE A LOUER, pour personnes qui travaillent. **S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood.** 39-727-43C.

A LOUER — 2 pièces meublées, au 1er plancher; entrée privée et aussi entrée privée pour salle de bains. Véranda. **A 220, rue Goulet, Norwood. Tél. 93-9615.** 40-736-41C.

A LOUER — Cuisine et chambre à coucher, meublées, très propres; sur 2ème plancher. Salle de bains privée. Près autobus. Libre le 1er février. Préférence, homme tranquille, sérieux, travaillant en dehors. Prix, $36.00. **S'adresser à 336, rue de la Morénie, St-Boniface.** 41-748-42P.

A VENDRE — Fournaise à air chaud Hecla no 1.9, à gravité, chambre de combustion 16 pouces, en acier; avec tous les conduits, bonne condition. $75.00. **G.-H. Valcourt, 131, rue Genthon, Norwood.** 41-761-44C.

MAISON A VENDRE — 8 chambres; sur 1½ lot, à 168, rue Bertrand; avec stoker automatique et bon garage. Avec ou sans ménage. Prix, $8,000 à $9,000; ⅓ comptant — ou meilleure offre pour argent comptant afin de régler succession. **Téléphoner à 93-2080 ou 42-7758.** Pas d'agents. 41-763-44C.

Créditiste élu en C.B.

VANCOUVER — M. Leslie Peterson, 32 ans, avocat, a conservé la circonscription de Vancouver-centre au parti créditiste à la suite d'une élection complémentaire provinciale en Colombie Britannique.

Energie électrique atomique en octobre

LONDRES — La première centrale électro-atomique britannique commencera à fonctionner le 17 octobre 1956. Après avoir été inaugurée ce jour-là par la reine Elizabeth, elle sera reliée au réseau national. Située à Calder Hall (Cumberland), cette centrale aura une puissance de 92 mégawatts et sera alors la plus grande existant au monde.

EXCELLENTE OUVERTURE POUR ELECTRICIEN à Gravelbourg. Boutique, résidence, outils et équipement à vendre au comptant. Prix raisonnable. Possession immédiate. Vente nécessaire pour régler succession. Pour détails, écrire à **Gravel, MacLean et Sirois, avocats, Gravelbourg, Sask.** 41-762-44C.

LE SERVICE CIVIL (fédéral) demande des **INFIRMIERES D'HOPITAUX GRADE I** $235-$265

pour le ministère de la Défense Nationale, à Fort Churchill, Man. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

56-W502.

LE SERVICE CIVIL (fédéral) requiert un **DESSINATEUR, GRADE 2** $265-$315

pour le ministère des Travaux Publics, à Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

56-W501.

ROYAL REALTY CO.
613, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER (Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Maison 6 pièces; 3 en bas, 3 en haut; 2 installations de plomberie. Seulement $7,500.00; $3,000.00 comptant.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces spacieuses. $8,500.00; $3,000 comptant.

Norwood — Bungalow 5 pièces; 3 chambres à coucher. $6,900.00; $1,300.00 comptant.

30 milles de Winnipeg — Magasin général avec logis entièrement moderne 5 pièces. Seulement $12,900.00; à termes.

Près de Winnipeg — Hôtel 10 chambres. Seulement $10,000.00 comptant; balance à paiements faciles.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876

41-764-41C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne 7 pièces; près basilique. Chauffage eau chaude, huile. Possession immédiate. $10,000.00.

St-Boniface — Maison moderne 5 pièces. $6,700.00.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces; près écoles. $6,000.00.

St-Boniface — Maison moderne 6 pièces; près écoles. Chauffage air chaud, stoker. $9,000.00.

St-Boniface — Bungalow moderne 6 pièces. $10,000.00.

St-Boniface — sud-est — Cottage moderne 5 pièces. Chauffage eau chaude, huile. $13,300.

Chemin Speers — Cottage moderne 4 pièces. $5,500.00.

Norwood — Bungalow moderne 4 pièces plus 2 chambres non finies. $10,500.00.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-5178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458

41-765-41C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Telephones: 72-9537—8
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Prix, $8,500; comptant requis, $2,500. — Bungalow moderne 5 pièces; 2 chambres à coucher. Chauffage air climatisé, huile. Nouveau garage.

Norwood — Comptant requis, seulement $2,500. — Bungalow moderne 4 pièces; 2 chambres à coucher; très grand salon; cuisine moderne. Près Holy Cross et Précieux-Sang.

St-Vital — Prix, $6,850; comptant requis, $2,000. — Bungalow moderne 4 pièces; 2 chambres à coucher; chauffage automatique, huile. Très grand lot. Près église St-Eugène. Autobus à la porte.

St-Vital — Comptant requis, $1,800. — Bungalow 4 pièces; 2 chambres à coucher; cuisine moderne et grand salon. Très grand lot. Garage avec entrée privée.

Magasin et logis 5 pièces — Village canadien-français, 30 milles de Winnipeg. Ameublement moderne. Chiffre d'affaires annuel: au-dessus de $50,000.00. Vente pour cause de santé. Prix, stock complet et immeuble, $15,000.00 comptant.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285

41-766-4C.



Mme Roger Breton, de Redondo Beach, Cal., est actuellement de passage chez sa mère, Mme Anne Vermette, de Marlboro Court, Winnipeg, après avoir rendu visite à ses beaux-parents, M. et Mme W. Breton, de Letellier. (Cliché Free Press)

81ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale a eu lieu le mardi 10 janvier, au siège social de la Banque, Place d'Armes, Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Le rapport du Conseil d'administration, qui a été soumis par le gérant général, M. Ulric Roberge, fait ressortir les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1955 au chiffre record de $3,585,089. Ils sont l'équivalent de $2.29 par action, contre $2.23 en 1954.

Les dépôts, en augmentation de $67,309,365, forment un total de $618,920,041. Les dépôts d'épargne de particuliers, accusant une progression de plus de 26 millions et demi, se chiffrent par $372,053,277. L'actif total, qui s'est accru de près de 72 millions, s'élève à $644,995,474. L'actif rapidement réalisable se totalise par $347,178,764 et représente 55.84% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes atteignent le chiffre sans précédent de $280,622,625. La valeur du portefeuille-titres de la Banque est passée en un an de $213,495,413 à $236,883,325.

Situation agricole

En passant brièvement en revue la situation économique de l'année écoulée, le président, M. Charles St-Pierre, a parlé de la reprise de l'activité qui a suivi la légère régression qui s'était produite en 1954. Toutefois, a-t-il fait observer, la situation de l'agriculture est moins satisfaisante. La baisse des prix agricoles est d'autant plus importante que le coût des marchandises et des services qu'utilisent les cultivateurs est resté plutôt stable. En outre, les débouchés extérieurs pour divers produits de la ferme se resserrent par suite du protectionnisme agricole auquel recourent plusieurs pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis, qui subventionnent la production de certaines denrées.

Rôle commercial du Canada

La valeur de son commerce extérieur place le Canada au quatrième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais il importe de se rendre compte des faits que les chiffres représentent, a fait remarquer M. St-Pierre. Le commerce extérieur du Canada au cours des dix premiers mois de 1955 accuse une balance défavorable de 305 millions de dollars, à rapprocher de 200 millions pendant la même période de l'année précédente. Ce déficit eût d'ailleurs été deux fois plus élevé si nos échanges avec la Grande-Bretagne ne nous avaient pas laissé un excédent d'exportations de 315 millions. Depuis la guerre, l'affluence des capitaux des Etats-Unis a fourni une contre-partie au déficit de notre balance du commerce, mais il est évident que nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur cet apport pour équilibrer nos comptes internationaux.

La composition de notre commerce extérieur mérite aussi de retenir l'attention. Malgré le remarquable développement économique de notre pays depuis 35 ans, nos exportations consistent encore, dans la mesure d'environ 85%, en produits dont des pays étrangers, où ils sont élaborés, tirent plus de profit que le Canada lui-même.

Importance de l'industrie manufacturière

Quand on entend dire, déclare M. St-Pierre, que c'est en exportant ses richesses naturelles que le Canada contribuera à la prospérité du monde, il paraît à propos de souligner qu'au présent stade de son développement le Canada a cessé d'être une colonie d'exploitation pour devenir un pays industriel et que, tout en continuant d'écouler au-dehors l'excédent de ses matières premières, il doit prendre les moyens d'en tirer lui-même parti dans toute la mesure du possible. Seule l'industrie manufacturière peut fournir du travail à la masse des ouvriers qui augmente rapidement d'année en année.

Envisageant les perspectives que présente la situation, M. St-Pierre conclut en disant que l'année qui commence s'annonce bien, mais qu'il n'est jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J.-Adjutor Amyot, M. Pierre Beauchemin, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-A. Prud'homme, c.r., l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Offres fiscales du fédéral au Manitoba

WINNIPEG — Le premier ministre du Manitoba, l'hon. Douglas Campbell, a reçu une lettre du premier ministre Louis St-Laurent, exposant ce qu'a à offrir le gouvernement fédéral à la place des accords fiscaux actuels, qui expireront en 1957.

110,000 immigrants au Canada en 1955

OTTAWA — L'immigration a sensiblement diminué en 1955 au Canada. Les autorités attribuent la baisse, qui est d'environ 30 p. 100 par rapport à l'année précédente, à l'amélioration des conditions économiques et de l'embauchage en Europe.

Bien que les chiffres définitifs pour l'année qui vient de s'écouler n'aient pas été communiqués, tout indique que le nombre total d'immigrants en 1955 ne dépasse pas 110,000, comparativement à 154,227 en 1954. Les chiffres définitifs ne seront connus qu'en février.

Comme l'immigration a diminué sensiblement depuis 1951, il se peut que cette question soit vivement débattue au cours de la session fédérale qui vient de s'ouvrir.

Programme législatif modéré proposé . . .

(Suite de la première page)

Problèmes à prévoir

A moins que des programmes de réaménagement ne soient mis en vigueur dès maintenant, ajoutent les spécialistes, les villes canadiennes seront aux prises avec de graves problèmes de taudis au cours des 20 prochaines années.

En 1955, on a construit 125,000 nouvelles habitations au Canada, contre 102,000 en 1954, en grande partie dans les régions suburbaines. On espère que les municipalités feront désormais porter leurs efforts sur l'amélioration des quartiers du centre.

Plusieurs municipalités avaient du reste réclamé un tel amendement à la loi.

A Montréal, où un programme d'envergure a été mis au point en vue de réaménager un quadrilatère du centre, les autorités ont déjà reçu l'assurance que le gouvernement fédéral contribuera au financement des travaux.

Programme proposé

Voici les principaux points du programme assez modéré que le gouvernement propose à la session actuelle:

1. Renforcement des secteurs de l'économie nationale qui ont moins bénéficié que les autres du redressement. Les moyens: prêts bancaires aux producteurs de blé qui entreposent des stocks anormaux et paiements des frais d'entreposage.

2. Application des modifications apportées l'an dernier à la loi sur l'assurance-chômage.

3. Répartition des programmes de construction du gouvernement de manière à fournir plus de travail en hiver.

4. Encouragement aux employeurs de l'industrie privée à suivre la même ligne de conduite.

5. Continuation de la construction de la route transcanadienne au delà de la limite prévue par les ententes, avec celles des provinces qui collaborent à ce projet.

6. Modifications à la loi nationale sur l'habitation pour accroître l'aide fournie aux municipalités en vue de l'élimination des taudis et du réaménagement des vieux quartiers.

7. Augmentation du montant des prêts obtenus sous l'empire du prêt agricole ou des prêts destinés aux améliorations agricoles.

8. Elargissement du champ d'activité de la Banque d'expansion industrielle.

La plupart de ces mesures devront recevoir l'approbation du parlement sous la forme de projets de loi ou de modifications à des lois existantes.

Un autre projet d'une grande importance économique, qui sera soumis au parlement au cours de la session qui commence, c'est celui de la construction, avec la collaboration du gouvernement de la province d'Ontario, d'un pipe-line à gaz naturel à travers le nord de l'Ontario.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher

La seule et unique chronique colombienne de la semaine dernière nous fut présentée en ces colonnes par un tout nouveau correspondant: "Quo Vadis" du Conseil Jubinville. Saluons tout bas cette arrivée si opportune et souhaitons longue vie à notre nouveau copain. D'Après-Tout, de Rigoletto, de Bistouri, aucun indice de vie la semaine passée, la première de l'année. Commencement plus ou moins boiteux, avouons-le.

Réception du Jour de l'An

Nous ne pourrions passer sous silence notre bonne réception du Jour de l'An, présidée par le Grand Chevalier J.-E. Trottier. La plus franche gaieté régnait et tous garderont un bon souvenir de cette petite fête qui donne l'occasion de rencontrer des Frères d'un peu partout. Le R. P. I. Joyal, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, et, plus tard, notre chapelain nous donnèrent leur bénédiction. Signalons, entre autres, la présence de deux anciens, les Frères J.-A. Desjardins et J.-A. Blain. Si nous les voyons rarement, nous savons que leurs coeurs sont bien à nous.

Il y eut même vers la fin un petit tirage. Il fallait choisir un homme bien intègre pour retirer les numéros gagnants. Il fut vite trouvé et s'empressa de récupérer du fond de la boite son propre billet, don d'un bienfaiteur! Pas de jugements téméraires, les amis, il s'agit de notre chapelain. C'est vrai qu'il a passé quelque temps en Italie parmi la Mafia et la Main-Noire. De grâce, vite l'éponge, Gus.

Honneurs

Le Conseil Provencher est heureux de voir honorer l'un de ses anciens Grands Chevaliers dont les services nous ont été d'une qualité inestimable. Nous voulons parler du magistrat Henri Lacerte, de St-Boniface, qui vient d'être nommé conseiller de la Reine. Nos félicitations sincères.

Le chef de police J. Baudry, de St-Boniface, célèbre son vingt-cinquième anniversaire de service. La population entière de St-Boniface et les Chevaliers, ceux de Provencher, en particulier, lui doivent beaucoup. A ces deux vétérans de Provencher, nous disons: "Ad multos et faustissimos annos"!

Grand tirage

Les fêtes terminées, il s'agira de voir à la vente de ces fameux billets et de voir surtout que les remises soient faites au plus vite. Nous avons hâte de la conduire cette "Crusader". Le Père Bertrand s'excuse d'avance de ne pouvoir présider au tirage.

Résolutions

Prenons, et surtout gardons, la résolution d'être des chrétiens, convaincus, de vivre notre foi et de la répandre par notre bon exemple. Pour ce faire vous ne pourrez mieux faire que d'être des Chevaliers ardents.

Portons l'insigne! Assistons aux réunions! La prochaine? Le 26 janvier.

BISTOURI

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of LOUIS BERES, late of the Postal District of Woodridge, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at his office, 502 Paris Building, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th day of February, A. D. 1956.

Dated at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 9th day of January, A. D. 1956.

L. G. MARCOUX,
Solicitor for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of ALEXANDRE CLEMENT LARIVIERE, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, Retired.

All claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to Monnin, Grafton, Deniset & Dowhan, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 14th day of February, A. D. 1956.

Dated at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of January, A. D. 1956.

MONNIN, GRAFTON, DENISET & DOWHAN,
Solicitors for the Administrator.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 février 1956, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ANNEXE AUX LABORATOIRES REGIONAUX DES PRAIRIES, SASKATOON (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du fonctionnaire surveillant, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.) et au bureau de poste de Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire surveillant, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $150.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 décembre 1955.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

La première assemblée de l'année nouvelle aura lieu à 2 h. 30, le dimanche 15 janvier. Il y aura élection du comité qui régira les affaires de notre société durant le prochain terme. De plus, le comité actuel fera rapport des activités de l'année 1955.

Il est important que l'assistance à cette réunion soit bonne afin que le nouveau comité se sente bien appuyé par les membres; ceci lui donnera l'élan nécessaire pour commencer l'année avec confiance.

Donc, à dimanche, à 2 h. 30!

• • •

Décès

MME L.-PAULINE YOST

Mme Léona-Pauline Yost, de 621, rue Strathcona, est décédée à sa résidence le mardi 3 janvier. Elle était âgée de 47 ans. Paroissienne du Sacré-Coeur, elle appartenait à la Confraternité de la Doctrine Chrétienne.

Lui survivent son époux, E. Kenneth; 2 fils, Raymond et Grégoire, et une fille, Caroline. Elle laisse également dans le deuil sa mère, Mme Joseph Tétrault; 2 frères, le lieutenant d'aviation Joseph Tétrault et Jean, et 4 soeurs, Mmes Allen Bird et Leslie Hurl, Mlles Alma et Angéline Tétrault.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur le samedi matin 7 janvier, à 10 h.

L'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens, section de l'Assomption. La maison Clark Leatherdale était en charge des arrangements funéraires.




PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour INSTALLATION DE MANUTENTION DE COURRIER POUR L'HOTEL DES POSTES, WINNIPEG (MAN.), est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 14 mars 1956.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 4 janvier 1956.

Le ministère des Travaux publics recevra au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 février 1956, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CASERNES DE LA G.R.C., BLOC 'B' REGINA (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du fonctionnaire surveillant, pièce 308 édifice London, Saskatoon (Sask.) et au bureau de poste de Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire surveillant, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 décembre 1955.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 29 février 1956, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR APPAREILS DE MANUTENTION DE COURRIER POUR LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE, REGINA (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) et du fonctionnaire surveillant, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire surveillant, pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 décembre 1955.